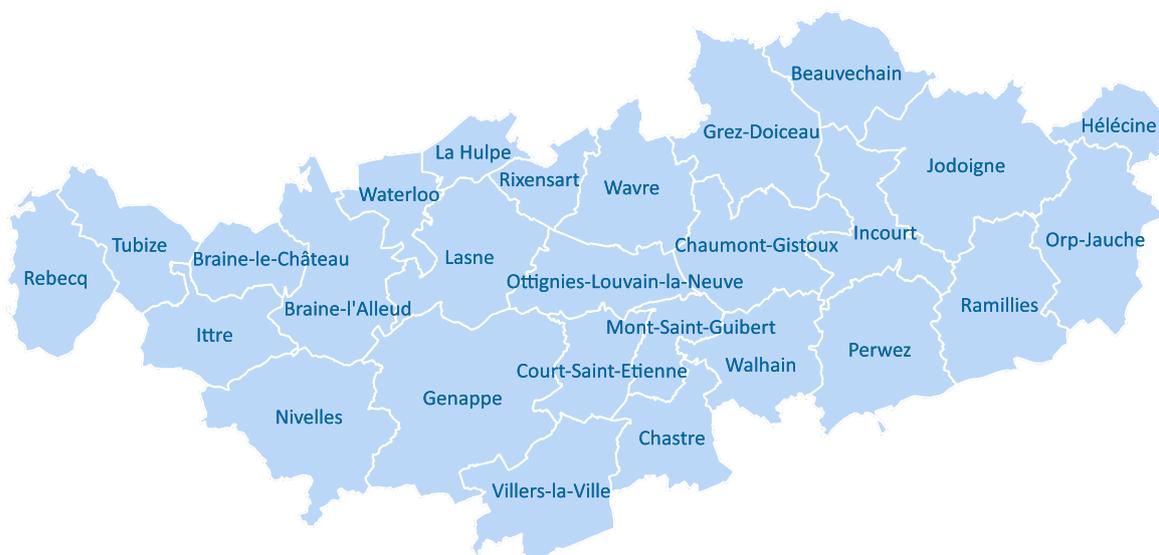


# RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2024

## BASSIN EFE DU BRABANT WALLON



**BASSIN EFE**

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

**BRABANT WALLON**



## TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	3
Introduction .....	7
Chapitre 1 - Caractéristiques du territoire et de sa population .....	9
1.1. Territoire du Bassin .....	9
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE.....	9
1.1.2. Superficie et communes du bassin.....	9
1.2. Population .....	10
1.2.1. Population totale.....	10
1.2.2. Evolution de la population .....	11
1.2.3. Population et âge .....	12
En bref .....	15
Chapitre 2 – Indicateurs globaux du marché du travail .....	17
2.1. Structure d'activité de la population .....	17
2.2. Caractéristiques de la population active occupée .....	17
2.2.1. Taux d'emploi.....	17
2.2.2. Emploi intérieur.....	19
2.2.3. Emploi salarié .....	22
2.2.4. Travail indépendant .....	25
2.2.5. Mobilité des travailleurs.....	27
2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée .....	28
2.3.1. Taux de chômage .....	28
2.3.2. Les demandeurs d'emploi inoccupés .....	29
2.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS).....	33
2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem .....	34
2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	34
2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers Rome V3 .....	35
2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin.....	37
2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi .....	40
2.5.1. Perspectives pour le marché du travail en Wallonie à l'horizon 2028.....	40
2.5.2. Créations et faillites d'entreprises .....	43
En bref .....	46
Chapitre 3 – Fréquentation de l'Offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences .....	49
3.1. Données globales, de cadrage .....	49

3.1.1.	Nombre total d'apprenants dans le Bassin .....	49
3.1.2.	Focus sur l'alternance.....	56
3.2.	Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant .....	58
3.2.1.	Formation initiale .....	59
3.2.2.	Formations pour adultes .....	77
3.2.3.	Formation complémentaire .....	101
3.2.4.	Validation des compétences .....	101
3.2.5.	Formation initiale – Mobilité sortante .....	101
3.2.6.	Formation pour adultes – Mobilité sortante.....	102
3.2.7.	Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante.....	103
3.2.8.	Formation en alternance – Mobilité sortante.....	103
3.3.	Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité).....	104
3.3.1.	Formation initiale – Mobilité entrante.....	104
3.3.2.	Formation des adultes – Mobilité entrante .....	104
3.3.3.	Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante.....	105
3.3.4.	Formation en alternance – Mobilité entrante .....	106
CHAPITRE 4 – Thématiques communes : liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre.....		107
4.1.	Cadrage méthodologique.....	107
4.2.	Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir .....	109
CHAPITRE 5 – Thématiques communes : recommandations transversales.....		127
5.1.	Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles .....	128
5.2.	Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation.....	131
5.3.	Places de stage et alternance.....	133
Conclusion et perspectives.....		135
Annexe.....		139
Données relatives aux métiers prioritaires .....		139





## INTRODUCTION

C'est avec une fierté non-dissimulée que j'ai le privilège de vous présenter la version 2024 du « Rapport analytique et prospectif » rédigé par les experts, les analystes, ainsi que la coordinatrice de l'IBEFE du Brabant wallon, sur la base de données quantitatives et qualitatives reçues de la part des nombreuses parties prenantes qui œuvrent sur notre territoire et qui traitent peu ou prou des thématiques liées à l'enseignement qualifiant, à la formation et à l'emploi.

D'année en année depuis 2015, cet exercice se complexifie car les données et les références sont de plus en plus nombreuses et précises, et parfois plus difficiles à obtenir dans les délais prescrits par le Décret qui régit les IBEFE.

Il n'en reste pas moins vrai que cet exercice obligatoire est extrêmement utile pour l'ensemble des acteurs actifs sur le terrain et dans les cabinets ministériels concernés, car les défis et les enjeux du futur sont immenses. Ce Rapport représente d'abord une vision diagnostique à un moment « T » de l'état des lieux de notre Bassin. Affiné, cet exercice diagnostique permet d'identifier les grandes tendances, d'anticiper les fluctuations et de lancer d'éventuels signaux d'alerte, mais surtout il sert d'instrument pour les décideurs lorsqu'il s'agit de vérifier – par exemple – la pertinence de la création de certaines formations ou le renforcement de certains dispositifs dans certains types de métiers prioritaires, en pénurie et / ou en grande difficulté.

L'expérience des années antérieures nous démontre clairement l'utilité de ce précieux instrument de travail, actualisé régulièrement et insistant sur les caractéristiques socioéconomiques, démographiques et prospectives relatives au territoire sur lequel s'étend la compétence de l'IBEFE.

En ces temps où la transformation et le changement font désormais partie intégrante de notre sémantique quotidienne, il est parfois opportun de s'attarder sur des considérations factuelles et objectivées qui doivent servir de socle pour mieux appréhender les tendances qui se dessinent pour l'avenir.

A ce titre, un tel travail collégial de recherche et d'analyse mérite non seulement toute notre attention, mais aussi toute notre reconnaissance.

Afin de rendre la lecture plus fluide, nous avons opté pour une présentation des intitulés au masculin, ces intitulés devant être lus de manière épiciène.

Les chiffres nous ont été livrés par nos différents fournisseurs. Nous ne sommes pas responsables de la véracité des données. Les méthodes de récolte et de calcul des données diffèrent d'un fournisseur à l'autre, tout comme les années de référence. C'est pourquoi, les comparaisons ne sont pas possibles.

Cette édition sera largement diffusée auprès des nouveaux dirigeants politiques issus de notre Bassin tant au niveau communal que provincial, régional et fédéral afin d'actionner les leviers adéquats pour faire « bouger les choses » et pour attirer leur attention (une fois de plus) sur les problématiques auxquelles ils risquent d'être confrontés au cours de leur prochaine mandature ou législature.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce document et vous prie de bien vouloir me communiquer vos éventuels commentaires et / ou remarques.

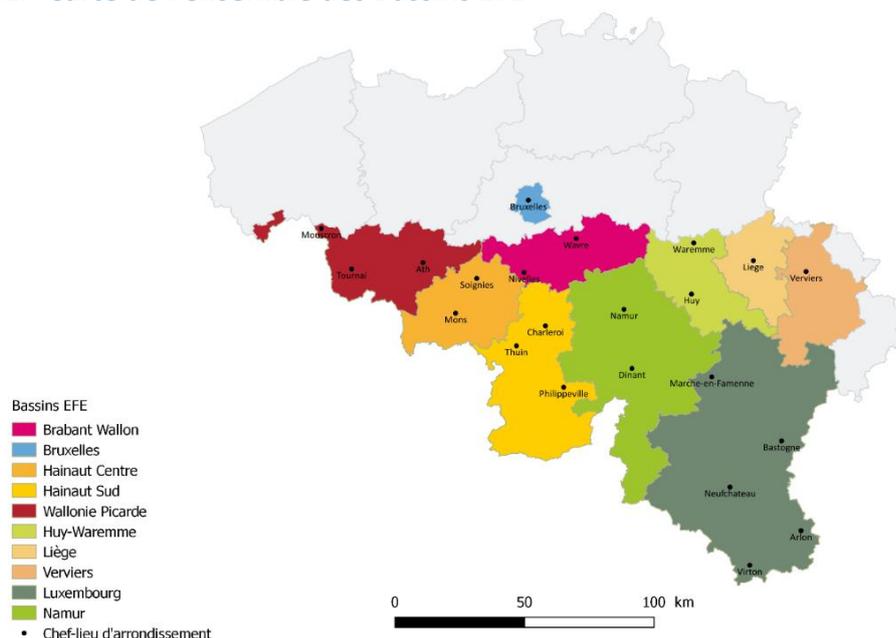
Jacques SPELKENS  
Président de l'IBEFE BW



# CHAPITRE 1 - CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ET DE SA POPULATION

## 1.1. Territoire du Bassin

### 1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



Parmi les **10 bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés, le Bassin du Brabant wallon correspond au territoire de la province du Brabant wallon.

### 1.1.2. Superficie et communes du bassin



Le bassin du Brabant wallon compte 27 communes. Il correspond à l'arrondissement administratif et judiciaire de Nivelles.

Le territoire du Bassin EFE du Brabant wallon est au cœur du territoire belge. Il est ainsi frontalier avec la Flandre et avec les provinces du Hainaut, de Namur et de Liège et proche de la Région de Bruxelles.

Le bassin du Brabant wallon est un territoire de 1.091 km<sup>2</sup> qui couvre 6,3% du territoire de la Wallonie.

## 1.2. Population

### 1.2.1. Population totale

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la population du bassin du Brabant wallon comptait 412.934 habitants, ce qui représente 11,2% de la population wallonne.

La densité de population moyenne du bassin (376,4 hab./km<sup>2</sup>) est supérieure (exactement de 173%, soit presque le double) - de celle de la Wallonie (215,7 hab./km<sup>2</sup>).

La population et la densité sont très variables d'une commune à l'autre. Les communes les plus denses sont Waterloo (1.429,2 hab./km<sup>2</sup>), Rixensart (1.316,3 hab./km<sup>2</sup>) et Ottignies – Louvain-la-Neuve (943,8 hab./km<sup>2</sup>). Les communes les plus rurales sont Ramillies (135,8 hab./km<sup>2</sup>), Incourt (144,3 hab./km<sup>2</sup>), Genappe (176,1 hab./km<sup>2</sup>) et Orp-Jauche (179,1 hab./km<sup>2</sup>).

La population de nationalité étrangère représente 10,8% de la population totale du Bassin, ce qui est très proche de la moyenne wallonne (10,9%). Parmi celle-ci, 68,9% est de nationalité européenne. La part de la population d'origine non-européenne du Bassin (3,4%) a augmenté tout en restant légèrement inférieure à celle de la Wallonie (3,7%).

Cependant, au sein même du territoire, on observe d'importantes différences. Les communes dont la part de population étrangère est plus élevée sont Waterloo (18,7%), La Hulpe (18,1%), Tubize (16,8%). Il s'agit des mêmes communes qu'en 2017 et 2020.

Six communes du Bassin comptent moins de 6% d'habitants de nationalité étrangère : Chastre (5,6%), Perwez (5,5%), Orp-Jauche (5,2%), Villers-la-Ville (5,1%), Walhain (4,7%) et Ramillies (3,8%).

#### Population au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2023

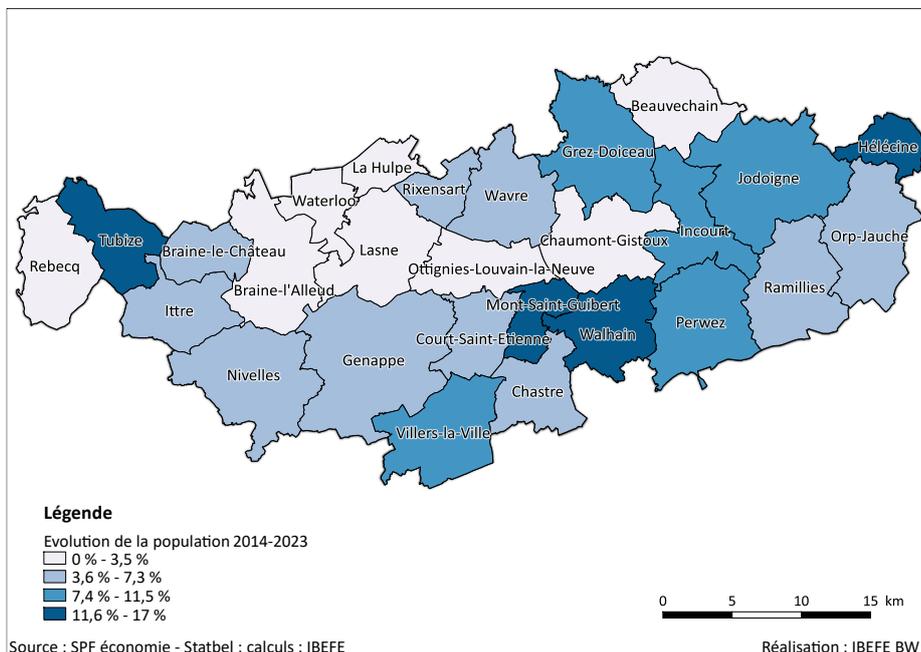
	Population du Bassin 2023	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km <sup>2</sup>	UE27 (%)	Hors UE (%)
Brabant wallon	412.934	376,4	7,4%	3,4%
Beuvechain	7.232	187,5	5,5%	1,9%
Braine-l'Alleud	40.469	773,5	8,6%	2,9%
Braine-le-Château	10.671	469,1	7,1%	2,0%
Chaumont-Gistoux	11.813	244,4	4,9%	1,7%
Court-Saint-Étienne	10.750	400,0	6,2%	3,0%
Genappe	15.915	176,1	5,4%	2,3%
Grez-Doiceau	14.067	253,2	6,3%	2,4%
Incourt	5.614	144,3	4,3%	1,7%
Ittre	7.039	201,0	6,2%	1,4%
Jodoigne	14.789	200,6	5,1%	3,0%
La Hulpe	7.564	487,5	13,6%	4,5%
Mont-Saint-Guibert	8.361	446,5	4,1%	3,2%
Nivelles	29.018	477,0	5,7%	3,6%
Perwez	9.639	188,4	4,0%	1,5%
Rixensart	23.115	1.316,3	8,7%	3,0%
Tubize	28.057	856,1	12,9%	4,0%
Villers-la-Ville	11.118	231,5	3,6%	1,5%
Waterloo	30.477	1.429,2	13,3%	5,4%
Wavre	35.444	841,6	7,2%	4,6%
Chastre	7.742	245,2	3,0%	2,6%
Hélicine	3.789	223,1	5,4%	1,6%
Lasne	14.313	300,9	8,5%	2,2%
Orp-Jauche	9.097	179,1	3,8%	1,4%
Ottignies-Louvain-la-Neuve	31.526	943,8	7,1%	7,7%
Ramillies	6.667	135,8	2,8%	1,0%
Rebecq	11.081	282,2	8,5%	1,7%
Walhain	7.567	198,7	3,3%	1,4%
Wallonie	3.681.575	217,8	7,1%	3,7%

## 1.2.2. Evolution de la population

### Evolution de la population 2014-2023

Source : Walstat, 2014-2023 ; calculs : IBEFE BW

Evolution de la population 2014-2023	
Bassin du Brabant Wallon	5,6%
Bassin de Hainaut Centre	2,5%
Bassin de Hainaut Sud	0,9%
Bassin de Wallonie Picarde	2,3%
Bassin de Huy-Waremme	5,2%
Bassin de Liège	1,4%
Bassin de Verviers	1,1%
Bassin du Luxembourg	6,2%
Bassin de Namur	4,0%
Wallonie	2,9%
Bassin de Bruxelles <sup>1</sup>	6,7%



Depuis 2014, le Bassin du Brabant wallon a connu une croissance de 5,6 % de sa population. Il s'agit du 2<sup>ème</sup> bassin wallon après le bassin du Luxembourg qui a connu la plus forte croissance, mais moins élevée que le Bassin de Bruxelles.

Les communes de Mont-Saint-Guibert (+16,6%), d'Hélécinne (+14,9%), de Tubize (+13,0%), de Walhain (+12,7%), et de Perwez (+11,5%) connaissent la plus grande évolution de la population.

En revanche, de manière globale, la population des communes « plus centrales » augmente très faiblement (à peine de (+0,9%) à Ottignies-Louvain-la-Neuve et de (+1%) à Lasne).

Au 1.01.2023, la part des femmes s'élevait à 51,3% dans le bassin.

Communes du bassin	Evolution de la population 2014-2023	Part des femmes au 1.01.2023
Mont-Saint-Guibert	16,6%	50,87
Hélécinne	14,9%	50,44
Tubize	13,0%	51,36
Walhain	12,7%	50,51
Perwez	11,5%	51,56
Incourt	10,3%	50,52
Grez-Doiceau	9,5%	51,36
Jodoigne	8,8%	51,29
Villers-la-Ville	7,8%	50,74
Ramillies	7,3%	50,50
Ittre	6,4%	51,33
Court-Saint-Étienne	6,4%	51,22
Chastre	6,2%	51,06
Braine-le-Château	5,8%	51,19
Wavre	5,8%	51,81
Rixensart	5,7%	52,32
Nivelles	5,6%	52,41
Orp-Jauche	5,4%	50,85
Genappe	4,4%	50,66
Beauvechain	3,5%	50,69
Waterloo	2,8%	52,67
Rebecq	2,5%	50,54
La Hulpe	2,5%	51,86
Braine-l'Alleud	2,4%	51,89
Chaumont-Gistoux	1,4%	51,17
Lasne	1,0%	51,11
Ottignies-Louvain-la-Neuve	0,9%	51,66

<sup>1</sup> Source : IBSA - « Population – Evolution annuelle » dernière mise à jour 15/06/2023 ; calculs : IBEFE BW

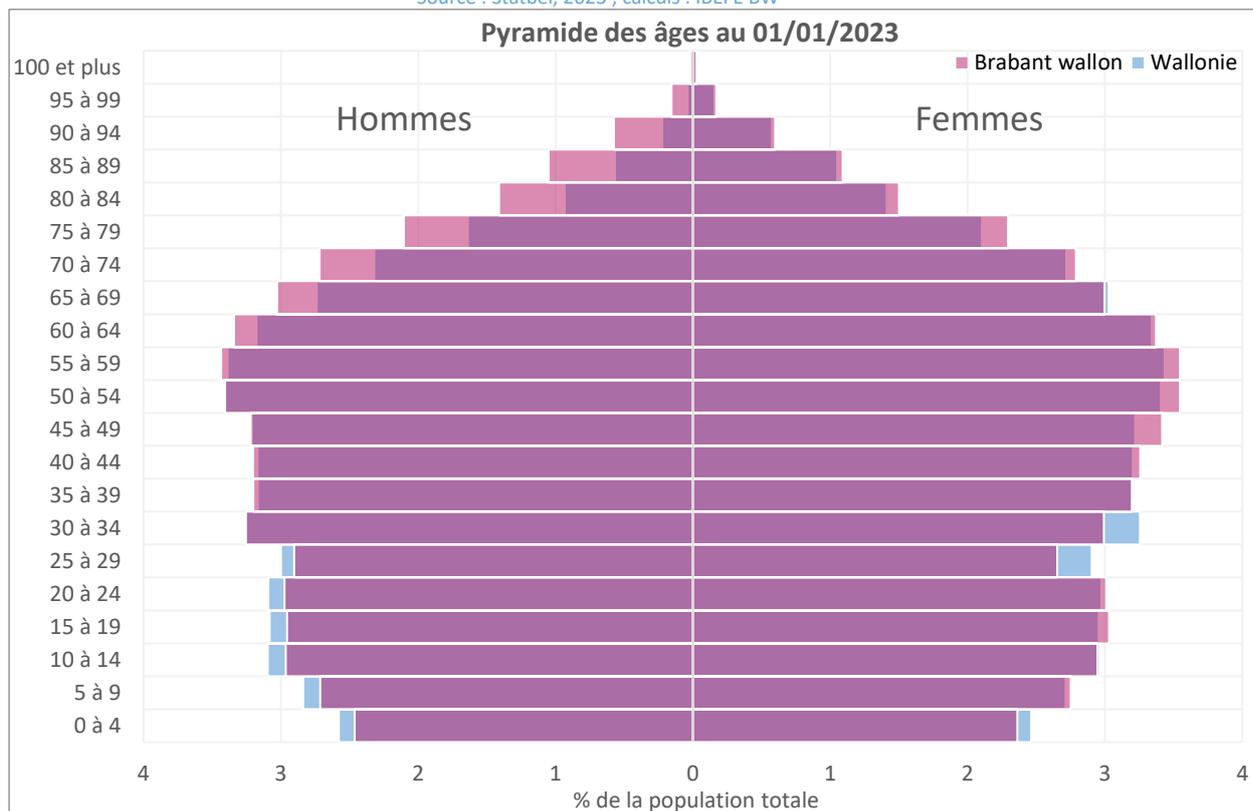
Le Bureau du Plan prévoit une augmentation de la population du Brabant wallon de 4,5% d’ici 2070. La population sera de 431.394 habitants. La projection pour le Brabant wallon est plus élevée que la projection wallonne qui est de 2%. Une comparaison par bassin n’est pas disponible car les données publiées concernent uniquement les arrondissements.

### 1.2.3. Population et âge

#### 1.2.3.1. Pyramide des âges

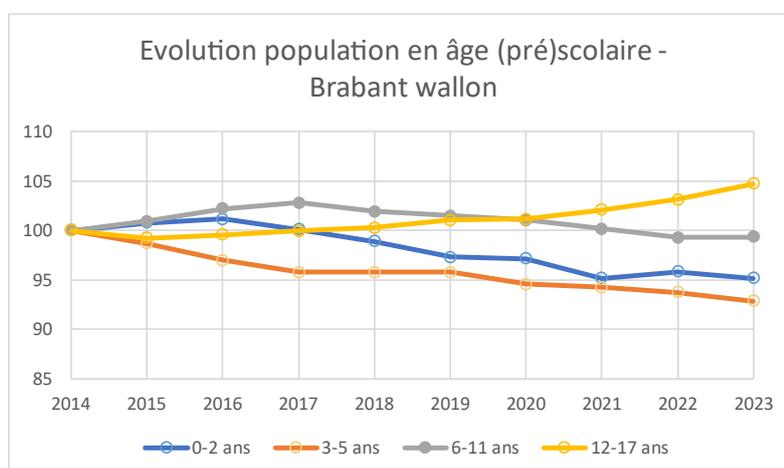
#### Comparaison de la pyramide des âges de la Wallonie et du Bassin du Brabant wallon en 2023

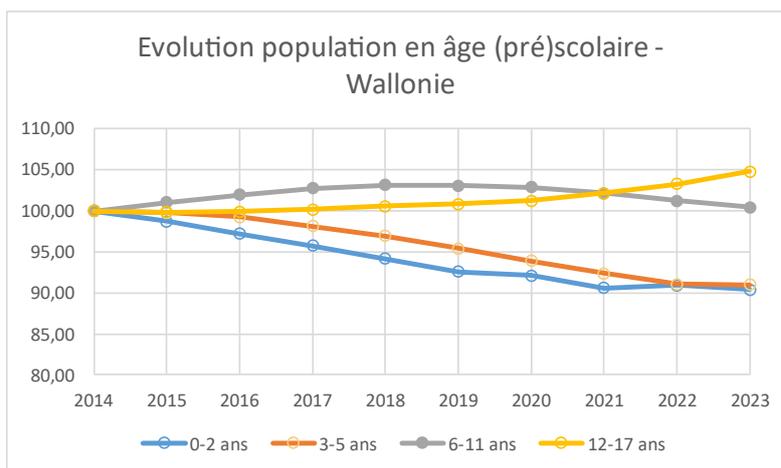
Source : Statbel, 2023 ; calculs : IBEFE BW



Par rapport à la Wallonie, nous observons sur notre bassin moins d’enfants de moins de 10 ans, moins de personnes âgées de 25 à 39 ans, davantage de femmes de 40 à 59 ans, et davantage de personnes âgées de plus de 75 ans. Ces tendances étaient déjà présentes en 2020 mais elles semblent s’accroître.

#### 1.2.3.2. Focus sur la population en âge de scolarité





Données au 01 janvier

Sources : SPF économie – Statbel ; Calculs Iweeps ; Traitement : IBEFE Bw

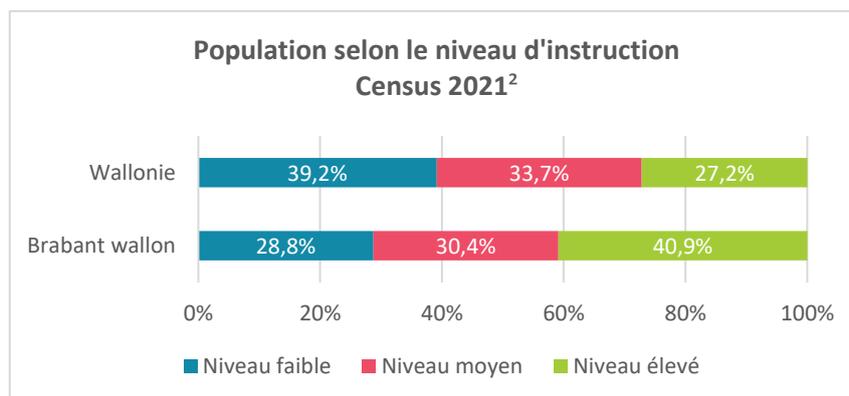
Entre 2014 et 2023, la population entre 0 et 2 ans diminue plus légèrement en Brabant wallon qu'en Wallonie, avec une très légère augmentation en 2022.

Entre 2014 et 2023, la tranche d'âge de 3 à 5 ans est en baisse.

Le nombre de 6-11 ans évolue à moindre mesure.

Seule l'évolution du nombre de jeunes de 12 à 17 ans montre une tendance positive sur la période observée.

### 1.2.3.3. Population et niveau d'instruction



Le niveau d'instruction de la population du Brabant wallon est nettement plus élevé qu'en Wallonie : le bassin compte 10,4% de moins de personnes avec un niveau faible et 13,7% de plus de personnes avec un niveau élevé.

<sup>2</sup> Ne sont pas repris les personnes de moins de 15 ans, ainsi que les « non indiqué » (les personnes de plus de 15 ans pour lesquels il n'y a pas les données – ce qui représentent 17.480 personnes en Brabant wallon et 154.916 personnes en Wallonie).

Niveau faible = Inférieur à l'enseignement primaire, Enseignement primaire et Premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 0, 1 et 2)

Niveau moyen = Deuxième cycle de l'enseignement secondaire et Enseignement post-secondaire non supérieur (CITE 3 et 4)

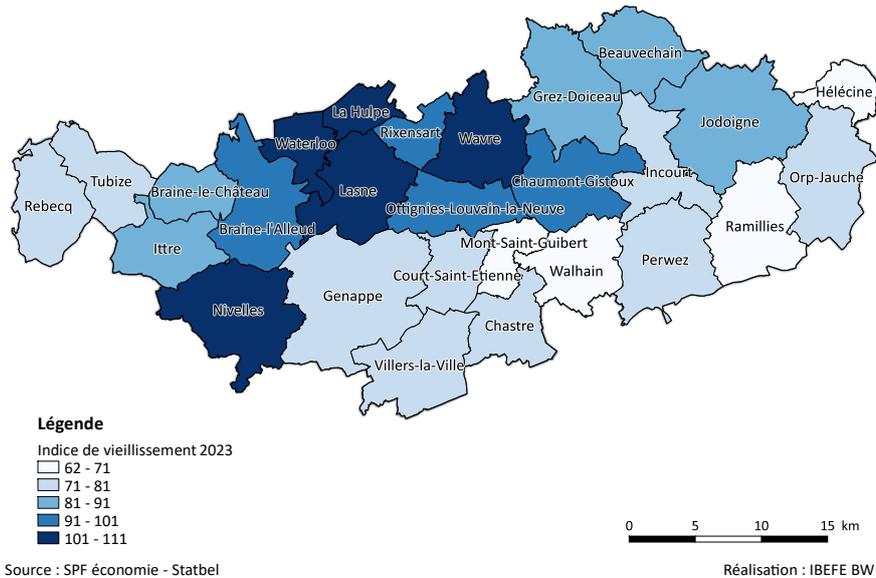
Niveau élevé = Enseignement supérieur de cycle court, Niveau bachelier ou équivalent, Niveau master ou équivalent et Niveau doctorat ou équivalent (CITE 5, 6, 7 et 8)

### 1.2.3.4. Indice de vieillissement

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 65 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

#### Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2023



L'indice de vieillissement (89,5) du Brabant wallon est supérieur à la moyenne wallonne (86,1), et identique à celui du Bassin de Wallonie Picarde.

Cependant, l'indice de vieillissement est variable d'une commune à l'autre<sup>3</sup>. Les communes de Waterloo (111,4), Nivelles (105,7), Lasne (105,4), La Hulpe (103,7), et Wavre (102,1) sont vieillissantes. Au total, 16 communes ont un taux inférieur à la moyenne wallonne, notamment à l'est et à l'ouest du bassin. Ce sont les communes de Walhain et d'Hélécinne qui ont les plus faibles indices de vieillissement (61,5 et 64,6).

Indice de vieillissement 2023	
Bassin du Brabant Wallon	89,5
Bassin de Hainaut Centre	85,7
Bassin de Hainaut Sud	84,5
Bassin de Wallonie Picarde	89,5
Bassin de Huy-Waremme	85,0
Bassin de Liège	87,8
Bassin de Verviers	84,6
Bassin du Luxembourg	75,7
Bassin de Namur	87,4
Wallonie	86,1
Bassin de Bruxelles	53,2

<sup>3</sup> IWEPS 01.01.2023 - Registre national, SPF économie - Statbel

## En bref

Alors que le bassin du Brabant wallon couvre 6,3% du territoire wallon, sa population représente 11,2% de la population wallonne. La densité de population moyenne du bassin s'élève presque au double de celle de la Wallonie. Toutefois, la population et la densité sont très variables d'une commune à l'autre.

Le pourcentage de la population de nationalité étrangère du Bassin du Brabant wallon est très proche de la moyenne wallonne.

La part de la population d'origine non-européenne du Bassin a augmenté tout en restant légèrement inférieure à celle de la Wallonie. Cependant, au sein même du territoire brabançon, on observe d'importantes différences entre communes.

De 2014 à 2023, le Brabant wallon est le second bassin wallon ayant connu la plus forte croissance de sa population.

Entre 2023 et 2035, le Bureau Fédéral du Plan prévoit une augmentation de 3,2% de la population de l'arrondissement de Nivelles. Cette estimation dépasse celle estimée pour la Wallonie.

Le niveau d'instruction de la population du Brabant wallon est nettement plus élevé qu'en Wallonie : le bassin compte 10,4% de moins de personnes avec un niveau faible et 13,7% de plus de personnes avec un niveau élevé.

L'indice de vieillissement du bassin du Brabant wallon est supérieur à la moyenne wallonne.



## CHAPITRE 2 – INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL

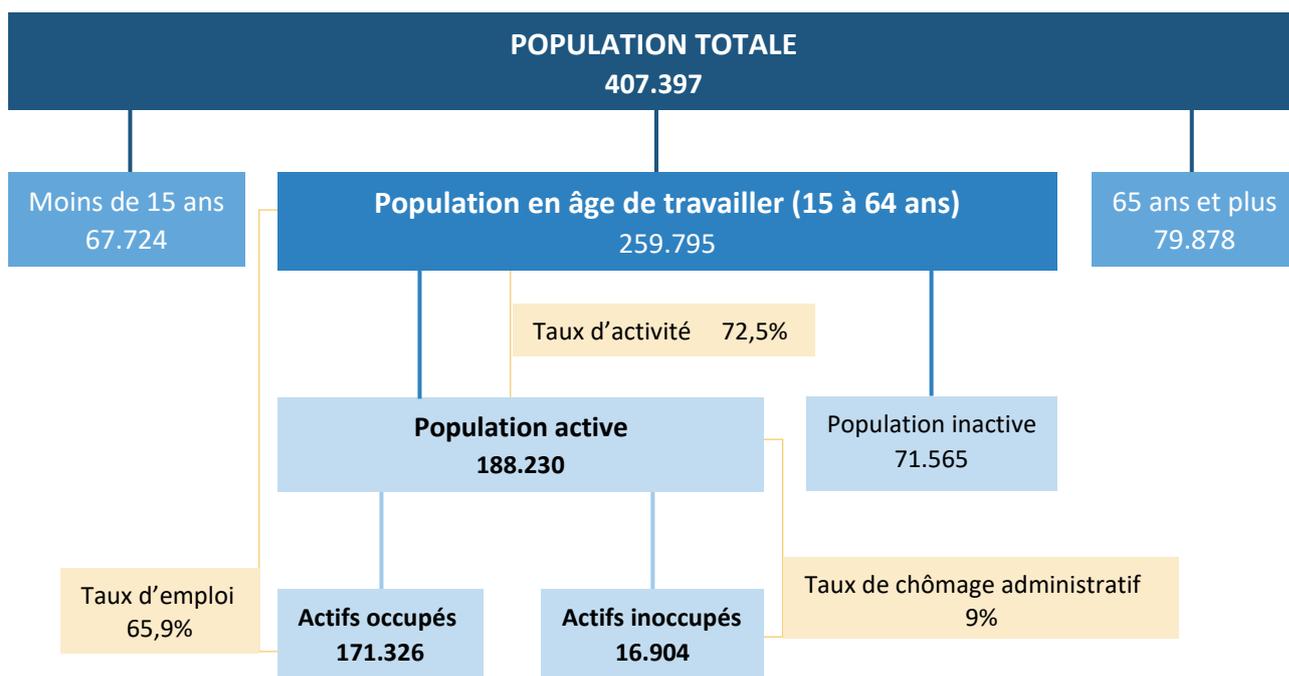
Le chapitre 1 se concentrait sur les caractéristiques de la population du bassin, il est maintenant temps de s'intéresser à l'activité de celle-ci. Nous allons donc nous pencher plus en détail sur la population en âge de travailler et développer successivement les différentes notions reprises dans le schéma synthétique ci-dessous.

### 2.1. Structure d'activité de la population

Structure d'activité de la population en 2021 (moyenne annuelle)

Bassin du Brabant wallon

Source : Comptes de l'emploi wallon ; calculs : IWEPS



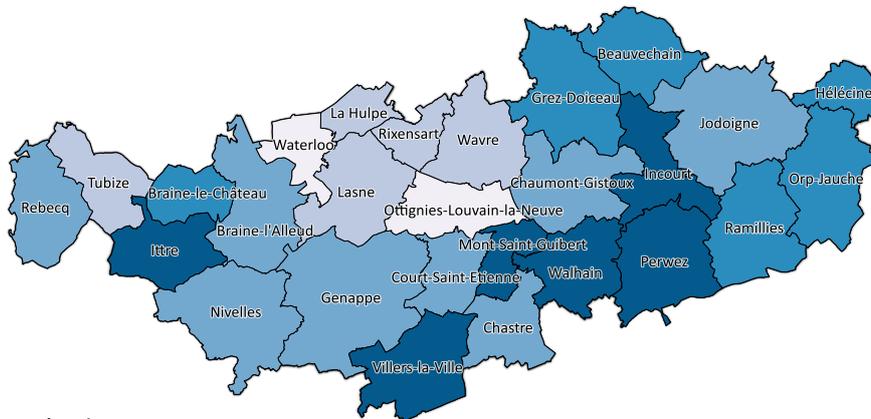
### 2.2. Caractéristiques de la population active occupée

#### 2.2.1. Taux d'emploi

**Le taux d'emploi** exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

### Taux d'emploi administratif des 15-64 ans

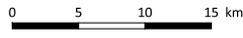
Source : Walstat/IBSA, moyennes annuelles 2012-2021



**Légende**

Taux d'emploi administratif 2021

59,5 % - 61,8 %
61,9 % - 65,2 %
65,3 % - 67,5 %
67,6 % - 68,8 %
68,9 % - 71,1 %



Source : Walstat/IBSA, moyennes annuelles 2012-2021

Réalisation : IBEFE BW

	Taux d'emploi 2021	Evolution taux d'emploi administratif 2012 -2021
<b>Bassin du Brabant Wallon</b>	<b>65,9 %</b>	<b>+ 4,8 p.p.</b>
Bassin de Hainaut Centre	56,8 %	+ 3,9 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	56,2 %	+ 4,0 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	63 %	+ 4,4 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	66,8 %	+ 4,7 p.p.
Bassin de Liège	58,2 %	+ 5,0 p.p.
Bassin de Verviers	63,3 %	+ 5,1 p.p.
Bassin du Luxembourg	64,9 %	+ 2,8 p.p.
Bassin de Namur	64,2 %	+ 4,1 p.p.
<b>Wallonie</b>	<b>61,2 %</b>	<b>+ 4,3 p.p.</b>
Bassin de Bruxelles	55,6%	+7,5 p.p.

Comme en 2018, le bassin du Brabant wallon a le deuxième taux d'emploi le plus élevé (65,9%) après le bassin de Huy-Waremme (66,8%). En 10 ans, le taux d'emploi a augmenté en Brabant wallon (+4,8 p.p.).

A part Ottignies – Louvain-la-Neuve (59,5%), le taux d'emploi de l'ensemble des communes est supérieur à la moyenne wallonne (61,2%). Waterloo reste très proche de cette moyenne (61,8%). Les deux communes ayant le taux le plus élevé sont Perwez (71,1%), et Villers-la-Ville (70,8%).

### Taux d'emploi administratif des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2021

	Homme	Femme	<25 ans	>50
<b>Bassin du Brabant wallon</b>	<b>68,7%</b>	<b>63,3%</b>	<b>18,8%</b>	<b>70,8%</b>
<b>Wallonie</b>	<b>64,3%</b>	<b>58%</b>	<b>22,8%</b>	<b>61,3%</b>
<b>Bassin de Bruxelles</b>	<b>60,5%</b>	<b>50,6%</b>	<b>17,4%</b>	<b>58,5%</b>

En 2021, le taux d'emploi des hommes (68,7%) reste supérieur au taux d'emploi des femmes (63,3%). Depuis 2018, l'évolution du taux d'emploi féminin est plus forte (+ 3,3 p.p.) que celle des hommes (+ 2,4 p.p.)<sup>4</sup>. L'écart tend à se résorber et la différence entre les taux d'emploi féminin et masculin continue de diminuer, comparativement à la tendance observée en 2018.

De manière générale, la croissance des taux d'emploi masculin et féminin est plus faible en Brabant wallon qu'en Wallonie entre 2018 et 2021<sup>5</sup>. Néanmoins, le Brabant wallon reste un bassin où la différence homme-femme diminue le plus. La tendance observée montre que l'écart diminue 2 fois plus dans le bassin que par rapport à la moyenne wallonne (- 6.9 p.p. contre -3.1 p.p.).

Le taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans s'élève à 18,8% en 2021 et reste en diminution depuis 2018 (-1,6 p.p. ; 19,1% en 2018). Il reste cependant toujours inférieur à la Wallonie qui observe une évolution du taux d'emploi des jeunes (+ 2.3 p.p.). Quant au taux d'emploi des 50-64

<sup>4</sup> Homme : 67.1% (2018) ; Femme : 61.3% (2018)

<sup>5</sup> Croissance 2018-2021 : - Brabant wallon : hommes (+2.4 p.p.), femmes (+3.3 p.p.)  
- Wallonie : hommes (+2.9 p.p.), femmes (+3.7 p.p.)

ans, il augmente de 5.5 p.p. par rapport à 2018 (67,1%). Cette tendance traduit une situation inverse à ce qui a été observé 3 années auparavant. Néanmoins, le taux continue à être nettement supérieur au taux wallon qui connaît également une croissance de 6.4 p.p.

### Taux d'emploi BIT<sup>6</sup> pour les comparaisons internationales

« Afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'Institut national de statistique belge. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoie l'ensemble de la série chaque année. »<sup>7</sup>

L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée).

Moyenne annuelle 2021	Homme	Femme	Total
Bassin du Brabant wallon	74,6%	67,3%	70,9%
Wallonie	69,2 %	61,2%	65,2%
Bassin de Bruxelles	62,7%	52%	57,3%

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2021

Le taux d'emploi des 20-64 ans est estimé à 70,9%. Celui-ci est supérieur au taux d'emploi des 15-64 ans (65,9%) en raison du faible taux d'emploi des plus jeunes et leur occupation en tant qu'étudiant. Tout comme pour les taux d'emploi des 15-64 ans (voir *supra*), le taux masculin est supérieur au taux féminin. Notons que dans cette tranche des 20-64 ans, en trois ans, la participation effective des femmes à l'emploi connaît une augmentation importante de + 9,8 p.p. comparée à celle des hommes (+ 1,5 p.p.). Cette tendance s'observe également, plus largement, au niveau wallon, hormis une diminution du taux BIT des hommes. Par ailleurs, l'écart entre l'emploi masculin et féminin a diminué de presque de moitié entre 2018 et 2021, ce qui concorde également avec la tendance générale wallonne.

Le taux d'emploi des 20-64 ans permet de faire des comparaisons au niveau européen et en lien avec les objectifs de la DPR 2019-2024. Cette dernière ambitionnait d'atteindre un taux d'emploi de 68,7% à l'horizon 2025. L'UE, quant à elle, avait fixé à la Belgique un objectif de 73,2% des 20-64 ans au travail en 2020. Celui-ci n'a pas été atteint puisque le taux d'emploi 2020 en Belgique s'élevait à 70,0%.

#### 2.2.2. Emploi intérieur

**L'emploi intérieur** comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidentes ou non sur ce territoire.

Dans cette partie, nous changeons d'angle de lecture en passant d'une analyse de l'emploi par rapport au lieu de domicile à l'analyse de l'emploi par rapport au lieu de travail.

L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail. Il est donc plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail

<sup>6</sup> Bureau International du Travail.

<sup>7</sup> IWEPS, Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage par commune calibrés sur l'enquête sur les forces de travail, 2023, <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-chomage-commune-calibres-lenquete-forces-de-travail/>

salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

### L'emploi intérieur et le ratio d'emploi intérieur

Le tableau ci-dessous répartit les diverses composantes de l'emploi intérieur ainsi que le ratio d'emploi intérieur et son évolution pour le Bassin, la Wallonie et Bruxelles.

Le ratio d'emploi intérieur est égal à l'emploi intérieur divisé par la population âgée de 15-64 ans domiciliée sur le territoire. Les ratios d'emploi supérieurs à 100 impliquent un emploi sur le territoire supérieur au nombre de personnes domiciliées.

Les travailleurs sont mobiles et n'occupent pas nécessairement des postes de travail sur leur commune ou le bassin. Certaines communes sont davantage attractives, possèdent des parcs d'activités, etc.

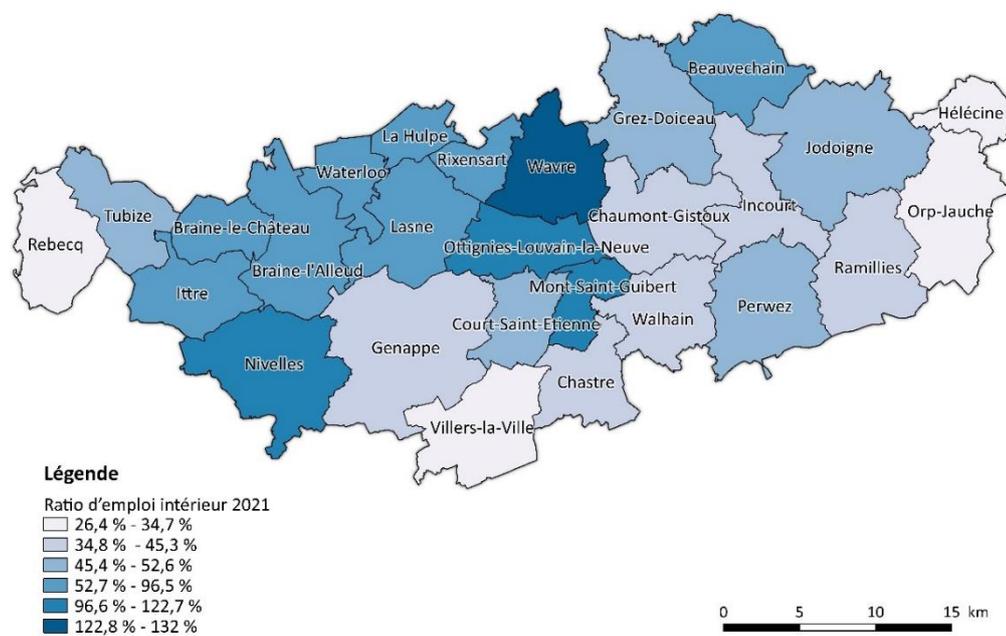
	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2021	Evolution du ratio de l'emploi intérieur 2011-2021
Bassin du Brabant wallon	140.488	49.673	1.459	191.620	260.747	73,5	+9,4 p.p.
Wallonie	1.125.619	295.717	15.475	1.436.810	2.346.170	61,2	+6,1 p.p.
Bassin de Bruxelles	652.857	111.645	5.729	770.231	839.197	91,8	-1 p.p.

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEM), 2012-2022

Le Bassin du Brabant wallon a un ratio plus élevé que la Wallonie. En revanche, il est nettement inférieur à Bruxelles, pour lequel on observe une grande mobilité entrante des travailleurs. Notre bassin est celui dont l'emploi a le plus augmenté depuis 2011 (9,4 points de pourcentage).

### Ratio d'emploi intérieur

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEM), moyenne annuelle 2021



Source : Comptes de l'emploi wallon

Réalisation : IBEFE BW

De manière générale, la situation commune par commune de l'emploi intérieur sur le bassin a très peu évolué en trois ans (2018-2021). Ce ratio est très différent d'une commune à l'autre dans le bassin. Les communes de Wavre (132%), de Nivelles (122,7%) et Ottignies – Louvain-la-Neuve (120%) restent dans le top 3 des ratios les plus élevés.

Enfin, Hélécinne (26,4%), Orp-Jauche (29,6%) et Rebecq (32%) restent les communes avec les ratios les plus faibles.

### 2.2.3. Emploi salarié

Le tableau ci-dessous représente la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré en fin de trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissements, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir de laquelle l'activité est exercée.

#### Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/06/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin 2022	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie <sup>8</sup>	Nb de postes 2018 Bassin	Evolution 2018-2022 (%)		Nb de postes femmes Bassin	Pourcentage de femmes
		Bassin	Wallonie			Bassin	Wallonie		
Agriculture, sylviculture et pêche	622	0,4%	0,5%	99,4	475	30,9%	16,4%	116	18,6%
Industries extractives et manufacturières	21.719	15,6%	11,4%	137,3	21.262	2,1%	1,4%	7457	34,3%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	253	0,2%	0,5%	35	307	-17,6%	7,1%	91	36%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	849	0,6%	1%	62	790	7,5%	10,4%	157	18,5%
Construction	5.259	3,8%	5,8%	65,8	5.159	1,9%	7,1%	479	9,1%
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	18.770	13,5%	12,1%	111,4	19.234	-2,4%	1,6%	9104	48,5%
Transports et entreposage	5.565	4,0%	4,8%	84	4.732	17,6%	4,8%	643	11,6%
Hébergement et restauration	4.979	3,6%	3,2%	111,7	4.824	3,2%	8,5%	1799	36,1%
Information et communication	6.197	4,5%	1,6%	273,4	4.232	46,4%	14,9%	1212	19,6%
Activités financières et d'assurance	4.037	2,9%	1,6%	177,1	3.960	1,9%	-7,4%	1983	49,1%
Activités immobilières	823	0,6%	0,6%	104,1	762	8%	6,3%	406	49,3%

<sup>8</sup> L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre de postes dans le secteur d'activité en Brabant wallon divisé par le nombre de postes en Brabant wallon, et le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie sur le nombre de postes en Wallonie. Si l'indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est spécialisée dans le secteur d'activité.

Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7.063	5,1%	2,9%	172,5	6.487	8,9%	15,1%	3257	46,1%
Activités de services administratifs et de soutien	14.534	10,5%	9,3%	112,7	13.454	8,0%	5,6%	7558	52%
Administration publique	11.527	8,3%	11,4%	73	11.179	3,1%	2,9%	5153	44,7%
Enseignement	16.148	11,6%	12,7%	91,8	15.296	5,6%	6,1%	10217	63,3%
Santé humaine et action sociale	16.115	11,6%	17,5%	66,3	14.880	8,3%	6,6%	11578	71,8%
Arts, spectacles et activités récréatives	2.442	1,8%	1,4%	125,7	2.019	21,0%	6,1%	873	35,7%
Autres activités de services	1.940	1,4%	1,8%	77,4	2.076	-6,6%	-4,4%	1488,0	76,7%
Activités des ménages et extra-territoriales	181	0,1%	0,1%	158,3	172	5,2%	-4,7%	85	47%
<b>Total général</b>	<b>138.401</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>130.825</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>63.656</b>	<b>0</b>

Au 30 juin 2022, il y a **138.401 postes de travail salarié dans le bassin du Brabant wallon**, soit 12,5% des postes de travail salariés en Wallonie. Entre 2018 et 2022, le nombre de postes de travail salarié a augmenté de 5,9%, soit 7.723 supplémentaires. Cette augmentation est, contrairement à 2019, plus forte qu'en Wallonie (+4,7%).

La représentation graphique en bulles ci-après illustre les chiffres du tableau ci-dessus, et indique comment se positionnent les différents secteurs d'activité au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2018 à 2022.

Ce sont toujours les quatre mêmes secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié en Brabant wallon (*taille des bulles*) :

- L'Industrie manufacturière (21.719, soit 15,6% des postes du bassin)
- Le Commerce de gros et de détail, réparation de véhicule (18.770, 13,5% des postes du bassin)
- L'Enseignement (16.148, 11,6% des postes du bassin)
- La Santé humaine et action sociale (16.115, 11,6% des postes du bassin)

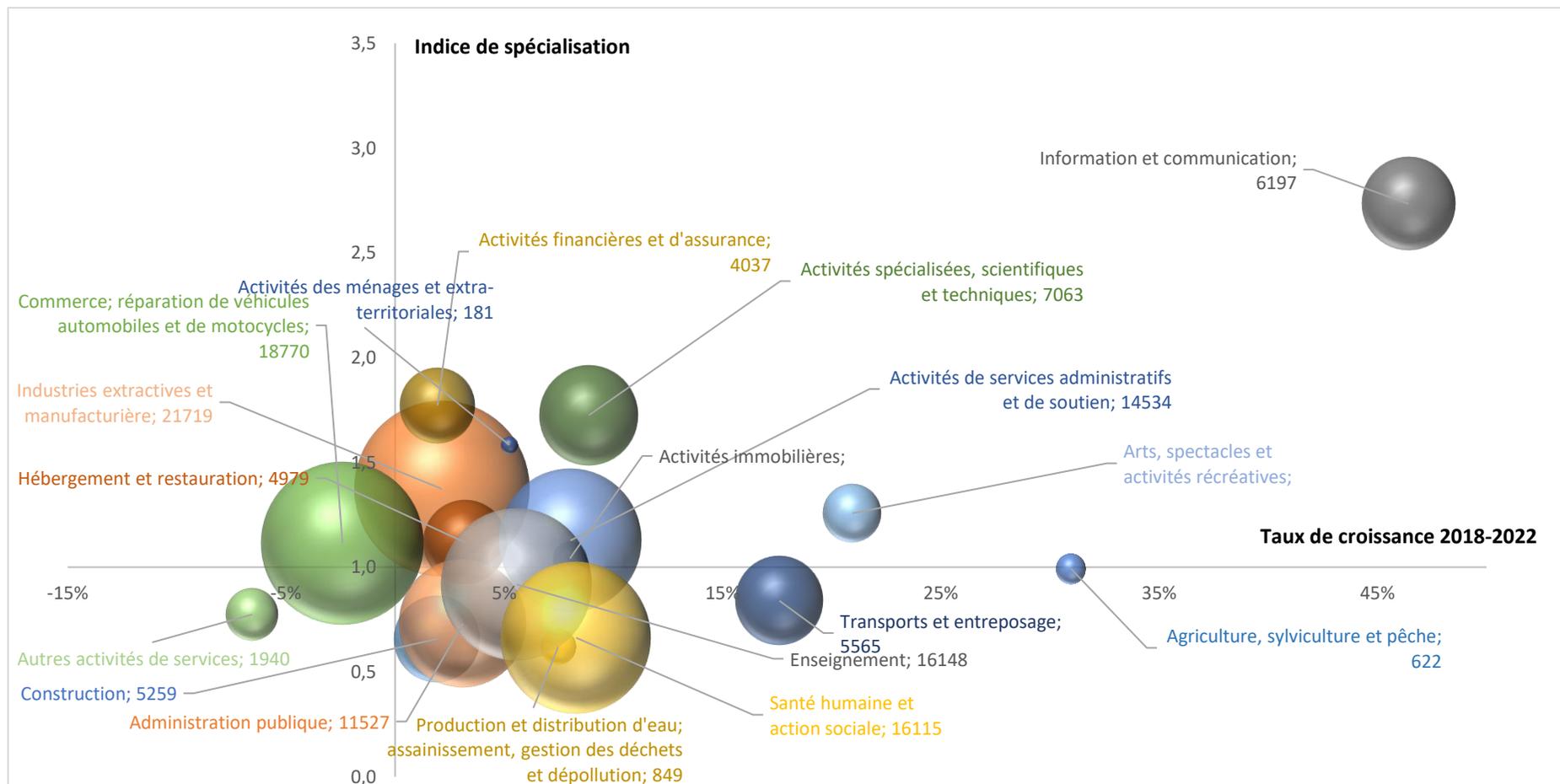
Les trois secteurs avec un indice de spécialisation le plus élevé en Brabant wallon sont (*bulles en haut du graphique*) :

- L'Information et communication (273,4)
- Les Activités financières et d'assurance (177,1)
- Les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (172,5)

Un indice de spécialisation permet d'évaluer la représentativité relative d'un secteur d'activité dans le bassin par rapport à la Région wallonne. Le secteur des activités financières et d'assurance fait son apparition dans le top 3.

Les trois secteurs avec l'évolution 2018-2022 des postes de travail la plus forte sont les mêmes que pour la période 2015/2019 (bulles à droite du graphique) :

- L'Information et la communication (+46,4%)
- L'Agriculture, sylviculture et pêche (+30,9%)
- Les Arts, spectacles et activités récréatives (+21%)



### 2.2.4. Travail indépendant

Les tableaux ci-dessous donnent une photo du travail indépendant (activité principale et aidants) sur notre territoire et en Wallonie. Il est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

#### Les indépendants et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb indépendants et aidants Bassin 2022	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2018-2022		Part des indépendants et aidants en activité principale Bassin	Part des aidants ou après la pension Bassin	% de femmes Bassin
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie			
Agriculture et pêche	3.625	6,6%	9,4%	70,2	8,6%	4,5%	64,2%	35,8%	24,9%
Industrie et artisanat	9.683	17,5%	20,5%	85,3	11,5%	12%	70,5%	29,5%	17,1%
Commerce	13.924	25,2%	27,0%	93,3	1,9%	2,2%	61,7%	38,3%	34,5%
Professions libérales	24.614	44,6%	35,1%	126,9	17,7%	17,9%	62%	38%	46%
Services	2.889	5,2%	7,1%	73,9	3,2%	7,9%	63,6%	36,4%	56,1%
Divers	505	0,9%	0,9%	102,7	73,5%	97,7%	57,4%	42,6%	40,4%
<b>Total général</b>	<b>55.240</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100</b>	<b>11,2%</b>	<b>10,5%</b>	<b>63,6%</b>	<b>36,4%</b>	<b>37,1%</b>

Au 31 décembre 2022, le bassin du Brabant wallon comptait 55.240 indépendants (dont 1.511 aidants), soit 16,3% des indépendants wallons. Entre 2018 et 2022, la progression du nombre d'indépendants est plus importante dans notre Bassin (+11,2%) qu'à l'échelle de la Wallonie (+10,5%).

Entre 2018 et 2022, le secteur Agriculture et pêche a progressé deux fois plus vite (+ 8,9%) que sur le reste de la région wallonne (+ 4,5%). Même s'il reste le seul secteur d'activité dans le bassin à avoir une évolution supérieure au reste de la région, sa progression est nettement inférieure à ce qu'avait connu le secteur entre 2015-2022, soit + 24,9 %. Par ailleurs la part de ce secteur est inférieure à la proportion wallonne, ce qui n'en fait pas une activité spécialisée en Brabant wallon. Enfin, c'est dans le secteur d'activité « Divers » où la tendance s'est inversée avec une progression de 73,5 % contre -43,1% en 2015-2019.

Parmi les indépendants dans le bassin, 63,6% occupent leur activité d'indépendant à titre principal, contre 58,8% en Wallonie.

Ce sont les Professions libérales qui composent la majeure partie des indépendants et aidants du Brabant wallon. Ce secteur compte 24.614 indépendants et représente à elle seule 44,6% des indépendants contre 35,1% en Wallonie, ce qui en fait la branche d'activité la plus spécialisée (IS=126,9) dans le Brabant wallon.

Tous secteurs confondus, les femmes représentent 37,1% des indépendants et aidants du bassin, soit légèrement moins qu'en Wallonie (37,8%). Les secteurs où elles sont les plus présentes sont les mêmes qu'en Wallonie : Services (56,1%), Professions libérales (46,0%) et Divers (40,4%). Le secteur Industrie et artisanat est le seul où les femmes sont légèrement plus représentées qu'en Wallonie (17,1% > 16,2%).

### TOP 20 des indépendants et aidants par profession

Source : INASTI, 31/12/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb d'indépendants et aidants 2022	Evolution 2018-2022	% A titre principal	Poids de la profession dans le total
prof. diverses à caract. intellectuel	8.952	24%	62,2%	16,2%
industrie du bâtiment	4.763	13,2%	80,1%	8,6%
Paramédical	4.456	18,8%	53,1%	8,1%
intermédiaires commerciaux	3.132	6,1%	56,3%	5,7%
Commerce	2.466	-10,5%	64,5%	4,5%
commerce en détail	2.316	0,1%	59,7%	4,2%
médecins, chirurgiens	2.292	12,9%	75,6%	4,1%
industrie hôtelière	2.125	4,3%	72,7%	3,8%
enseignement privé	1.709	17,1%	39,8%	3,1%
Arts	1.512	33,2%	55,3%	2,7%
soins de beauté	1.498	9,2%	62,1%	2,7%
cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1.422	-2,8%	60,9%	2,6%
commerce en gros	1.353	4,5%	64,4%	2,4%
prof. diverses à caract. manuel	1.330	-3,1%	64,7%	2,4%
Horticulteurs	1.196	21,3%	66,8%	2,2%
géomètres, ingénieurs, comptables, experts	1.101	2,7%	62,4%	2%
Lettres	1.084	17,4%	55,4%	2%
Avocats	1.069	6,7%	85,2%	1,9%
Architectes	1.047	4,2%	79%	1,9%
industrie d'art et de précision	955	19,2%	57%	1,7%

Au niveau du top 20 des professions indépendantes (y compris les aidants), les professions diverses à caractère intellectuel restent à la tête des activités exercées dans le bassin, suivies de l'industrie du bâtiment, et du paramédical.

Entre 2018 et 2022, la plupart des professions indépendantes (y compris les aidants) du top 20 ont connu une évolution positive de l'emploi. Les hausses les plus importantes concernent les arts (+33,2%), les professions diverses à caractère intellectuel (+24,0%), ainsi que les horticulteurs (+21,3%).

Seules trois d'entre elles ont connu une diminution du nombre d'indépendants : le commerce (-10,5%), en chiffres absolus, les professions diverses à caractère manuel (-3,1%) et les cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs (-2,8%).

### 2.2.5. Mobilité des travailleurs

#### Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin

Source : Censur 2021 ; traitement : IBEFE Bw

Lieu de travail	Nombre de travailleurs	
<b>En Belgique</b>	174.876	98,7%
<b>Région flamande</b>	14.077	7,9%
<b>Région wallonne</b>	107.946	60,9%
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>	52.640	29,7%
<b>Province d'Anvers</b>	1.557	0,9%
<b>Province du Brabant flamand</b>	11.245	6,3%
<b>Province du Brabant wallon</b>	91.577	51,7%
<b>Province de Flandre occidentale</b>	322	0,2%
<b>Province de Flandre orientale</b>	613	0,3%
<b>Province de Hainaut</b>	7.932	4,5%
<b>Province de Liège</b>	2.368	1,3%
<b>Province de Limbourg</b>	340	0,2%
<b>Province de Luxembourg</b>	334	0,2%
<b>Province de Namur</b>	5.735	3,2%
<b>Lieu de travail inconnu en Belgique</b>	213	0,1%
<b>Hors Belgique</b>	783	0,4%
<b>Lieu de travail inconnu</b>	1.459	0,8%
<b>Total</b>	<b>177.118</b>	<b>100%</b>

Un peu plus de la moitié des résidents du Brabant wallon (51,7%) y travaille. Près d'un tiers (29,7%) travaille en Région de Bruxelles-Capitale. Les autres résidents vont travailler essentiellement dans les provinces voisines : 6,3% en Brabant flamand, 4,5% en Hainaut et 3,2% dans la Province de Namur.

## Mobilité des travailleurs résidant en Belgique et venant travailler sur le territoire du Bassin

Source : Censur 2021 ; traitement : IBEFE Bw

Lieu de travail	Nombre de travailleurs	
<b>En Belgique</b>	166.133	100%
<b>Région flamande</b>	12.475	7,5%
<b>Région wallonne</b>	139.951	84,2%
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>	13.707	8,3%
<b>Province d'Anvers</b>	971	0,6%
<b>Province du Brabant flamand</b>	9.267	5,6%
<b>Province du Brabant wallon</b>	91.577	55,1%
<b>Province de Flandre occidentale</b>	490	0,3%
<b>Province de Flandre orientale</b>	1.138	0,7%
<b>Province de Hainaut</b>	28.141	16,9%
<b>Province de Liège</b>	4.832	2,9%
<b>Province de Limbourg</b>	609	0,4%
<b>Province de Luxembourg</b>	622	0,4%
<b>Province de Namur</b>	14.779	8,9%
<b>Total</b>	<b>166.133</b>	<b>100%</b>

Ce sont les habitants des provinces voisines et de Bruxelles qui viennent le plus travailler en Brabant wallon : 16,9% provenant du Hainaut, 8,9% provenant de Namur, 8,3% provenant de Bruxelles capitale et 5,6% provenant du Brabant flamand.

### 2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée

#### 2.3.1. Taux de chômage

**Le taux de chômage** exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi parmi la population active. C'est un indicateur clé pour l'analyse du marché du travail car il indique le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail. Il existe plusieurs manières de mesurer le taux de chômage. Nous utilisons ici des estimations établies au départ des données administratives.

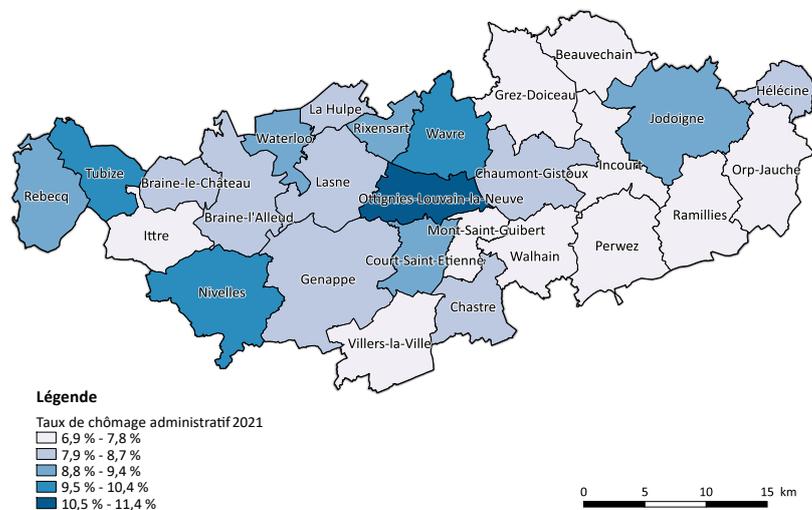
En 2021, le taux de chômage s'élève à 9% en Brabant wallon. Il s'agit, comme en 2018, du taux le plus faible des 10 bassins après celui du Luxembourg. Néanmoins son évolution est très faible et elle est la plus faible par rapport aux autres bassins.

Sur le territoire du bassin, l'ensemble des communes ont des taux inférieurs à la moyenne wallonne. Par ailleurs, la répartition commune par commune a très peu évolué. Ottignies-Louvain-la-Neuve (11,4%), Tubize (10,4%) et Nivelles (10,3%) restent, depuis 2016, les 3 communes avec les taux de chômage les plus élevés<sup>9</sup>. La commune avec le taux de chômage le plus faible reste toujours Walhain (7,2%).

<sup>9</sup> Cf. rapports de 2018 et de 2021

### Taux de chômage administratif des 15-64 ans

Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2012-2021



Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2012-2021

	Taux de chômage administratif 2021	Evolution taux de chômage administratif 2012-2021
Bassin du Brabant Wallon	9%	-1,9 p.p.
Bassin de Hainaut Centre	14,8%	-4,4 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	16%	-4,1 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	9,9%	-3,5 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	9,7%	-2,4 p.p.
Bassin de Liège	15,7%	-4,2 p.p.
Bassin de Verviers	11,9%	-3,8 p.p.
Bassin du Luxembourg	8,4%	-2,5 p.p.
Bassin de Namur	10,9%	-2,7 p.p.
Wallonie	12,3%	-3,5 p.p.
Bassin de Bruxelles	16,2%	-6,3 p.p.

### Taux de chômage administratif en fonction du genre et de l'âge

Source : IWEPS/IBSA, moyenne annuelle 2021

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin du Brabant wallon	8,7%	9,3%	22,1%	8,6%
Wallonie	12,4%	12,3%	27,5%	10,5%
Bassin de Bruxelles	15,6%	16,8%	25,7%	17,1%

En 2021, le taux de chômage des femmes dépasse celui des hommes dans trois bassins wallons, dont le Brabant wallon où la différence est la plus élevée (+0,6 p.p.), après Verviers et le Luxembourg (tous deux +0,1 p.p.). Le taux de chômage des jeunes (<25 ans) s'élève à 22,1% dans le Bassin contre 27,5% en Wallonie. Seul un autre Bassin wallon, celui du Luxembourg, enregistre un taux de chômage des moins de 25 ans plus bas (20,0%).

Le taux de chômage des personnes âgées de 50 à 64 ans (8,6%) est plus faible dans le Bassin qu'en Wallonie (10,5%), et dépasse celui de 3 bassins wallons (Huy, Wallonie picarde et Luxembourg).

#### 2.3.2. Les demandeurs d'emploi inoccupés

« Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)<sup>10</sup> sont les personnes inscrites auprès du service public de l'emploi et regroupent quatre grandes catégories de personnes :

- Les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA) ;
- Les jeunes demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle ;
- Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement des allocations et les demandeurs d'emploi inscrits à la demande du CPAS) ;
- Les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits librement. »

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le Bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

Sur le bassin, le Forem a recensé, en 2023, 17.328 demandeurs d'emploi inoccupés. Ce nombre représente 8,1% des DEI wallons.

<sup>10</sup> Définition du Forem.

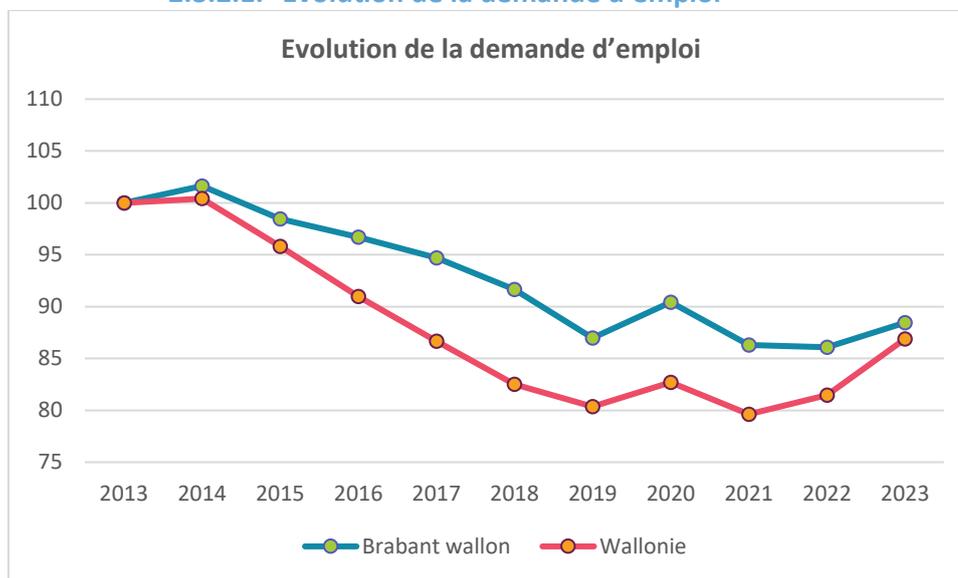
Le bassin du Brabant wallon a une réserve de main d'œuvre comportant le plus de DEI âgés de plus de 50 ans (30,3%) et il est le seul qui comprend une majorité de femmes (50,4%). Il s'agit des mêmes constats qu'en 2020.

39% des DEI sont inactifs depuis au moins 2 ans et 44,6% n'ont aucun permis de conduire. Ces indicateurs sont meilleurs que la moyenne wallonne (43,4% et 51,1%).

DEI 2023	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)
Bassin du Brabant wallon	17.328	16,5%	30,3%	50,4%	39,0%	44,6%
Bassin de Hainaut Centre	35.356	20,2%	22,3%	47,4%	45%	52,2%
Bassin de Hainaut Sud	39.233	20,1%	22,3%	47,2%	46,7%	53,2%
Bassin de Wallonie Picarde	17.391	23,4%	22,2%	46,5%	38,4%	53,4%
Bassin de Huy-Waremme	9.887	21,9%	26,2%	48,3%	42,7%	46,8%
Bassin de Liège	47.991	16,6%	25,8%	47%	46,7%	52,7%
Bassin de Verviers	12.597	18,9%	25,7%	48,3%	44,5%	51,3%
Bassin du Luxembourg	13.132	21,8%	23,2%	47,4%	34,5%	44,7%
Bassin de Namur	24.414	20,9%	24,2%	47,5%	40,9%	50,9%
Wallonie	217.329	19,5%	24,4%	47,5%	43,4%	51,1%
Bassin de Bruxelles	88.979	10,7%	26,5%	48,5%	46,7%	50,6%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE \* Actiris – données 2017

### 2.3.2.1. Evolution de la demande d'emploi



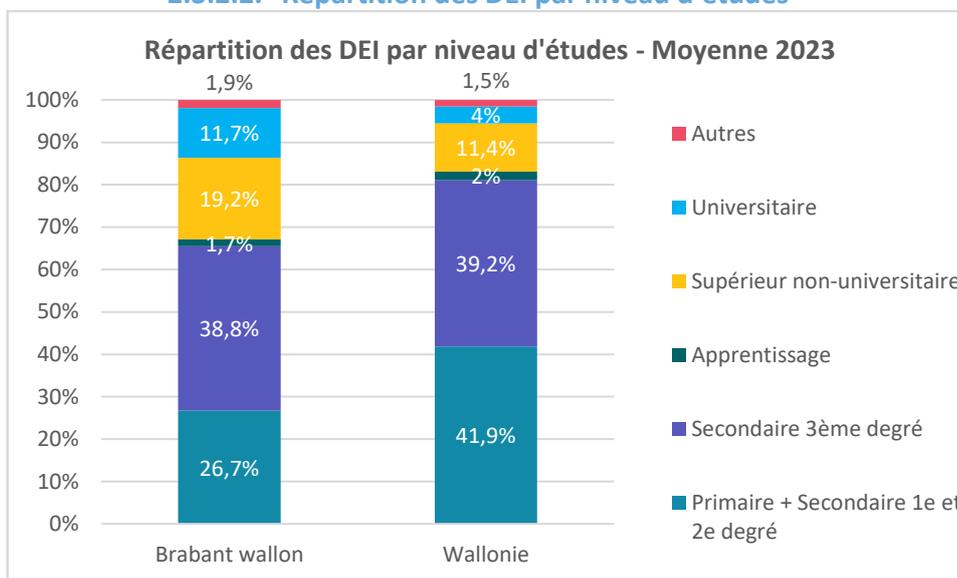
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Brabant wallon	19.588	19.906	19.287	18.943	18.550	17.952	17.038	17.712	16.905	16.861	17.328
Wallonie	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820	199.145	203.730	217.329

Source : Le Forem, moyenne annuelle, 2013-2023 ; Calculs : IBEFE Bw

Entre 2014 et 2019, la demande d'emploi a moins diminué en Brabant wallon qu'en Wallonie (-14,4% contre -20,0%). Le Brabant wallon a subi un pic similaire de demande d'emploi pendant la

crise COVID (2020). Depuis 2021, la demande d'emploi augmente de manière moins significative en Brabant wallon que la moyenne wallonne.

### 2.3.2.2. Répartition des DEI par niveau d'études

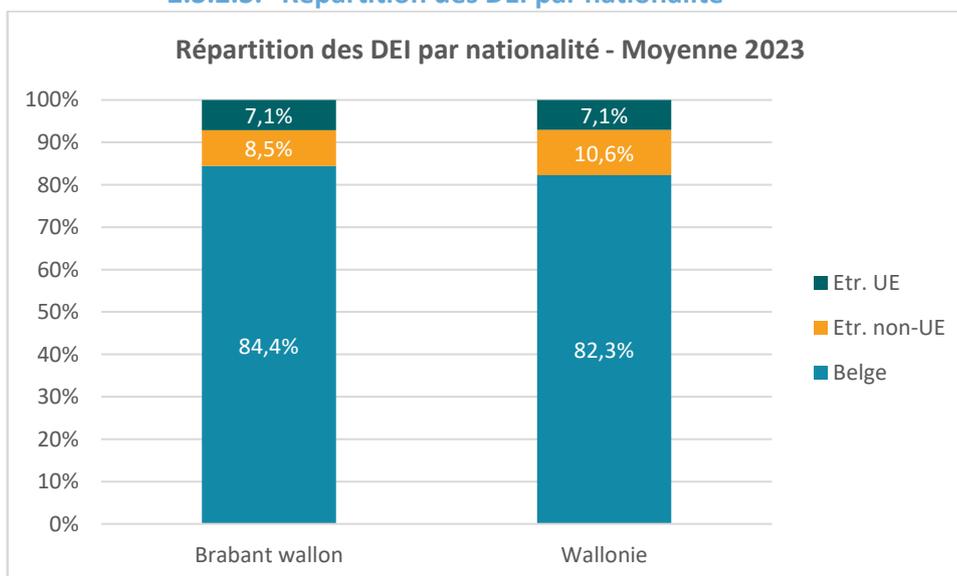


Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE Brabant wallon

En 2023, parmi les 17.328 DEI que compte le Bassin du Brabant wallon, 26,7% détiennent au plus un diplôme de l'enseignement secondaire 2<sup>ième</sup> degré pour 41,9% en Wallonie.<sup>11</sup>

La proportion de DEI déclarant un niveau d'études supérieures est plus importante dans le Bassin (30,9 % contre 15,4 % en Wallonie), parmi ceux-ci les 37,8% ont un niveau universitaire pour 25,9% en Wallonie.

### 2.3.2.3. Répartition des DEI par nationalité



Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE Brabant wallon

<sup>11</sup> Les personnes dont on ne connaît pas le niveau d'études sont répertoriées dans la catégorie primaire. La distinction entre primaire et premier degré n'est pas toujours établie.

En 2023, le Brabant wallon compte, proportionnellement, moins de DEI étrangers (15,6%) qu'en Wallonie (17,7%). Cette différence provient de la part moins importante de DEI non-UE (8,5% en Brabant wallon pour 10,6% en Wallonie).

#### 2.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Les 20 métiers repris ci-dessous correspondent à ceux sur lesquels les DEI du bassin se sont le plus fréquemment positionnés en mars 2024. Un même demandeur d'emploi peut se positionner sur plusieurs métiers. Il s'agit d'estimations qui peuvent donner une idée des métiers les plus recherchés.

Positionnement	Classe d'âge		Permis B	Durée	Genre	Etude Niveau fondamental <sup>12</sup>	Total général
	< 25 ans	50 ans et +	NON	2 ans et +	Féminin		
Agent administratif	7,5%	39,8%	28,8%	49,4%	73%	12,5%	1.181
Vendeur en habillement et accessoires	28%	18,6%	54,8%	40,2%	81,1%	30,4%	919
Magasinier	24,1%	20,4%	45%	40,5%	16,2%	35,3%	702
Secrétaire	9,2%	38,9%	22,2%	41,3%	86,4%	9,4%	661
Vendeur de denrées alimentaires dans le commerce de détail	35,1%	14%	59,1%	33,6%	64,1%	35,4%	599
Caissier	36,8%	17,4%	63,8%	37,2%	62,6%	31,2%	506
Employé de magasin	39,8%	12,5%	62%	35,7%	43,4%	29,3%	502
Agent d'accueil	12,1%	34,9%	33,8%	45,3%	76,2%	18,4%	479
Agent d'entretien des parcs et jardins	21,9%	20,7%	48,2%	39,8%	3,4%	42,7%	415
Vendeur d'articles de sports et de loisirs	35,5%	12%	56,9%	30,9%	46,6%	28,9%	408
Chauffeur livreur	14,1%	28,8%	2,6%	44,7%	5,1%	35%	389
Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	13,9%	23,7%	67%	42%	72,8%	34,3%	367
Analyste-développeur / développeuse TIC	18%	17,4%	29,7%	29,7%	14,8%	8,2%	317
Graphiste infographiste	23,6%	13,4%	39,3%	37,7%	41,6%	6,9%	305
Délégué commercial grands comptes et entreprises	4,6%	42,2%	7,6%	36,6%	29%	14,2%	303
Accueillant d'enfant	11%	32,4%	46,6%	49,8%	96,8%	16,7%	281
Assistant technique et administratif	10,8%	26,6%	25,9%	31,3%	70,1%	8,6%	278
Assistant commercial	5,8%	42%	18,1%	36,6%	68,7%	7%	243
Commis de cuisine	25,6%	19,4%	57%	38%	50%	31%	242
Animateur d'activités culturelles ou ludiques	16,5%	23,2%	37,1%	32,9%	58,2%	12,7%	237

Source : Le Forem, mars 2024 – Calculs : IBEFE Bw

Parmi les 10 premiers métiers, la moitié des positionnements sont liés à la vente (Vendeur en habillement et accessoires, Vendeur de denrées alimentaires dans le commerce de détail, Caissier, Employé de magasin, Vendeur d'articles de sport et de loisirs). Plus de la moitié des DEI positionnés sur ces métiers n'ont pas le permis B.

<sup>12</sup> Le niveau d'enseignement fondamental comprend deux niveaux : l'enseignement maternel et primaire

Le métier de Vendeur en habillement et accessoires est davantage recherché par un public féminin.

Parmi les 20 métiers les plus recherchés dans le Bassin du Brabant wallon, ce sont l'Agent administratif (39,8%), le Secrétaire (38,9%), le Délégué commercial grands comptes et entreprises (42,2%) et l'Assistant commercial (42,0%) qui comptent proportionnellement le plus de DEI âgés positionnés (plus de 50 ans). Parmi ceux-ci le métier de Secrétaire est bien davantage recherché par un public féminin.

96,8% des DEI positionnés sur le métier d'Accueillant d'enfants sont des femmes, et près de la moitié d'entre elles (46,6%) n'a pas le permis de conduire B.

Parmi les 20 métiers les plus recherchés dans le Bassin du Brabant wallon, le problème de la mobilité est le plus élevé (67,0% sans permis B) pour le Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces, métier recherché par des femmes dans 72,8% des cas.

### 2.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).

Ces données portent sur les bénéficiaires domiciliés dans le Bassin et sont exprimées en moyenne mensuelle.

	Bénéficiaires Du (E)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Evolution 2013-2022
Bassin du Brabant Wallon	3.771	1.521	2.249	1.321	851	77%
Bassin de Hainaut Centre	12.738	5.462	7.276	4.945	4.945	61%
Bassin de Hainaut Sud	14.197	6.015	8.183	4.190	3.626	34,3%
Bassin de Wallonie Picarde	5.085	2.235	2.850	1.920	1.193	45,1%
Bassin de Huy-Waremme	2.472	1.058	1.414	929	598	47,3%
Bassin de Liège	20.539	9.017	11.522	6.534	5.299	43,5%
Bassin de Verviers	4.493	1.940	2.553	1.349	1.094	31,1%
Bassin du Luxembourg	2.950	1.221	1.729	944	776	37,1%
Bassin de Namur	8.037	3.710	4.327	2.975	1.822	51%
Wallonie <sup>13</sup>	75.398	42.786	32.612	25.389	18.429	48,9%
Bassin de Bruxelles	44.285	19.861	24.425	15.171	ND	34,3%

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle 2013-2022 ; Calculs : IWEPS, IBSA

En 2022, le Bassin du Brabant wallon comptait 3.771 bénéficiaires du RIS (moyenne mensuelle), soit 5,0% des bénéficiaires wallons.

Davantage de femmes sont bénéficiaires du RIS (59,6% dans le bassin et 56,7 % en Wallonie).

<sup>13</sup> Les chiffres de la Wallonie comprennent ceux de la Communauté germanophone qui ne sont pas compris dans les chiffres des bassins.

La part de bénéficiaires d'un RIS parmi les 18-24 ans représente un peu plus d'un tiers dans le bassin (35,0%), et un tiers en Wallonie (33,7%). Les plus de 45 ans représentent moins d'un quart dans le bassin (22,6%), et 24,4% en Wallonie.

En termes d'évolution (2013-2022), on observe une augmentation importante du nombre de bénéficiaires (77,0%) en Brabant wallon, pour moins de la moitié (48,9%) en Wallonie.

## 2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par le Service Public de l'Emploi Wallon, le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Les études sectorielles indiquent que le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, plusieurs canaux peuvent être utilisés par les partenaires pour diffuser une même opportunité d'emploi (site du Forem, site de l'agence d'intérim, etc.) ; il se peut donc ainsi qu'une même offre soit comptabilisée plusieurs fois dans les chiffres d'opportunités d'emploi (une fois par canal utilisé).

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

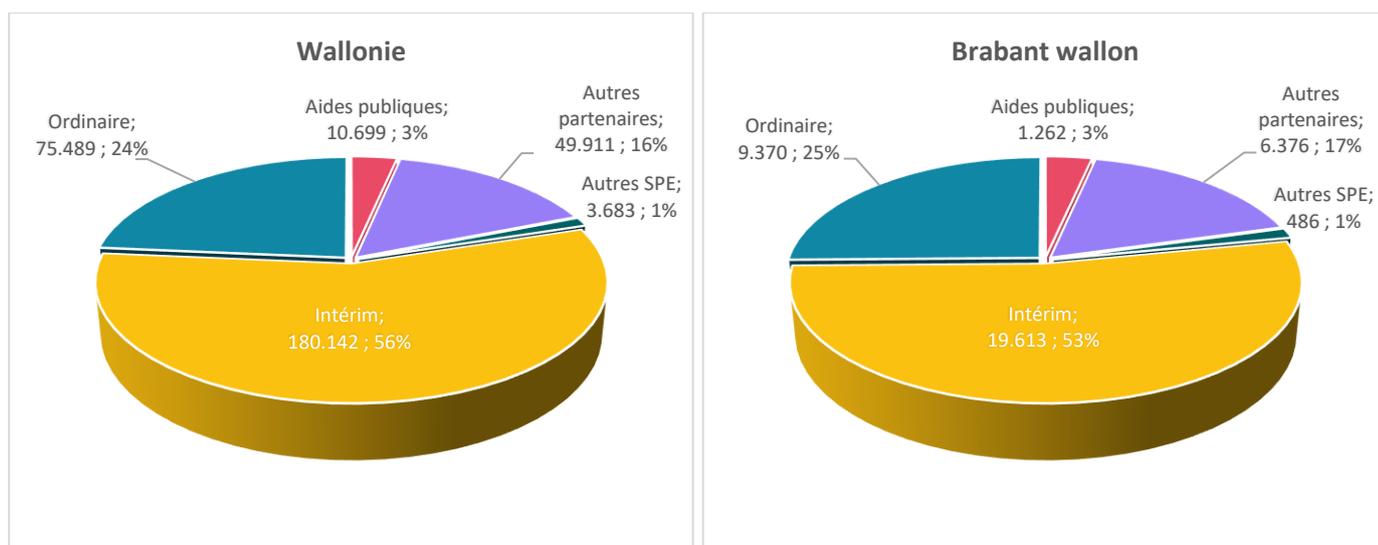
Les opportunités d'emploi reflètent les postes disponibles parmi les offres reçues par le Forem (une offre pouvant contenir plusieurs postes de travail).

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi ; c'est juste que le Forem n'en a pas connaissance.

### 2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Les "opportunités d'emploi reçues" sont réparties entre différents circuits de travail :

- Circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) : regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : englobe les opportunités d'emploi intérimaire qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE).
- Circuit de travail « aides publiques » : englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides « Impulsion », etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre Service de l'Emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : dénombre les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les Services de l'Emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.



Source : Le Forem 2023. Calculs : IBEFE Bw

En 2023, 37.107 opportunités d'emploi (OE) ont été diffusées pour le Bassin du Brabant wallon, soit 11,6 % des opportunités d'emploi se rapportant à la Wallonie.

Dans le bassin, plus de la moitié (52,9%) des opportunités diffusées en 2023 émanent de l'intérim. Cela reste néanmoins inférieur à la Wallonie (56,3%). Viennent ensuite le circuit du travail ordinaire (25,3 % > 23,6 %), les autres partenaires (17,2 % > 15,6 %) et les aides publiques (3,4 % > 3,3 %).

#### 2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers Rome V3

Le tableau ci-dessous distribue les opportunités d'emploi, au lieu de travail, par catégorie professionnelle pour l'année 2023. Il indique également la part de l'intérim pour chaque catégorie professionnelle pour la Wallonie et le Bassin.

FAMILLE DE MÉTIERS ROME V3	Bassin 2023	Wallonie 2023	Part de l'Intérim 2023
A - AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	764	4.169	77,49%
B - ARTS ET FACONNAGE D'OUVRAGES D'ART	134	777	73,88%
C - BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	607	3.489	73,48%
D - COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	3.143	27.214	53,83%
E - COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA	225	1.668	53,78%
F - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	2.097	38.073	64,28%
G - HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	2.918	17.358	49,52%
H – INDUSTRIE	4.915	52.771	65,29%
I - INSTALLATION ET MAINTENANCE	4.856	47.500	75,7%
J – SANTE	986	10.445	20,89%
K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	4.702	30.047	6,91%
L – SPECTACLE	30	259	13,33%
M - SUPPORT A L'ENTREPRISE	7.744	47.587	48,4%
N - TRANSPORT ET LOGISTIQUE	3.986	38.560	67,79%
Métier non défini	0	7	/
<b>Total</b>	<b>37.107</b>	<b>319.924</b>	<b>52,86%</b>

Source : Le Forem 2023. Calculs : IBEFE Bw

En 2023, trois familles de métiers ROME V3 concentrent 47,2% des d'opportunités d'emploi en Brabant wallon : • *Support à l'entreprise (M)* : 7.744, • *Industrie (H)* : 4.915, et • *Installation et maintenance (I)* : 4.856. Ces mêmes familles de métiers ROME V3 arrivent en tête en Wallonie et comptent 46,2% des opportunités d'emploi, où • *le Support à l'entreprise (M)* arrive en seconde position après ° *l'Industrie (H)*.

En 2023 en Brabant wallon, • *les Services à la personne et à la collectivité (K)* arrivent en 4<sup>ème</sup> position avec 4.702 opportunités d'emploi. Cette famille de métiers ROME V3 est en 6<sup>ème</sup> position en Wallonie, après • *le Transport et logistique (N)* et • *la Construction, bâtiment et travaux publics (F)*.

En Brabant wallon, la part de l'intérim est prépondérante dans • *l'Agriculture et pêche, espaces naturels et espèces verts, soins aux animaux (A)*, suivi par • *Installation et maintenance (I)*, • *Arts et façonnage d'ouvrages d'arts (B)* et • *Banque, assurance, immobilier (C)*.

### 2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des métiers en demande<sup>14</sup> pour le Bassin du Brabant wallon en 2023. Ce tableau est établi sur la base de l'analyse de l'ensemble des opportunités d'emploi gérées par le Forem, au lieu de travail. Nous avons décidé de limiter ce tableau et l'analyse aux 30 métiers les plus recherchés dans le Bassin. Ces métiers sont classés selon le nombre décroissant d'opportunités d'emploi. Vous trouvez dans le tableau une indication sur les difficultés de recrutement et les tensions pour chaque métier, au niveau régional.

Intitulé ROME V3	Code ROME V3	Opportunités Bassin 2023	Opportunités Wallonie 2023	Intitulé métier en pénurie ou fonction critique	Pénurie de main d'œuvre	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail	Type de tension (S – C - N)
Opérations administratives	M1602	1.823	9.310	/				
Services domestiques	K1304	1.431	6.048	Aide ménager à domicile	X	X	X	S
Promotion des ventes	M1706	1.424	6.837	/				
Magasinage et préparation de commandes	N1103	1.197	8.486	/				
Mécanique automobile et entretien de véhicules	I1604	1.048	8.782	*Technicien automobile *Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds	X	X		S
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	N4101	996	11.884	*Conducteur de poids lourd permis C *Conducteur de poids lourd permis CE *Conducteur de poids lourds CE – Convoi exceptionnel *Conducteur de poids lourds CE - Multibennes	X	X	X	S
Personnel de cuisine	G1602	913	5.317	*Chef de partie *Commis de cuisine *Cuisinier	X <sup>15</sup>	X	X	S

<sup>14</sup> Le concept de métier en demande correspond aux métiers pour lesquels il y a eu le plus d'opportunités d'emploi au cours de l'année civile, en l'occurrence ici 2020 (définition Forem).

<sup>15</sup> Uniquement chef de partie

Intitulé ROME V3	Code ROME V3	Opportunités Bassin 2023	Opportunités Wallonie 2023	Intitulé métier en pénurie ou fonction critique	Pénurie de main d'œuvre	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail	Type de tension (S – C - N)
Installation et maintenance électronique	I1305	849	5.989	Technicien de maintenance en électronique industrielle	X	X		S
Maintenance électrique	I1309	842	7.709	Électricien de maintenance	X	X		S
Personnel de la Défense	K1701	680	1.965	Collaborateur à la défense	X			C
Comptabilité	M1203	674	4.402	Comptable	X	X	X	S
Soudage manuel	H2913	544	4.735	*Soudeur à l'électrode enrobée *Soudeur TIG *Soudeur semi-automatique	X <sup>16</sup>	X	X	S
Entretien des espaces verts	A1203	542	2.430	/				
Personnel polyvalent en restauration	G1603	518	1.954	/				
Assistance de direction d'hôtel-restaurant	G1401	505	2.001	/				
Nettoyage de locaux	K2204	484	5.893	Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces		X	X	S
Vente en alimentation	D1106	467	4.307	/				
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	I1304	454	6.462	Electromécanicien de maintenance industrielle	X	X		S
Études et développement informatique	M1805	451	1.411	Analyste-développeur TIC	X	X	X	S

<sup>16</sup> Sauf soudeur semi-automatique

Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	H1401	403	2.656	Responsable du planning et de la gestion de la production	X	X	X	S
Montage-assemblage mécanique	H2909	393	3.562	Opérateur en montage et assemblage mécanique	X	X	X	c
Assistanat en ressources humaines	M1501	381	3.499	/				
Enseignement général du second degré	K2107	365	854	Enseignant dans l'enseignement secondaire	X			S
Maintenance mécanique industrielle	I1310	345	5.287	Mécanicien de maintenance	X	X	X	S
Relation commerciale grands comptes et entreprises	D1402	317	2.617	/				
Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	I1306	314	3.099	*Technicien en froid et climatisation *Technicien HVAC	X <sup>17</sup>	X	X	S/N
Management et ingénierie qualité industrielle	H1502	301	2.142	*Responsable contrôle qualité en industrie	X	X	X	S
Courtage en assurances	C1103	300	1.037	/				
Câblage électrique et électromécanique	H2602	292	3.594	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	X	X	X	C
Encadrement du personnel de caisses	D1508	292	2.424	/				

Source : Le Forem 2023 – Calculs : IBEFE Bw

En 2023, les cinq métiers qui comptent le plus d'opportunités d'emploi dans le Bassin du Brabant wallon sont les suivants :

- ° Opérations administratives (1.823), soit 19,2% des opportunités wallonnes
- ° Services domestiques (1.431), soit 23,7% des opportunités wallonnes
- ° Promotion des ventes (1.424), soit 20,8% des opportunités wallonnes
- ° Magasinage et préparation de commandes (1.197), soit 14,1% des opportunités wallonnes
- ° Mécanique automobile et entretien de véhicules (1.048), soit 11,9% des opportunités wallonnes

19 des métiers sont des métiers en pénurie ou des fonctions critiques, dont environ les trois quarts de manière structurelle.

<sup>17</sup> Uniquement Technicien en froid et climatisation

## 2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi<sup>18</sup>

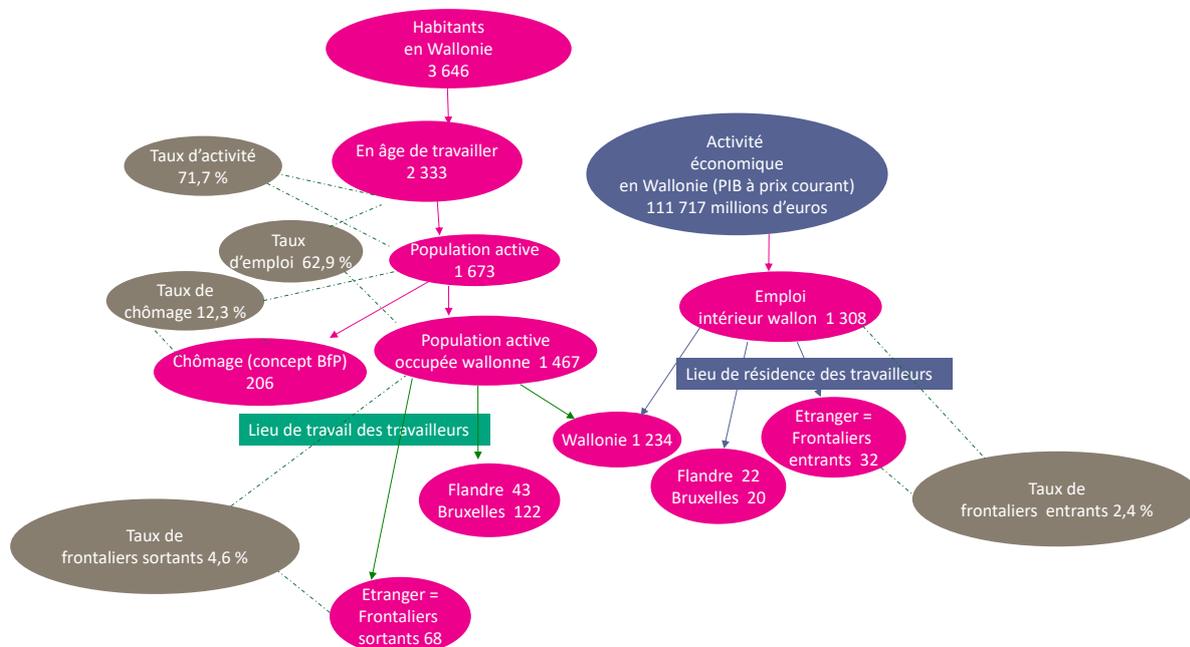
### 2.5.1. Perspectives pour le marché du travail en Wallonie à l'horizon 2028

Dans cette section, les perspectives présentées pour le marché du travail wallon à l'horizon 2026 sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen<sup>19</sup>). Pour en savoir plus sur le modèle, nous vous invitons à consulter l'annexe n°3.

Nous nous limiterons ici à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle<sup>20</sup>. Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026). Enfin, un graphique montre l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

#### Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111.717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1.308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1.234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20.000 à Bruxelles et 32.000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

<sup>18</sup> Cette partie est un extrait de la note rédigée par Mme Valérie Vander Stricht (IWEPS) pour les IBEFE sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 » de l'IWEPS.

<sup>19</sup> Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

<sup>20</sup> Même s'il s'agit de l'année en cours, il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2019. Pour l'année 2020, les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (Services publics de l'Emploi et ONSS notamment).

Sur cette base, on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1.673 million de Wallons faisant partie de la population active, 1.234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43.000), à Bruxelles (122.000) ou à l'étranger (68.000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206.000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI -demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

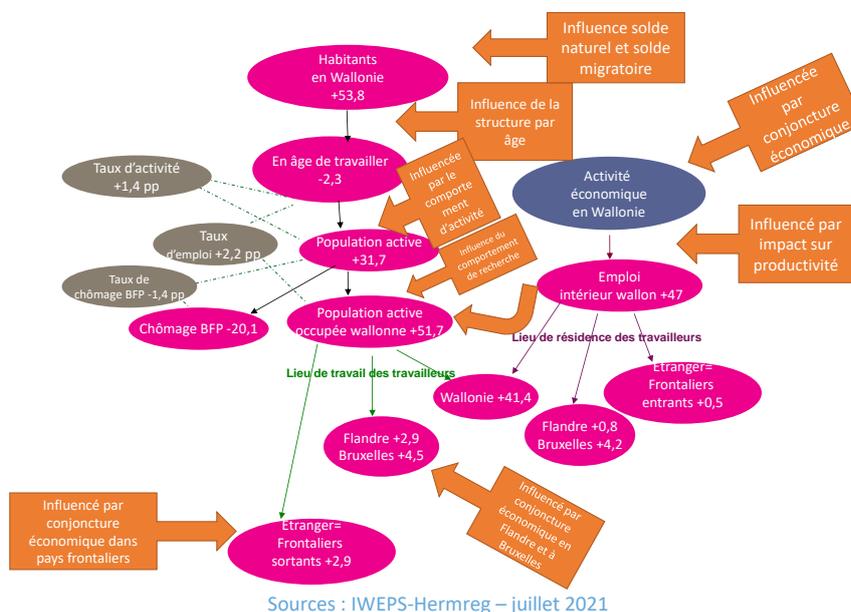
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021, et un taux de sortants, comprenant également les Wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les Wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7 % en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les Wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9 % en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'Enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3 % en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021, il s'établirait à 65,0 % (une augmentation de 0,4 p.p. par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

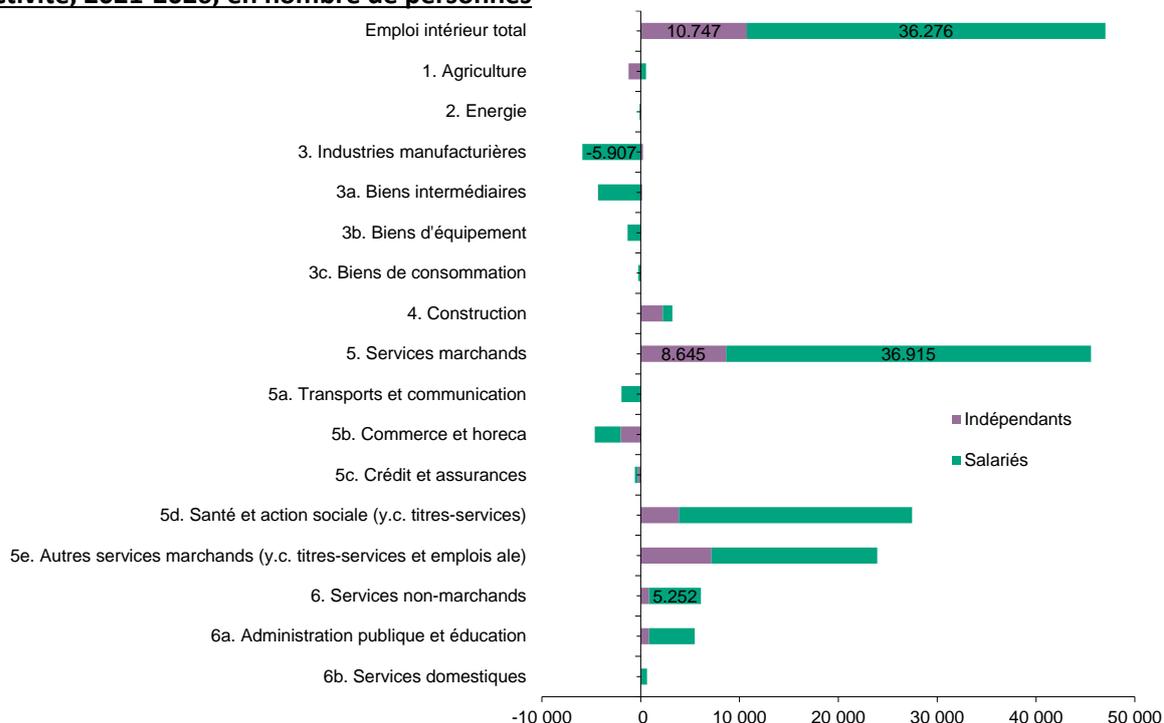
Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

**Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en points de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026**



Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026), l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47.000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 Wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4.200), le nombre de frontaliers entrants augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4.500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2.900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2.900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51.700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31.700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20.100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau du Plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 pp. pour atteindre 66,6 % en 2026.

**Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes**



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47.023 travailleurs, soit une hausse de +3,6% ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6%. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45.560 emplois (+5,9%, soit un TCAM de 1%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+27.453 emplois, soit +13,9 % ou 2,2 % en TCAM) et les autres services marchands (+23.931 emplois, soit +8,3% ou 1,3% en TCAM), les services non marchands contribueraient également à cette croissance (+6.099, +2,2 % ou 0,4 % en TCAM) ainsi que la construction (+3.195 emplois soit +3,8% ou 0,6% en TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Cependant, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (- 5.683 emplois, soit -4,3% ou -0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchands, le commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement,

continueraient dans les premières années de projection à voir leur nombre d’emplois diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement 4.646 et 1.935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l’emploi intérieur serait portée tant par l’emploi salarié (+36.276 salariés soit +3,4% ou + 0,6% en TCAM) que l’emploi indépendant (+10.747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

### 2.5.2. Créations et faillites d’entreprises

SECTEUR NACE	Créations			
	Bassin		Wallonie	
	2018	2022	2018	2022
A Agriculture	88	90	758	781
B Industries extractives	0	1	6	3
C Industrie manufacturière	166	140	1.116	1.205
D Production et distribution d’électricité	5	1	32	22
E Prod eau, assainissement, déchets	1	2	40	47
F Construction	344	347	2.783	3.117
G Commerce	501	465	4021	3902
H Transports et entreposage	73	50	465	411
I Hébergement et restauration	155	153	1.753	1.716
J Information et communication	345	336	1.325	1.309
K Activités financières et d’assurance	35	31	230	179
L Activités immobilières	112	161	560	802
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	1.011	1.132	3.930	4.730
N Activités de services admin. et de soutien	348	344	1.775	2.186
O Administration publique	0	1	6	5
P Enseignement	199	199	878	1024
Q Santé humaine et action sociale	200	810	1.031	4.935
R Arts, spectacles, etc.	186	167	888	962
S Autres activités de services	216	231	1.844	1.995
T Activités des ménages	1	1	4	8
U Activités extra-territoriales	0	1	0	1
Activité économique inconnue	1	0	16	4
<b>Total</b>	<b>3.987</b>	<b>4.663</b>	<b>23.461</b>	<b>29.344</b>

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2018-2022

En 2022, le Bassin du Brabant wallon enregistre 4.663 créations d’entreprises, soit 15,9% des créations wallonnes.

Le secteur qui a connu le plus de créations en 2022 en Brabant wallon sont les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (1.132), comme en 2018. Le secteur de la Santé humaine et action sociale suit de près (810), avant le Commerce (465).

Cette progression dans le secteur de la Santé humaine et action sociale résulte essentiellement de créations dans les activités pour la Santé humaine (801), et au sein de cette division, de l'activité des médecins et des dentistes (470), et des autres activités pour la santé humaine (330)<sup>21</sup>.

Au cours de la période 2018-2022, la croissance globale des créations s'élève à 17% dans le Bassin du Brabant wallon contre 25,1% en Wallonie.

SECTEUR NACE	Faillites			
	Bassin		Wallonie	
	2019	2023	2019	2023
A Agriculture	1	1	33	30
B Industries extractives	-	-	1	-
C Industrie manufacturière	26	13	139	135
D Production et distribution d'électricité	-	-	1	2
E Prod eau, assainissement, déchets	1	-	5	4
F Construction	81	60	538	514
G Commerce	83	73	597	574
H Transports et entreposage	13	20	101	138
I Hébergement et restauration	46	47	556	534
J Information et communication	18	21	77	71
K Activités financières et d'assurance	5	4	25	20
L Activités immobilières	20	8	63	47
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	42	47	166	199
N Activités de services admin. et de soutien	24	22	145	135
O Administration publique	-	-	-	-
P Enseignement	5	5	17	21
Q Santé humaine et action sociale	11	11	78	74
R Arts, spectacles, etc.	6	11	60	59
S Autres activités de services	16	15	98	99
T Activités des ménages	-	-	-	-
U Activités extra-territoriales	-	-	-	-
Activité économique inconnue	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>398</b>	<b>358</b>	<b>2.700</b>	<b>2.656</b>

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2019-2023

En 2023, le Bassin du Brabant wallon a recensé 358 faillites d'entreprises, soit 13,5% des faillites wallonnes.

<sup>21</sup> Source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium) - Nombre de créations (primo-assujettis ou ré-assujettissements), de radiations, et d'assujettis actifs à la TVA par activité économique, localisation du siège social et forme juridique – 2018 et 2022

Les secteurs qui ont connu un nombre important de faillites en 2023 sont le Commerce (73), la Construction (60), l'Hébergement et restauration, et les Activités spécialisées, scientifiques et techniques. Ces deux derniers secteurs enregistrent le même nombre de faillites (47).

Entre 2019 et 2023, le nombre de faillites en Brabant wallon a diminué de 10,1% (contre -1,6% en Wallonie).

En Wallonie, parmi les secteurs qui ont connu un nombre important de faillites, on retrouve le Commerce (574), l'Hébergement et restauration (534), et la Construction (514).

## En bref

Dans le bassin du Brabant wallon, le **taux d'activité** (*le pourcentage de personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi parmi la population en âge de travailler*) est légèrement supérieur à celui de la Wallonie (72,5% pour 69,8%).

Le bassin du Brabant wallon se distingue par un **taux d'emploi** (*le pourcentage de personnes en emploi parmi la population en âge de travailler*) particulièrement plus élevé et un **taux de chômage** inférieur aux taux wallons. Le Brabant wallon a le deuxième taux d'emploi le plus élevé (65,9%) après le bassin de Huy-Waremme (66,8%) et le taux de chômage le plus faible des 10 bassins (9,0%) après celui du Luxembourg (8,4%).

En termes d'évolution, entre 2018 et 2022, **l'emploi salarié** a augmenté de 5,9%, soit 7.723 postes de travail salarié supplémentaires en Brabant wallon. Cette augmentation est, contrairement à 2019, plus forte qu'en Wallonie (+4,7%).

Les trois **secteurs avec la progression des postes de travail la plus forte** sont les mêmes que pour la période 2015-2019 : l'Information et la communication (+46,4%), l'Agriculture, sylviculture et pêche (+30,9%), et les Arts, spectacles et activités récréatives (+21%).

Seuls trois **secteurs font face à une diminution de l'emploi salarié** : la Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (-17,6%), les Autres activités de services (-6,6%), et le Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (-2,4%).

Ce sont toujours les quatre mêmes **secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié** : l'Industrie manufacturière (15,6%), le Commerce de gros et de détail, réparation de véhicule (13,5%), l'Enseignement (11,6%) et la Santé humaine et action sociale (11,6%).

Trois **secteurs** (dont les volumes d'emploi restent limités) sont **plus spécifiques** au bassin du Brabant wallon (indices de spécialisation le plus élevé) : l'Information et communication (273,4), (dont la forte progression a été soulignée ci-dessus), les Activités financières et d'assurance (177,1), et les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (172,5).

Au 31 décembre 2022, le bassin du Brabant wallon comptait 55.240 **indépendants** (dont 1.511 aidants), soit 16,3% des indépendants wallons. Entre 2018 et 2022, la progression du nombre d'indépendants est plus importante dans notre Bassin (+11,2%) qu'à l'échelle de la Wallonie (+10,5%).

Les Professions libérales comptent 44,6% des indépendants (contre 35,1% en Wallonie), ce qui en fait la branche d'activité la plus spécialisée (IS=126,9) dans le Brabant wallon.

La **demande d'emploi** sur le bassin représente 8,1% des DEI wallons. Le **taux de chômage des jeunes (<25 ans)** s'élève à 22,1% contre 27,5% en Wallonie. Il s'agit du second taux de chômage des jeunes le plus bas après celui du Luxembourg (20%). Le bassin du Brabant wallon a une **réserve de main d'œuvre** comportant le plus de **DEI âgés** (30,3% de plus de 50 ans) et il est le seul qui comprend une majorité de femmes (50,4%). Il s'agit des mêmes constats qu'en 2020.

En 2022, le Bassin du Brabant wallon comptait 3.771 **bénéficiaires du RIS** (moyenne mensuelle), soit 5% des bénéficiaires wallons. En termes d'évolution (2013-2022), on observe une augmentation importante du nombre de bénéficiaires (77%) pour moins de la moitié (48,9%) en Wallonie. Les moins de 25 ans représentent un peu plus d'un tiers dans le bassin (35%).

En 2023, 37.107 **opportunités d'emploi (OE)** ont été diffusées pour le Bassin du Brabant wallon, soit 11,6% des opportunités d'emploi se rapportant à la Wallonie. Plus de la moitié (52,9%) des

opportunités d'emploi émanent de l'intérim. La part de l'intérim est prépondérante dans l'Agriculture et pêche, espaces naturels et espèces verts, soins aux animaux (A), suivi par Installation et maintenance (I), Arts et façonnage d'ouvrages d'arts (B) et Banque, assurance, immobilier (C).

Concernant la **santé de la structure entrepreneuriale** en Brabant wallon, les créations d'actifs assujettis à la TVA ont augmenté de 17,0% de 2018 à 2022 (contre 25,1% en Wallonie). Pour la période 2019-2023, le nombre de faillites d'actifs assujettis à la TVA a nettement diminué dans le Bassin (-10,1% contre à peine -1,6% en Wallonie).



## CHAPITRE 3 – FRÉQUENTATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

### 3.1. Données globales, de cadrage

#### Remarques préalables :

- La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques) certifiées. Certaines sont calculées par l'IBEFE Bw sur base de celles-ci.
- Les opérateurs de l'enseignement et les IFAPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire, tandis que les CISP, le Forem, les Centres de compétences, la VdC, les CFISPA comptabilisent les inscriptions en année civile.

#### 3.1.1. Nombre total d'apprenants dans le Bassin

##### A. Formation initiale

#### ***L'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice***

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés : 1<sup>e</sup> degré (degré d'observation) ; 2<sup>e</sup> degré (degré d'orientation) ; 3<sup>e</sup> degré (degré de détermination) ; 4<sup>e</sup> degré (Soins infirmiers).

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2<sup>e</sup> degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6<sup>e</sup> année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6<sup>e</sup> année, soit au terme d'une 7<sup>e</sup> année (CQ6 et/ou CQ7).

#### ***L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale***

En plus de l'enseignement en plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 définissant *les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

#### ***L'IFAPME***

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 8 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie. L'IFAPME propose des formations métiers dans une multitude de secteurs

professionnels. Ces formations sont organisées sur la base du principe de l’alternance et sont accessibles dès l’âge de 15 ans.

<b>Enseignement obligatoire</b>	<b>Nombre d’apprenants</b>			
	<b>Bassin</b>	<b>%Wallonie<sup>22</sup></b>	<b>% FWB</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
<i>Enseignement secondaire</i> (Source : AGE-DED, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE)				
<i>Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice</i>	29.370	10,7%	8,2%	48,6%
• <i>Premier degré</i>	9.925	11,1%	8,4%	48,7%
• <i>Deuxième degré</i>	10.103	11,1%	8,6%	47,9%
- <i>Forme générale</i>	6.872	14,2%	10,4%	49,8%
- <i>Forme technique et artistique de transition</i>	1.238	14,2%	12,1%	43,7%
- <i>Forme technique et artistique de qualification</i>	1.277	6,9%	5,5%	47,4%
- <i>Forme professionnelle</i>	712	4,7%	3,9%	37,6%
• <i>Troisième degré</i>	9.342	10,6%	8,2%	49,2%
- <i>Forme générale</i>	5.506	14,8%	10,9%	52,5%
- <i>Forme technique et artistique de transition</i>	1.105	15,3%	12,7%	43,3%
- <i>Forme technique et artistique de qualification</i>	1.844	7,4%	5,8%	45,3%
- <i>Forme professionnelle</i>	887	4,8%	3,9%	43,9%
• <i>Quatrième degré</i>	0	0%	0%	/
<i>Enseignement secondaire ordinaire en alternance</i>	499	6,9%	6,0%	25,7%
• <i>Deuxième degré</i>	200	5,5%	4,8%	27,5%
• <i>Troisième degré</i>	299	8,3%	7,3%	24,4%
<i>DASPA<sup>23</sup></i>	269	11,6%	7,4%	40,1%
<i>IFAPME Apprentissage</i> (Source : IFAPME, 2022-2023)				
<i>Inscriptions</i>	230	5,5%	SO <sup>24</sup>	31,7%
<i>Personnes sous contrat</i>	215	6,7%	SO	22,8%

26,2% des élèves scolarisés en secondaire ordinaire au 2e et 3e degré sont inscrits dans l’enseignement qualifiant (plein exercice forme technique de qualification ou professionnel, ou en alternance). Il s’agit d’une diminution de 4,2 points de pourcentages<sup>25</sup> depuis 2018-2019. Parmi ces élèves de l’enseignement qualifiant, 9,6% sont inscrits dans l’enseignement secondaire en alternance.

Par rapport à 2018-2019, le nombre d’inscriptions de l’enseignement secondaire ordinaire qualifiant de plein exercice a diminué de 15,3% et le nombre d’inscriptions de l’enseignement secondaire qualifiant en alternance a diminué de 12,3%.

Les inscriptions en apprentissage à l’IFAPME connaissent également une diminution mais plus marquée que dans l’enseignement : -28,1% entre 2019-2020 et 2022-2023.

Le nombre d’inscrits en alternance est très majoritairement masculin, tant dans l’enseignement qu’à l’IFAPME.

### **L’enseignement spécialisé**

L’enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu’à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L’élève y évolue comme dans l’enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation

<sup>22</sup> Les données certifiées de la Wallonie n’incluent pas celles de la Communauté germanophone.

<sup>23</sup> Dispositif d’Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés

<sup>24</sup> Sans objet

<sup>25</sup> Différence arithmétique entre deux pourcentages.

de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'Enseignement secondaire spécialisé est organisé en 8 types<sup>26</sup> et quatre formes<sup>27</sup>, prenant en compte le projet personnel de l'élève.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : à la forme 4 ne peuvent accéder que des élèves issus de l'enseignement de type 3. Cela concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB).

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			% Femmes (Bassin)
	Bassin	% Wallonie	% FWB	
Enseignement spécialisé (Source : AGE-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE)				
Forme 3	368	3,9%	3,3%	36,4%
Forme 4	270	29%	19,1%	41,1%

Par rapport à 2018-2019, le nombre d'inscriptions dans la forme 3 reste stable (-0,01%). En revanche, le nombre d'inscriptions dans la forme 4 a très fortement augmenté (+217,6%).

## B. Formation supérieure

Enseignement de Promotion sociale (Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023)	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Niveau supérieur court	5.334	4,6%	ND
Niveau supérieur long	0	0%	ND
Enseignement supérieur	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Supérieur non universitaire (HE et ESA) (Source : SATURN, 2021-2022)	5.415	5,1%	56,6%
Universitaire	ND	ND	ND

L'Enseignement de Promotion sociale (niveau d'enseignement supérieur) et l'Enseignement supérieur sont proportionnellement peu représentés en Brabant wallon. En revanche, même si nous n'avons pas le nombre d'inscriptions de l'Enseignement supérieur universitaire par bassin ou province, le Brabant wallon est connu pour son pôle universitaire. L'UCLouvain, majoritairement situé à Louvain-la-Neuve, comptait, en 2021-2022, 28.759 étudiants. Il s'agit de la plus grande université francophone du pays, suivi de l'ULB avec 27.537 étudiants.

<sup>26</sup> L'enseignement spécialisé est organisé en huit types d'enseignement selon les niveaux scolaires. Pour le secondaire, 7 types sont organisés : type 1 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger ; type 2 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger, modéré ou sévère ; type 3 s'adressant aux élèves présentant des troubles du comportement ; type 4 s'adressant aux élèves présentant des déficiences physiques ; type 5 s'adressant aux élèves présentant des maladies ou en convalescence ; type 6 s'adressant aux élèves présentant des déficiences visuelles ; type 7 s'adressant aux élèves présentant des déficiences auditives ([www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)).

<sup>27</sup> La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale ; la forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle ; la forme 3 : enseignement professionnel ; la forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

### C. Formation pour adultes<sup>28</sup>

#### *Enseignement de Promotion Sociale - EPS*

L’Enseignement de Promotion sociale s’inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d’éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle, de niveau tant secondaire que supérieur et au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 152 établissements sur le territoire de la FWB. Il s’adresse à toute personne (travailleur, demandeur d’emploi, retraité, ...) de plus de 18 ans<sup>29</sup> qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle, ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

L’Enseignement de Promotion sociale, organisé par le décret du 16 avril 1991, poursuit 2 finalités :

- Concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement, et d’une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

L’EPS est organisé de façon modulaire selon un système d’unités d’enseignement (UE). Chaque section comporte une ou plusieurs UE, généralement des stages et une épreuve intégrée. L’articulation entre les différentes UE est déterminée par un processus de capitalisation représenté par l’organigramme de la section. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite. Ainsi, chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours, à la condition de respecter l’organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE. Les étudiants peuvent donc adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d’UE qu’ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d’éventuelles contraintes (personnelles, professionnelles, familiales ...) et disposer d’horaires adaptés. L’EPS permet également de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l’année scolaire ; les horaires varient selon les établissements et les formations.

#### *IFAPME*

L’Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d’intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 7 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 23 sites couvrant toute la Wallonie.

Les types de formations organisés pour les adultes sont les suivants :

- **Formation de Coordination et d’encadrement (COEN)** : la formation de Coordination et d’encadrement (COEN) permet d’acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l’exercice d’une fonction salariée d’encadrement de personnes, d’adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d’une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C’est une formation diplômante d’une durée d’un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d’une **Convention de stage**. Le programme ne

---

<sup>28</sup> Les données de cadrage reprennent tant les formations métiers que les formations de type généraliste (langues, informatique, etc.).

<sup>29</sup> Plus de 15 ans à certaines conditions.

propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet de se former tout en travaillant ou d'optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée (**Convention de stage**).

- **Formation de Chef d'entreprise (CE)** : la formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l'entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques, notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans Convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion**.

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

### **Le Forem**

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 31 Centres de formation, qui proposent des formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier, et notamment dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

### **CISP**

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche « **entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d’un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services ;
- la « **démarche de formation et d’insertion** » (**DEFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l’un ou l’autre des objectifs suivants :

- **l’orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d’envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel ;
- **la formation de base** : formation générale ou technique visant l’acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l’insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé ;
- **la formation professionnalisante** : formation visant l’acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l’exercice d’un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil, ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l’issue des formations, les Centres délivrent une attestation de fréquentation.

Dans la suite du rapport, nous nous concentrerons sur l’analyse des données relatives aux formations professionnalisantes des CISP.

<b>Nombre d’apprenants</b>			
<i>Enseignement de Promotion sociale</i> <i>(Source : Administration générale de l’Enseignement – Direction de l’Enseignement de Promotion sociale, 2022-2023))</i>	<b>Bassin</b>	<b>% FWB</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
Niveau secondaire inférieur	3.119	3,7%	ND
Niveau secondaire supérieur	5.648	3,4%	ND
<b>IFAPME</b> <i>(Source : IFAPME, 2022-2023)</i>	<b>Bassin</b>	<b>% Wallonie</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
Formation accélérée à la gestion	98	9%	44,9%
Année préparatoire à la formation chef d’entreprise	238	10%	25,6%
Formation de chef d’entreprise	1.052	12,5%	40,6%
Coordination et encadrement	196	7,9%	49,5%
Personnes sous convention de stage	631	12,9%	24,6%
<b>FOREM/Bruxelles Formation hors Centre de Compétence</b> <i>(Source : Le Forem, 2023)<sup>30</sup></i>	<b>Bassin</b>	<b>% Wallonie</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
Gestion propre	1.770	8,4%	38,4%
• Demandeurs d’emploi	1.686	8,8%	39,7%
• Travailleurs	76	4,8%	14,5%
• Etudiants	8	4,4%	0%

<sup>30</sup> Les chiffres de cadrage du Forem reposent sur les identifiants des stagiaires. Si la personne suit plusieurs formations, elle est indiquée une seule fois.

Gestion partenariale <sup>31</sup>	2.134	7,8%	61,5%
• Demandeurs d'emploi	2.124	7,8%	61,8%
• Travailleurs	3	3,6%	33,3%
• Etudiants	7	87,5%	0%
Cellule de reconversion	183	11,6%	15,3%
• Demandeurs d'emploi	183	11,6%	15,3%
<b>CISP</b> (Source : SPW, 2022)	<b>Bassin</b>	<b>% Wallonie</b>	<b>% Femmes (Bassin)</b>
DEFI	898	9,8%	67,6%
EFT	216	6,1%	36,1%

La proportion d'apprenants IFAPME est importante en Brabant wallon par rapport à la Wallonie pour les formations de Chefs d'entreprise (1.052 apprenants : 12,5%), contrairement à la formation en apprentissage, analysée ci-dessus (230 apprenants : 5,5%).

Les formations gérées par le Forem ou en partenariat accueillent sur notre territoire 8,8% des DE inscrits en formation en gestion propre en Région wallonne, et 7,8% en gestion partenariale. L'activité des cellules de reconversion s'élève à 11,6% des DE de la Wallonie.

Parmi les apprenants des CISP, on retrouve une grande majorité de formations en Démarche Formation Insertion (DéFI), soit 898 apprenants. Les formations en Entreprise de Formation par le Travail (EFT) comptent 216 apprenants.

#### Les CFISPA

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA) s'adressent aux personnes ayant un handicap reconnu par l'AVIQ ou un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé.

Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre selon la situation du stagiaire :

- une phase de détermination de projet,
- une phase de validation de projet,
- une phase de formation qualifiante,
- une phase de suivi post-formatif.

Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (Source : AVIQ, 2023)	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Orientation/Formation de base	45	5,45%	62,22%
Formation professionnalisante	/	/	/

En Brabant wallon, aucune formation professionnalisante n'est organisée.

#### D. Formation complémentaire

Remarque : pour les CTA, les données et analyses présentées dans le tableau ci-dessus sont basées sur un nombre d'heures de formation et non un nombre d'apprenants<sup>32</sup>.

#### Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être

<sup>31</sup> Les partenariats d'insertion Forem Conseil sont également pris en compte (922 contrats de formation partenariat d'insertion Forem Conseil et 284 contrats de formation partenariat Forem Formation).

<sup>32</sup> Voir *Rapport d'activités 2016. CTA réseau des Centres de Technologies Avancées*, DGEO, DREMT, 2018.

complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l’offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »<sup>33</sup>

Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

### **Les Centres de Compétences (CDC)**

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s’inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces Centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l’innovation. Ils sont des vecteurs d’une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d’emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d’entreprise.

Il y a actuellement 24 Centres de Compétences en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

CTA <i>(Source : DGEO-DREMT, 2019 ; Calculs : OQMT-IBEFE)</i>	Nombre d’heures/Nombre d’apprenants			
	Bassin	%Wallonie	%FWB	% Femmes (Bassin)
<i>Aucun CTA en Brabant wallon</i>				
Centres de compétences/centres de référence <sup>34</sup> <i>(Source : Le Forem, 2020)</i>		%Wallonie	%FWB	
<i>Une antenne du Centre de compétences de Technobel se trouve sur notre territoire (Louvain-la-Neuve) mais nous ne possédons pas les données.</i>				

### **3.1.2. Focus sur l’alternance**

Pour ce focus, les données ont été fournies par l’OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) ; dès lors, elles se rapportent exclusivement aux formations des CEFA, de l’IFAPME et du SFPME.

Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d’analyse s’étale du début de l’encodage des données dans la plateforme (ainsi que l’application temporaire) au 31 décembre 2020. Les données ont été extraites de la plateforme OPLA fin septembre 2023.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centre d’Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. A ce jour, seules les données relatives aux CEFA wallons sont encodées ;
- L’IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées par l’opérateur quotidiennement depuis leur propre application ;

<sup>33</sup> Source : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

<sup>34</sup> Il s’agit ici uniquement des Centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem.

- Les données du SFPME (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par l'opérateur depuis leur propre application (à ce jour, peu de données disponibles).

### Inscriptions des apprenants résidant dans le Bassin

#### Inscriptions apprenants résidant dans le bassin – Année 2022

Source : OFFA

	Avec contrat	Sans contrat	Total inscriptions
Bassin du Brabant wallon	879	64	943
Total Wallonie	12.507	685	13.192

### Nombre de contrats par opérateur

#### Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une UE du Bassin du Brabant wallon

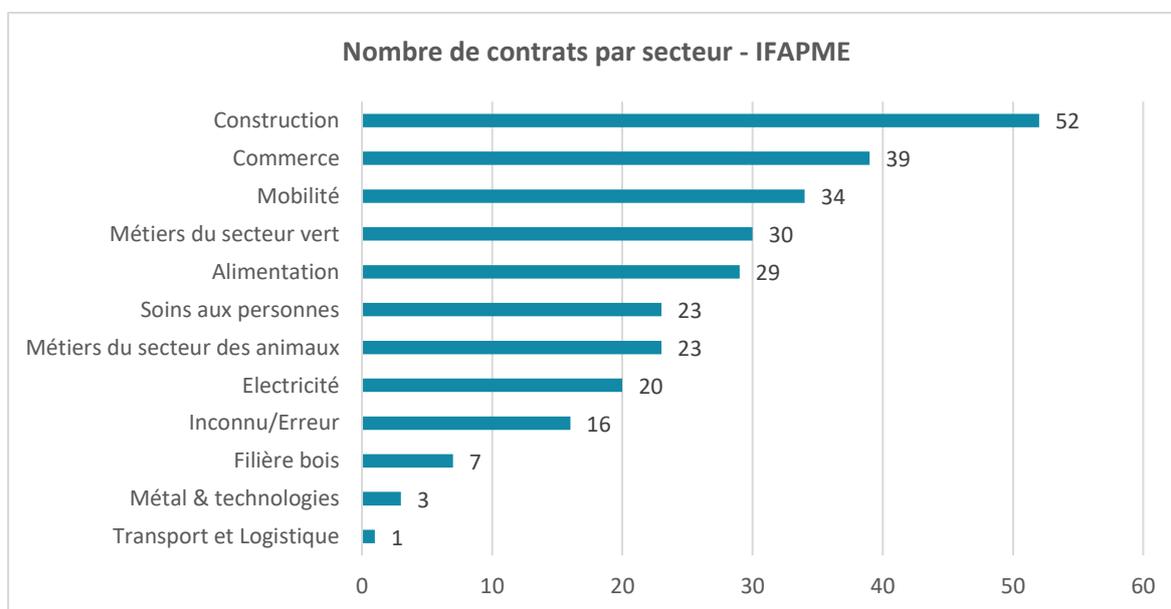
Source : OFFA

	2018	2019	2020	2021	2022
SFPME	0	3	3	1	1
IFAPME	399	373	280	250	277
CEFA	517	522	459	525	573
Inconnu	0	0	2	3	2
TOTAL	916	898	744	779	853

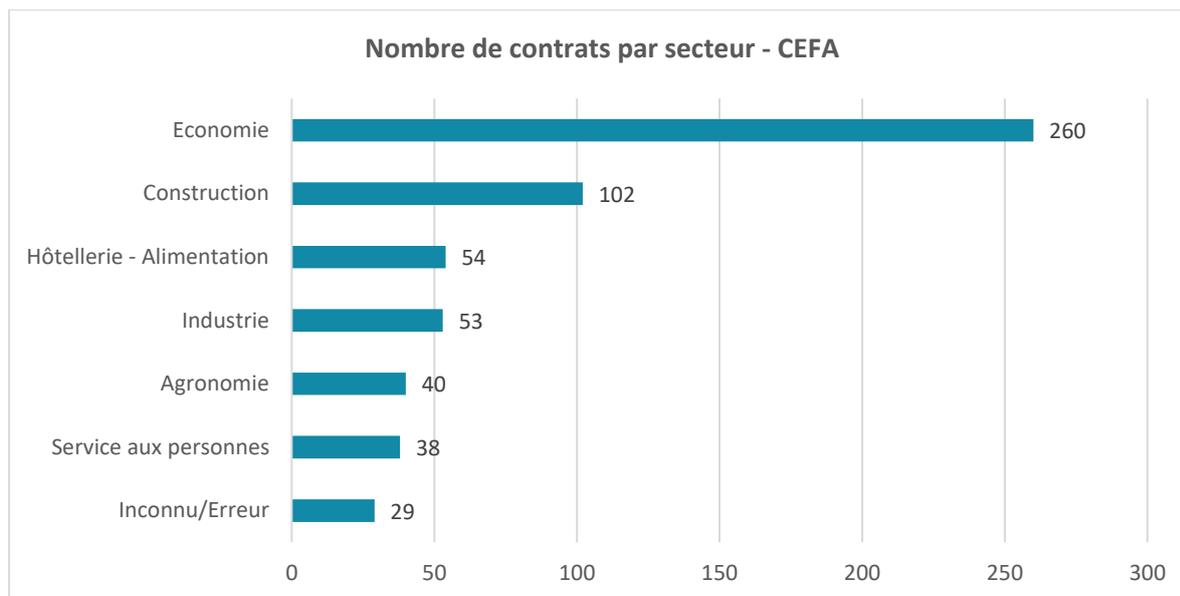
Tant pour l'IFAPME que pour les CEFA, le nombre de contrats a augmenté entre 2021 et 2022. L'IFAPME avait connu une forte baisse du nombre de contrats entre 2018 et 2021.

### Nombre de contrats selon l'opérateur

La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur.



Le secteur qui compte le plus de contrats en 2022 est la Construction (18,8%), suivi du Commerce (14,1%), de la Mobilité (12,3%), des Métiers du secteur vert (10,8%) et de l'Alimentation (10,5%).



Les secteurs qui comptent les plus de contrats pour les CEFA sont l’Economie (45,1%) et la Construction (17,7%). A eux deux, ils comptent près de deux tiers des contrats.

#### **Nombre d’unités d’établissement agréées**

Définition : l’indicateur renseigne le nombre d’unités d’établissement qui ont été agréées. Une unité d’établissement n’est ici comptabilisée qu’une seule fois (selon la date du premier agrément) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d’évaluer les unités d’entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance.

#### **Unités d’établissement agréées par année – Bassin EFE Brabant wallon**

Source : OFFA, 2020

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre UE	301	243	265	220	313

Dans le tableau ci-dessus, nous pouvons observer que l’année 2022 est celle qui a connu le plus d’agrément ces cinq dernières années.

### **3.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant**

Les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d’opérateur et par secteur, le détail de l’offre de formation proposée sur le territoire du Bassin du Brabant wallon et de sa fréquentation.

Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci, sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés.

Toutefois, afin de pouvoir disposer d’une référence commune, lorsque l’information était disponible, les codes Rome V3 correspondants ont été indiqués. Nous attirons cependant l’attention sur le fait qu’une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

Dans cette partie, le masculin est utilisé à titre épïcène dans les intitulés d’options ou de formations.

### 3.2.1. Formation initiale

#### Remarque générale

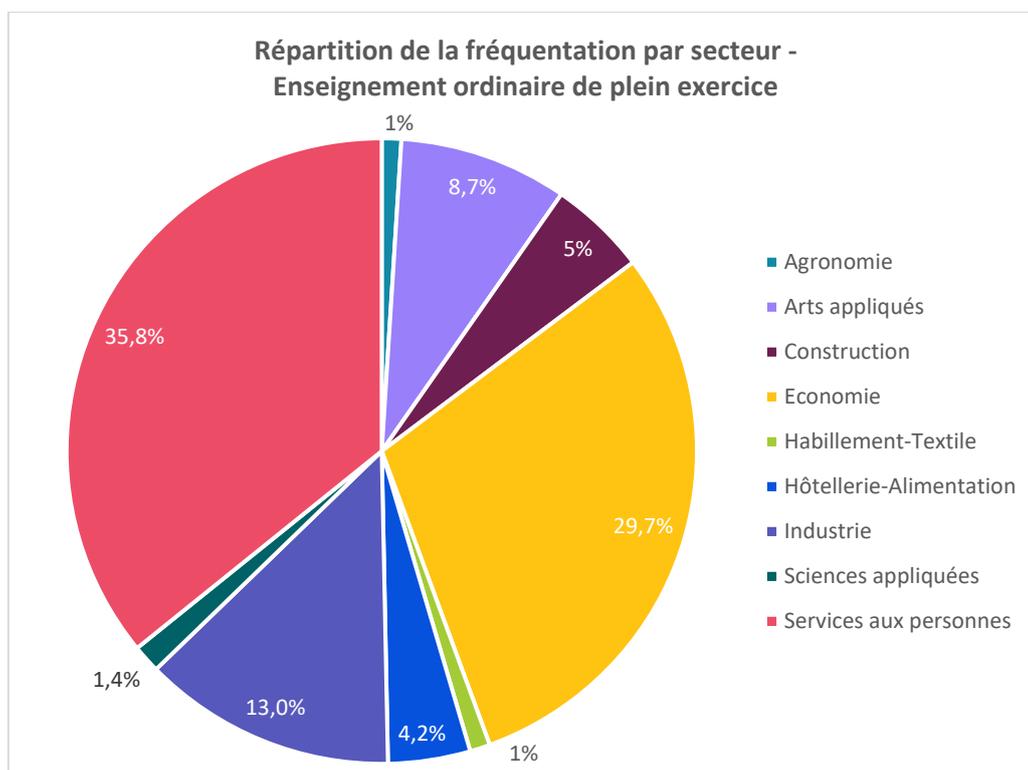
Les données de fréquentation reprises dans les tableaux ci-dessous reprennent les élèves inscrits dans le 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire qualifiant pour l'année 2022-2023 (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années). Ceux-ci sont comptabilisés par bassin d'implantation.

#### Parcours d'enseignement qualifiant

Dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, les options organisées en CPU (Certification par Unités d'acquis d'Apprentissage<sup>35</sup>) sont, depuis 2022-2023, organisées en PEQ (Parcours d'enseignement qualifiant). Depuis 2023-2024, l'ensemble des OBG (Options de base groupées) sont passées en PEQ.

Ce nouveau parcours organise la formation de l'élève sur trois années, de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Comme pour la CPU, cet enseignement est modulaire : le processus de formation est organisé en unités d'apprentissage qui sont validés progressivement. La 4<sup>e</sup> année permet, à l'élève, de confirmer son choix d'orientation. Ensuite, l'élève a deux ans pour acquérir les savoirs et compétences généraux et professionnels. Le redoublement en 5<sup>e</sup> devient dès lors exceptionnel. En cas d'échec de la 6<sup>e</sup>, l'élève bénéficiera d'un parcours spécifique en vue d'obtention de la certification.<sup>36</sup>

#### Enseignement ordinaire de plein exercice (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degré)



<sup>35</sup> La CPU, qui signifie Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage, institué partiellement entre 2018 et 2022, était un dispositif qui organisait la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) sur base de nouveaux profils de certification élaborés par le SFMQ. Chaque UAA était validée lors d'une épreuve de qualification. La certification finale était acquise (obtention du Certificat de qualification) lorsque l'ensemble des UAA avait été validé.

Le dispositif de la CPU était organisé dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé de forme 4, de plein exercice et en alternance.

<sup>36</sup> Pour plus d'information : <https://monecolemonmetier.cfwb.be/professionnels/peq-parcours-denseignement-qualifiant/quest-ce-le-peq/>

### Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

Un total de 9 secteurs sont présents dans le bassin au niveau de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, le secteur des Beaux-Arts n'est pas organisé.

Le secteur de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice avec la plus grande fréquentation est les Services aux personnes (35,8%) suivi de l'Economie. Les secteurs de l'Habillement-Textile, des Sciences appliquées et de l'Agronomie comptabilisent le moins d'élèves (1% chacun).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	AGENT TECHNIQUE DE LA NATURE ET DES FORÊTS	TQ	A1101 A1204 A1205	1	7	14,3%	SO
	OUVRIER QUALIFIÉ EN HORTICULTURE	P	A1203 A1405 A1414	1	9	11,1%	-35,7%
	TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT	TQ	A1204	1	11	27,3%	0%
	Total Agronomie			SO	27	20%	8%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Une nouvelle option est organisée sur notre bassin pour le secteur de l'Agronomie : l'agent technique de la nature et des forêts. Malgré l'apparition de celle-ci, il n'y a pas d'augmentation du nombre d'élèves dans le secteur. Ce secteur est majoritairement masculin.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Arts appliqués	ARTS PLASTIQUES	TQ	/	3	75	73,3%	13,6%
	ASSISTANT EN DÉCORATION	P	B1301	1	12	66,7%	-7,7%
	TECHNICIEN EN INFOGRAPHIE	TQ	E1205	4	136	34,6%	-17,6%
	TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE	TQ	E1201 – E1203	1	11	54,5%	SO
	Total Arts appliqués			SO	234	49,6%	-4,1%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Par rapport à 2019-2020, une nouvelle option est organisée en arts appliqués : technicien en photographie. L'option Technicien en infographie compte 58,1% des élèves inscrits dans ce secteur.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	COMPLÉMENT EN CRÉATION ET RESTAURATION DE MEUBLES	7P	/	1	2	0%	100%
	CONSTRUCTEUR-MONTEUR DE BÂTIMENT EN STRUCTURE BOIS	7P	F1503 H2201 H2202	1	5	0%	0%
	CUISINISTE	7P	F1604	1	8	12,5%	33,3%
	DESSINATEUR EN CONSTRUCTION	TQ	F1104	1	14	7,1%	-22,2%
	ÉBÉNISTE	P	H2207	1	10	0%	25%
	MAÇON	P	F1703	3	27	0%	-28,9%
	MENUISIER D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR	P	F1607 F1608 F1609 H2201 H2206	5	62	8,1%	1,6%
	TECHNICIEN DES INDUSTRIES DU BOIS	TQ	H2209	1	8	0,0%	SO
Total Construction			SO	136	5,1%	-12,8%	

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Le Bassin a connu deux modifications dans son offre de formation pour le secteur de la Construction :

- Une nouvelle option : Technicien des industries du bois. Avec le PEQ, cette option s'est transformée, depuis la rentrée 2023, en Technicien de fabrication bois et matériaux associés.
- Le Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre n'est plus organisée.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Economie	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME	TQ	G1101 G1303	3	65	60%	-27,8%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL	P	M1602	7	115	51,3%	-10,9%
	GESTIONNAIRE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES	7P	M1302	6	114	34,2%	56,2%
	TECHNICIEN COMMERCIAL	TQ	D1401 D1402 D1403	2	45	55,6%	-4,3%

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

<b>Economie</b>	TECHNICIEN DE BUREAU	TQ	M1602 M1605 M1607	6	140	42,1%	-24,7%
	TECHNICIEN EN COMPTABILITÉ	TQ	M1203 M1608	8	295	35,3%	-3%
	VENDEUR	P	D1106 D1107 D1210 D1211 D1212 D1213 D1214	2	30	36,7%	7,1%
	Total Economie			SO	804	41,8%	-6,2%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

L'offre de formation du secteur de l'Economie est stable. Elle comprend des options avec un grand nombre d'inscrits :

- Technicien en comptabilité est la deuxième option qui compte le plus d'inscrits, tous les secteurs confondus, avec 295 élèves.
- Technicien de bureau compte 140 inscriptions.
- Auxiliaire administratif et d'accueil (qui est devenu Collaborateur administratif à la rentrée 2023 avec le PEQ) dénombre 115 inscrits.
- Gestionnaire de très petites entreprises a plus que doublé son effectif (114 inscriptions, avec une augmentation de 56,2%). C'est la seule option professionnelle de la zone qui permet d'avoir le CESS dans ce secteur.

Secteur enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
<b>Habillement-Textile</b>	AGENT TECHNIQUE EN MODE ET CRÉATION	TQ	B1803	1	28	71,4%	47,4%
	Total Habillement-Textile			SO	28	71,4%	47,4%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Le secteur de l'Habillement-Textile comporte une seule option mais qui s'est bien développée depuis 2019-2020 (+47,4%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
<b>Hôtellerie-Alimentation</b>	CUISINIER DE COLLECTIVITÉ	P	G1602	1	14	42,9%	7,7%
	HÔTELIER-RESTAURATEUR	TQ	G1602 G1703 G1803	2	51	35,3%	24,4%

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie-Alimentation	RESTAURATEUR	P	G1602 G1803	3	40	35%	2,6%
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS ET DE RÉCEPTIONS	7P	G1601 G1602	1	9	33,3%	200%
	Total Hôtellerie-Alimentation			SO	114	36%	18,8%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Malgré la disparition d'une occurrence de l'option Restaurateur, l'évolution de la fréquentation du secteur Hôtellerie-Alimentation est positive (+18,8%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	CARROSSIER SPÉCIALISÉ	7P	I1606	2	6	0%	-25%
	CARROSSIER	P	I1606	2	23	0%	-20,7%
	COMPLÉMENT EN ÉLECTRICITÉ DE L'AUTOMOBILE	7P	/	1	8	0%	SO
	COMPLÉMENT EN SOUDAGE SUR TÔLES ET SUR TUBES	7P	H2913	1	6	0%	0%
	ÉLECTRICIEN AUTOMATICIEN	TQ	I1304 I1302 I1309 H2602	4	67	6%	-8,2%
	INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN	P	F1602	5	50	2%	-24,2%
	INSTALLATEUR-RÉPARATEUR D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS	7P	I1402	2	8	0%	-52,9%
	MÉCANICIEN AUTOMATICIEN	TQ	I1310 I1304	1	12	0%	-20%
	MÉCANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE	TQ	I1604	1	21	0%	-32,3%
	MÉCANICIEN D'ENTRETIEN	P	I1310	1	8	0%	-50%
	MÉCANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE	P	I1604	2	31	6,5%	14,8%
	MÉTALLIER-SOUDEUR	P	H2913	2	13	0%	-65,8%

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

Industrie	TECHNICIEN EN SYSTÈMES D'USINAGE	TQ	H2903	2	18	0%	-43,8%
	TECHNICIEN DU FROID	TQ	I1306	1	10	0%	SO
	TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE	TQ	H2603 H2604 H2605 I1305	2	8	0%	-46,7%
	TECHNICIEN EN INFORMATIQUE	TQ	I1401 M1810	3	67	1,5%	11,7%
	TECHNICIEN EN MAINTENANCE ET DIAGNOSTIC AUTOMOBILE	7TQ	I1604	1	2	0%	SO
	Total Industrie			SO	358	2,2%	-15,6%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Le secteur de l'Industrie est le secteur qui compte le plus d'options (17).

Trois nouvelles options sont apparues :

- Complément en électricité de l'automobile
- Technicien du froid
- Technicien en maintenance et diagnostic automobile

Elles ont trait aux métiers prioritaires du bassin.

En revanche, le bassin comporte une occurrence en moins pour l'option Technicien en systèmes d'usinage et le Complément en maintenance d'équipements techniques disparaît.

Les options Métallier-soudeur et Technicien du froid sont devenus respectivement, à la rentrée 2023, Soudeur cordon d'angle et Technicien frigoriste. L'option Electricien automaticien sera transformée à la rentrée 2024 en électricien de maintenance industrielle. Ces changements rentrent dans le cadre du PEQ.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Sciences appliquées	TECHNICIEN CHIMISTE	TQ	H1503 H2301	4	39	33,3%	-23,5%
	Total Sciences appliquées			SO	39	33,3%	-43,5%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

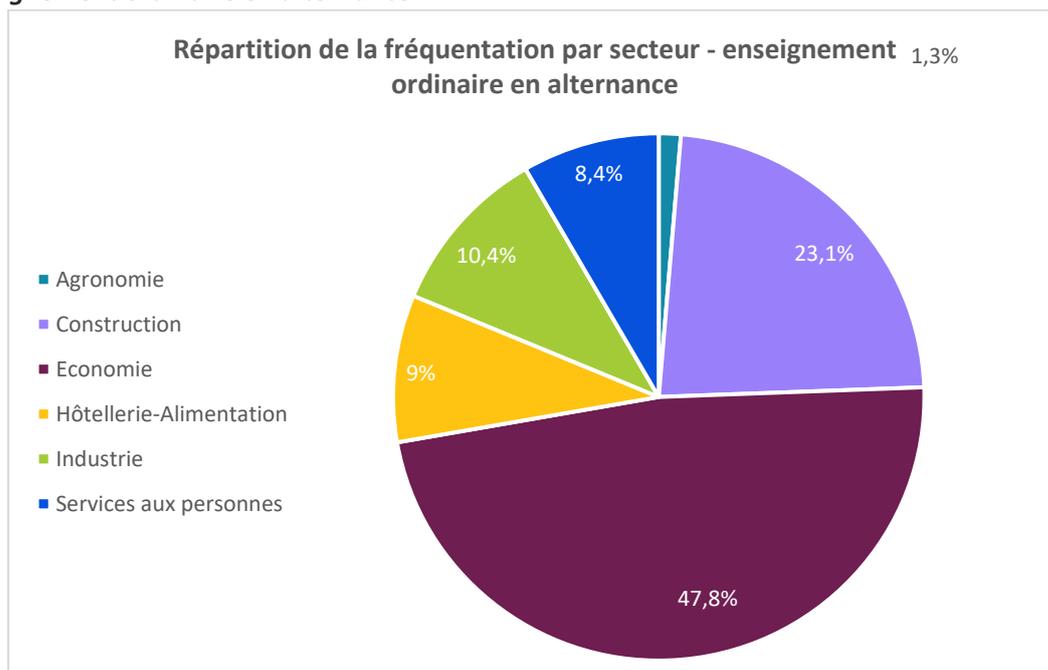
Avec la disparition des options Optique (TQ) et Opticien (7TQ), et la diminution de fréquentation de l'option Technicien Chimiste (-23,5%), les sciences appliquées est le secteur qui connaît la plus grande diminution sur notre territoire (-43,5%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Services aux personnes	AGENT MÉDICO-SOCIAL	7P	M1609	1	7	100%	-56,3%
	AGENT D'ÉDUCTION	TQ	K1207	6	325	63,1%	8,7%
	AIDE FAMILIAL	P	K1302 K1304	6	79	78,5%	2,1%
	AIDE-SOIGNANT	7P	J1501	5	25	92%	-21,9%
	ANIMATEUR	TQ	G1202 G1203 K1206	2	96	36,5%	15,7%
	ASPIRANT EN NURSING	TQ	J1304 K1303	2	79	87,3%	-22,5%
	ASSISTANT AUX MÉTIERS DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ	7TQ	K1706 K2503	1	14	42,9%	SO
	COIFFEUR	P	D1202	2	20	85%	-60%
	COIFFEUR MANAGER	7P	D1202	1	10	90%	-33,3%
	ESTHÉTIEN	TQ	D1208	1	27	100%	-66,3%
	PUÉRICULTEUR	7P	J1304 - K1303	5	36	100%	-39%
	PUÉRICULTURE	P	J1304 - K1303	5	79	96,2%	-35,8%
	TECHNIQUES SOCIALES	TQ	/	2	173	56,6%	11,6%
	Total Services aux personnes				SO	970	69,1%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Le secteur Services aux personnes est celui qui compte le plus d'inscriptions (970). Notre territoire connaît une nouvelle option Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité.

**Enseignement ordinaire en alternance**



Source : DGEO-OQMT, 2022-2023

Près de la moitié de la fréquentation de l’enseignement ordinaire en alternance concerne des options de l’Economie. Ensuite, près d’un quart concerne la Construction, secteur pour lequel il y a le plus d’options dans notre territoire. L’enseignement en alternance propose une offre moins étendue et dans moins de secteurs (6) que l’enseignement de plein exercice (9).

Secteur Enseignement	Intitulé de l’option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	OUVRIER QUALIFIÉ EN HORTICULTURE	P	A1203 A1405 A1414	1	4	0%	SO
	Total Agronomie			SO	4	0%	SO

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Une nouvelle option apparaît sur notre territoire en Agronomie : ouvrier qualifié en horticulture.

Secteur Enseignement	Intitulé de l’option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	MONTEUR EN CHAUFFAGE	P	F1603	1	6	0%	-57,1%
	POSEUR DE COUVERTURES NON MÉTALLIQUES	P	F1610 F1613	1	3	0%	-70%
	Sous-total alternance 45			SO	9	0	-78,6%
	COMPLÉMENT EN AGENCEMENT D’INTÉRIEUR	P	/	1	3	0%	-50%

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023	
Construction	COMPLÉMENT EN TECHNIQUES SPÉCIALISÉES EN CONSTRUCTION-GROS ŒUVRE	7P	/	1	6	0%	100%	
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	7P	F1603 I1308	1	3	0%	-57,1%	
	MAÇON	P	F1703	1	10	0%	66,7%	
	MENUISIER D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR	P	F1607 F1608 F1609 H2201 H2206	1	15	0%	0%	
	MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	P	F1603	1	23	0%	4,5%	
	Sous-total alternance 49				SO	60	0	1,7%
	Total Construction				SO	69	0	-31,7%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

L'offre d'enseignement en alternance 45 pour le secteur de la Construction diminue avec la disparition d'élèves au niveau des options Maçon (10 inscriptions en 2019-2020) et Monteur en sanitaire (8 inscriptions en 2019-2020). Malgré une diminution des inscriptions de près d'un tiers, le secteur reste le plus fréquenté de notre bassin.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023	
Economie	AUXILIAIRE DE MAGASIN	P	D1505 D1507	1	3	66,7%	-86,4%	
	Sous-total alternance 45				SO	3	66,7%	-86,4%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL	P	M1602	1	16	56,3%	-50%	
	GESTIONNAIRE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES	7P	M1302	2	43	27,9%	13,2%	
	VENDEUR	P	D1106 D1107 D1210 D1211 D1212 D1213 D1214	2	81	32,1%	11%	
	Sous-total alternance 49				SO	140	33,6%	-2,1%
	Total Economie				SO	143	34,3%	-13,3%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

L'option la plus fréquentée de l'enseignement ordinaire en alternance est Vendeur (81 inscriptions).

L'option d'Auxiliaire administratif et d'accueil est devenue Collaborateur administratif (PEQ).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023	
Hôtellerie-Alimentation	COMMIS DE CUISINE	P	G1602	1	4	0%	-50%	
	Sous-total alternance 45				SO	4	0%	-50%
	CHEF DE CUISINE DE COLLECTIVITÉ	7P	G1601	1	7	0%	0%	
	RESTAURATEUR	P	G1602 G1803	1	13	23,1%	-7,1%	
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS ET DE RÉCEPTIONS	P	G1601 G1602	1	3	33,3%	-62,5%	
	Sous-total alternance 49				SO	23	17,4%	-25,8%
	Total Hôtellerie-Alimentation				SO	27	14,8%	-30,8%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Le secteur Hôtellerie-Alimentation connaît également une chute de près d'un tiers des inscriptions. Le Complément en techniques spécialisées en restauration n'est plus présent. Depuis la rentrée 2023, l'option Commis de cuisine est transformée en Premier commis de cuisine (PEQ).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	COMPLÉMENT EN MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES	7P	/	1	5	0%	-28,6%
	COMPLÉMENT EN SOUDAGE SUR TÔLES ET SUR TUBES	7P	H2913	1	3	0%	-66,7%
	INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN	P	F1602	1	14	0%	-12,5%
	MÉTALLIER-SOUDEUR	P	H2913	1	9	0%	SO
	Total Industrie Alternance 49				SO	31	0%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

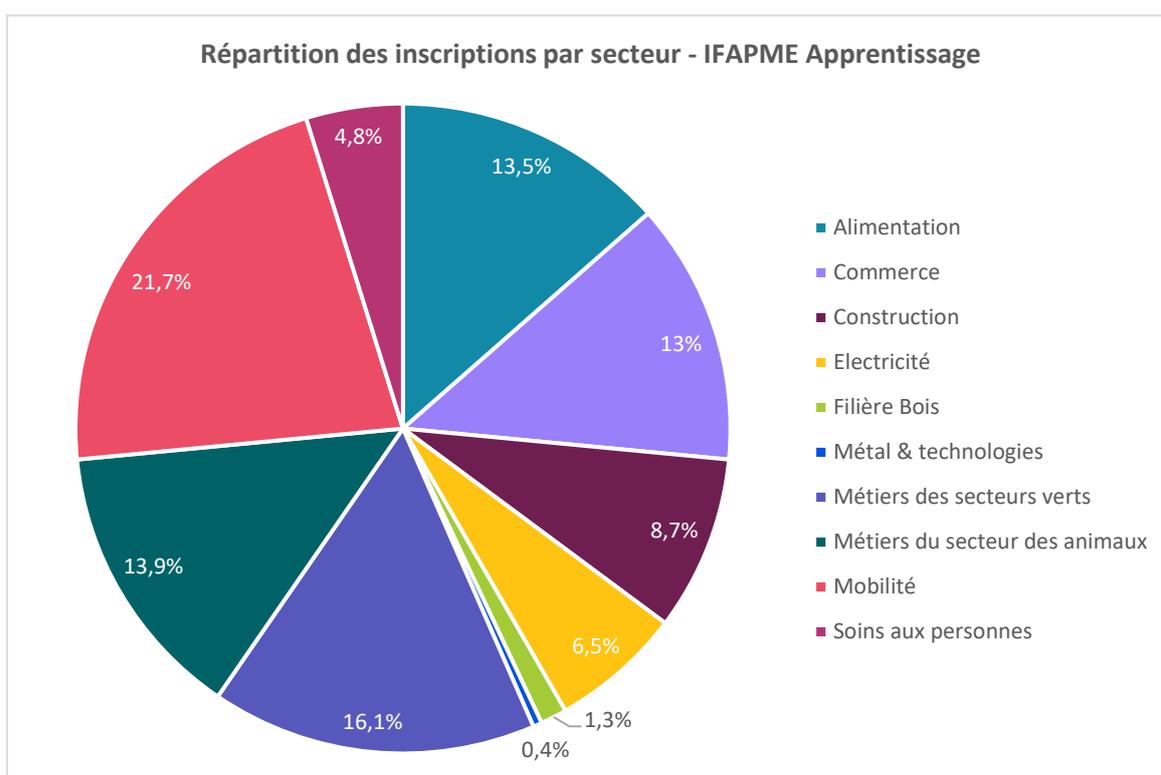
Le secteur de l'Industrie a également chuté d'environ un tiers d'inscriptions. Depuis la rentrée 2023, l'option Métallier soudeur est devenue Soudeur cordon d'angle (PEQ).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Services aux personnes	AIDE FAMILIAL	P	K1302 K1304	1	17	76,5%	21,4%
	AIDE-SOIGNANT	7P	J1501	1	8	87,5%	166,7%
	Total Services aux personnes Alternance 49			SO	25	80%	47,1%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : IBEFE Bw

Le secteur des Services aux personnes est le secteur dont la fréquentation a le plus augmenté depuis 2019-2020.

### IFAPME Apprentissage



Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

En 2022-2023, les 230 apprenants inscrits à l'IFAPME fréquentent 10 secteurs dans le bassin. La fréquentation des apprenants est assez bien répartie entre ces secteurs, bien que la proportion d'inscrits n'atteint pas 10% dans 5 d'entre eux, et est quasi nulle dans les filières Bois et Métal & technologies. Les secteurs les plus fréquentés sont la mobilité (21,7%), les Métiers des secteurs verts (16,1%), les Métiers du secteur des animaux (13,9%), le Commerce (13%) et l'Alimentation (13,5%).

Chapitre III – Fréquentation de l’offre d’enseignement, de formation et de validation des compétences

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
<b>Alimentation</b>	BOUCHER	D1101	1	7	0%	SO
	BOUCHER - CHARCUTIER	D1101	1	3	0%	-70%
	BOULANGER - PÂTISSIER	D1102	1	1	0%	-92,31%
	CUISINIER DE COLLECTIVITÉ	G1602	1	2	50%	SO
	OUVRIER BOULANGER-PÂTISSIER	D1102	1	4	50%	SO
	RESTAURATEUR	G1601	1	14	21,43%	-30%
	Total Alimentation		SO	31	19,35%	-27,91%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

L’offre de formation 2022-2023 semble transitoire : la formation boucher - charcutier devient Boucher, Boulanger - Pâtissier devient Ouvrier Boulanger – Pâtissier. Les élèves ayant commencé dans une formation, continuent pour la suite de leur parcours dans cette formation.

Le secteur de l’Alimentation observe une diminution de 27,1%, avec une diminution de 38,5% de fréquentation pour les métiers de la boulangerie et avec la disparition d’une occurrence pour la formation de Restaurateur. Les inscriptions aux formations liées à la boucherie sont stables (10 inscrits en 2019-2020).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
<b>Commerce</b>	COMMERÇANT - DÉTAILLANT	D1214 D1212 D1211	2	27	70,37%	-58,33%
	COMMERÇANT - DÉTAILLANT	D1106	1	3	66,67%	
	Total Commerce		SO	30	70%	-58,33%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Les formations de Commerçant – Détaillant sont en forte diminution (-58,33%). La première a trait au Commerce non alimentaire et de prestations de confort<sup>37</sup> et la deuxième au Commerce alimentaire<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> Vente en habillement et accessoires de la personne (D1214), Vente en décoration et équipement du foyer (D1212), Vente en articles de sport et de loisirs (D1211)

<sup>38</sup> Vente en alimentation (D1106).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
<b>Construction</b>	MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	F1603	1	9	11,11%	SO
	COUVREUR	F1610	1	1	0%	SO
	MAÇON	F1703	1	10	0%	900%
	Total Construction		SO	20	5%	-47,37%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

L'offre de formation dans le secteur de la construction a évolué et le nombre d'inscriptions a chuté globalement :

- d'un côté, la formation maçon-bétonneur est devenue Maçon (+40% d'inscriptions pour les formations liées à la maçonnerie)
- de l'autre, la formation Installateur en chauffage central et devenue Monteur en chauffage et sanitaire. en 2019-2020, les deux options co-existaient. On observe une diminution de 60% pour les métiers liés au chauffage et/ sanitaire). Par ailleurs, un apprenant est inscrit en Couvreur. Cette formation n'est pas organisée dans les centres brabançons. L'apprenant suit probablement ses cours professionnels dans un autre centre IFAPME.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
<b>Electricité</b>	INSTALLATEUR - ÉLECTRICIEN	F1602	1	1	0%	-800%
	INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN RÉSIDENTIEL	F1602	1	14	0%	42,86%
	Total Electricité		SO	15	0%	-11,76%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

La formation Installateur - électricien a été remplacée par la formation Installateur électricien résidentiel. Il reste toutefois un élève qui était inscrit en 2022-2023. Elle est organisée à Perwez. Plus aucune formation liée à l'électricité en apprentissage est organisée à Wavre.

Les fréquentations liées à l'électricité continuent à diminuer progressivement. Entre 2019-2020 et 2022-2023, elle était de 11,76% et, entre 2016-2017 et 2019-2022, elle était de 10,5%.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
<b>Filière Bois</b>	MENUISIER D'INTÉRIEUR	H2206	1	3	0%	-33,33%
	Total Filière Bois		SO	3	0%	-50%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

La formation de Menuisier a évolué vers la formation Menuisier d'intérieur. L'année 2019-2020 était encore une année de transition où les deux formations co-habitaient. Pour ce secteur, on

observe une chute de près de la moitié des inscriptions. En 2024-2025, cette formation n'est plus proposée sur notre territoire. En revanche, la formation d'Agenceur d'intérieur y sera dispensée.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Métal & technologies	ASSISTANT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE	I1401	1	1	0%	SO
	Total Métal & technologies		SO	1	0%	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

La formation n'est pas organisée en Brabant wallon, l'apprenant suit soit des cours professionnels dans d'autres centres soit tout en entreprise.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Métiers des secteurs verts	ENTREPRENEUR DE JARDINS	A1203	1	29	3,4%	24,14%
	FLEURISTE	D1209	1	8	75%	37,5%
	Total Métiers des secteurs verts		SO	37	18,9%	37,04%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

C'est le secteur qui connaît la plus forte hausse d'inscriptions en apprentissage. L'offre de formation est stable.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Métiers du secteur des animaux	ELEVEUR DE CHEVAUX	A1407	1	1	100%	0%
	EXPLOITANT DE MANÈGE	G1403	1	31	87,1%	25,81%
	Total Métiers du secteur des animaux		SO	32	87,5%	33,33%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Les métiers du secteur des animaux continuent à bien se porter et la fréquentation augmente de nouveau de 33,33% (même augmentation entre 2016-2017 et 2019-2020).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Mobilité	MÉCANICIEN DE CYCLES	I1607	1	3	0%	SO
	MÉCANICIEN POIDS LOURDS	I1604	1	4	0%	SO

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
<b>Mobilité</b>	PRÉPARATEUR-PEINTRE EN CARROSSERIE	I1606	1	13	7,69%	160%
	CARROSSIER - RÉPARATEUR	I1606	1	1	0%	-90,91%
	MÉCANICIEN DE TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES ET HORTICOLES	I1603	1	19	0%	35,71%
	MÉCANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE	I1604	1	10	0%	-72,22%
	<b>Total Mobilité</b>		SO	50	2%	-24,24%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Bien que la Mobilité soit le secteur le plus peuplé en apprentissage et qu'elle compte une nouvelle formation (Mécanicien de cycle), les inscriptions ont diminué de près d'un quart.

4 élèves étaient inscrits en Mécanicien poids lourds, bien que cette formation ne soit pas organisée sur notre territoire.

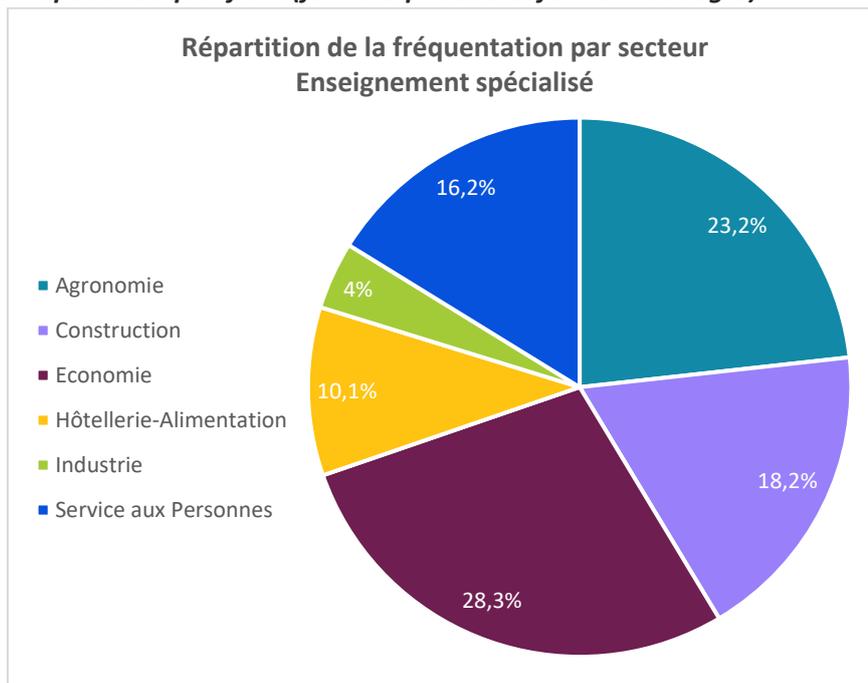
Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
<b>Soins aux personnes</b>	COIFFEUR	D1202	1	11	81,8%	-109,09%
	<b>Total Soins aux personnes</b>		SO	11	81,8%	-118,18% <sup>39</sup>

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

La fréquentation à la formation de Coiffeur continue à diminuer (-32,4% entre 2016-2017 et 2019-2020).

<sup>39</sup> Le pourcentage global du secteur n'est pas le même que celui de l'option coiffeur car un apprenant était inscrit en Esthéticien en 2019-2020.

**Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3e degré)**



Source : DGEO-OQMT, 2022-2023

L'Economie est le plus gros secteur de l'enseignement spécialisé qualifiant avec 28,3% des inscriptions, suivi de l'Agronomie (23,2%).

Une grande partie des options est organisée en plein exercice. Lorsqu'il s'agit de l'alternance, il l'est indiqué dans les tableaux ci-dessous (Art.27). Ce type d'enseignement concernait 16 élèves en 2022-2023. Cela représente le même nombre qu'en 2019-2020.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	JARDINIER D'AMÉNAGEMENT	A1203	1	2	0%	SO
	JARDINIER D'ENTRETIEN (Art.47)	A1203	1	2	0%	-60%
	JARDINIER D'ENTRETIEN	A1203	2	10	0%	66,67%
	OUVR. EXPLOITATION HORTICOLE	A1414	1	3	33,33%	-25%
	PALEFRENIER (Art. 47)	A1403	1	1	100%	SO
	PALEFRENIER	A1403	1	5	40%	66,67%
	<b>Total Agronomie</b>			SO	<b>23</b>	<b>17,4%</b>

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

L'option la plus fréquentée du secteur de l'Agronomie est le Jardinier d'entretien. Une nouvelle option apparaît : Jardinier d'aménagement. Un élève suit désormais l'option Palefrenier en alternance.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	MAÇON (Art. 47)	F1703	1	2	0%	SO
	MAÇON	F1703	1	1	0%	-75%
	MONTEUR EN SANITAIRE	F1603	1	2	0%	0%
	MONTEUR-PLACEUR D'ELEMENTS MENUISES (Art. 47)	F1607 H2201	1	1	0%	SO
	MONTEUR-PLACEUR D'ELEMENTS MENUISES	F1607 H2201	1	5	0%	66,67%
	OUVRIER ENTRETIEN BATIMENT & ENVIRONNEMENT (Art. 47)	I1203	2	5	0%	25%
	OUVRIER ENTRETIEN BATIMENT & ENVIRONNEMENT	I1203	1	2	0%	-33,33%
				SO	18	0%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Pour le secteur de la Construction, deux élèves étaient en 2022-2023 inscrits en Maçon et un en Monteur placeur d'éléments menuisiers en alternance. En 2019-2020, il n'y avait que des élèves inscrits en plein exercice pour ces options.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Economie	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL (Forme 4)	M1602	1	5	0%	-54,55%
	AUXILIAIRE DE MAGASIN (Art. 47)	D1505 D1507	1	2	0%	SO
	AUXILIAIRE DE MAGASIN	D1505 D1507	2	11	18,18%	450%
	ÉQUIPIER LOGISTIQUE (Art. 47)	N1103 N1105	1	1	100%	SO
	ÉQUIPIER LOGISTIQUE	N1103 N1105	1	9	88,89%	200%
	<b>Total Economie</b>			SO	28	39,3%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Depuis la rentrée 2023, l'option Auxiliaire administratif et d'Accueil est devenue Collaborateur administratif (CPU).

En 2022-2023, certaines options du secteur Economie qui étaient organisées uniquement en plein exercice sont organisées en alternance (Auxiliaire de magasin et Equipier logistique).

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie-Alimentation	COMMIS DE CUISINE	G1602	1	5	0%	25%
	COMMIS DE SALLE (Art. 47)	G1803	1	2	0%	SO
	COMMIS DE SALLE	G1803	1	3	66,67%	200%
	<b>Total Hôtellerie-Alimentation</b>		SO	10	20%	-44,4%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Depuis la rentrée 2023, l'option Commis de cuisine est devenue Premier commis de cuisine (CPU). Le Commis de cuisine est devenu Garçon/serveuse de restaurant. En 2019-2020, il y avait 11 élèves inscrits en commis de cuisine de collectivité mais l'option n'est plus organisée.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	AIDE MÉCAN. GARAG.	I1604	1	4	0%	0%
	<b>Total Industrie</b>		SO	4	0,0%	-55,6%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

Pour le secteur de l'Industrie, il n'y a plus que 4 élèves. En 2019-2020, l'option Aide mécanicien garagiste était également organisée en alternance (2 élèves) et deux élèves étaient inscrits en Ferronnier.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Service aux Personnes	AIDE LOGISTIQUE EN COLLECTIVITÉS	J1301 K1302	3	11	72,73%	-38,89%
	TECHNIQUES SOCIALES (Forme 4)	/	1	5	40%	SO
	<b>Total Service aux Personnes</b>		SO	16	62,5%	-27,3%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023

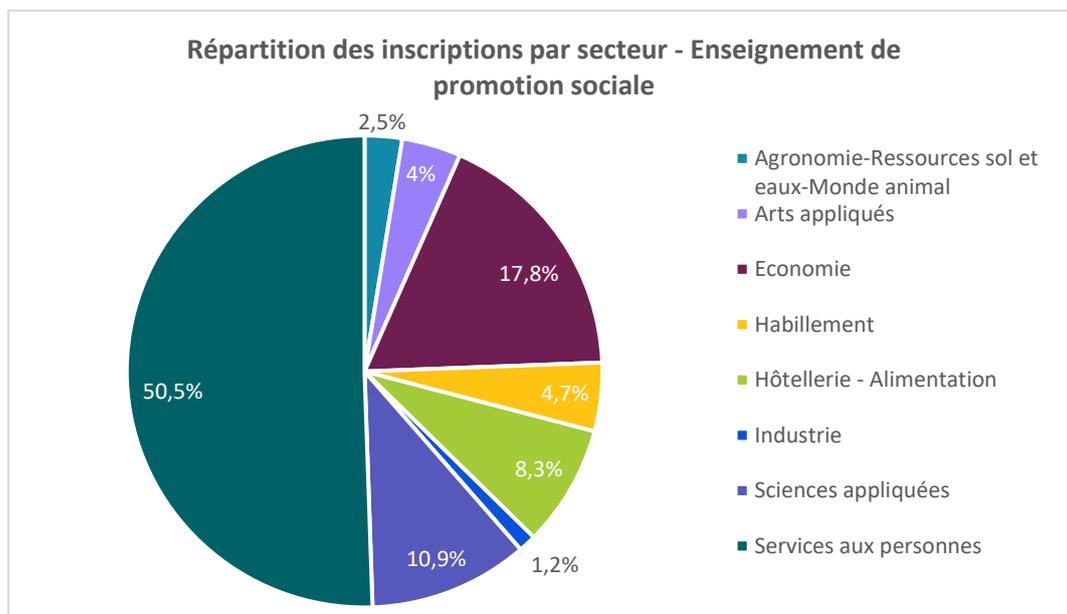
A la rentrée 2024, l'option Aide logistique en collectivité sera transformée en Assistant logistique milieu de soins et collectivités. Les Techniques sociales n'étaient pas organisées en 2019-2020.

### 3.2.2. Formations pour adultes

#### Enseignement de Promotion Sociale

Remarques :

- Seules les sections du niveau de l'enseignement secondaire se trouvent dans les chiffres ci-dessous. Les sections ne menant pas à un certificat de qualification ne se trouvent pas dans les chiffres ci-dessous, ni les unités d'enseignement qui ne sont pas rattachées à une section. Les chiffres ci-dessous ne représentent donc qu'une partie de l'enseignement de promotion sociale.
- La colonne « inscriptions » est calculée en prenant le maximum d'inscrits dans les UE (unité d'enseignement) de la section. Il s'agit donc d'une estimation du nombre d'inscriptions, parfois surestimée.
- Le pourcentage de femmes, ainsi que la répartition des inscriptions par secteur, se basent sur le maximum d'inscrits.
- Les épreuves intégrées donnent une idée du nombre d'apprenants désirant le certificat de qualification. Certaines épreuves intégrées ne sont organisées qu'une année sur deux. C'est pourquoi, nous reprenons les données relatives à deux années scolaires.



Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023

Les Services aux personnes représentent la moitié des inscriptions grâce à l'apparition de la formation Aide-soignant – Actualisation en vue de l'exécution des nouvelles activités infirmières déléguées à la suite des modifications de législations dans le secteur de la Santé. Ensuite, l'Economie (17,8%) et les Sciences appliquées (10,9%) sont les secteurs les plus peuplés.

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
					2021-2022	2022-2023		
Agronomie-Ressources sol et eaux-Monde animal	ASSISTANT VÉTÉRINAIRE	ND	1	19	0	6	94,7%	SO
	Total Agronomie-Ressources sol et eaux-Monde animal		SO	19	0	6	94,7%	SO

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 et 2022-2023

Seule une nouvelle section est organisée dans le secteur de l'Agronomie – Ressources sol et eaux, monde animal.

Ne se rapportant pas à une section, sont organisées des unités d'enseignement en Floriculture (9 inscriptions), en culture maraichère (8 inscriptions) et en horticulture générale (15 inscriptions). Elles sont organisées dans le cadre d'une convention avec le Forem.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
					2021-2022	2022-2023		
Arts appliqués	ANTIQUAIRE	ND	2	30	13	13	76,7%	-6,3%
	Total Arts appliqués		SO	30	13	13	76,7%	-6,3%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 et 2022-2023

Seule une section est organisée dans les Arts appliqués. Cependant de nombreuses unités d'enseignement se rapportent aux métiers de photographe (maximum 12 inscriptions) et de fleuriste (maximum 18 inscriptions) mais ne sont pas considérés comme une section.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
					2021-2022	2022-2023		
Economie	SECRÉTARIAT MÉDICAL	ND	1	15	0	8	100%	-46,4%
	TECHNICIEN COMMERCIAL	ND	1	4	1	0	25%	SO
	TECHNICIEN DE BUREAU	ND	1	85	7	0	69,4%	80,9% <sup>40</sup>
	TECHNICIEN EN COMPTABILITÉ	ND	1	9	4	3	88,9%	-69,0%
	TECHNICIEN EN PROGRAMMATION	ND	2	20	0	5	10%	SO
	Total Economie		SO	SO	133	12	16	63,9%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 et 2022-2023

<sup>40</sup> Evolution prenant en compte l'option Technicien de bureau et l'option Technicien en bureautique qui était organisée en 2018-2019 avec 10 inscrits.

L'offre d'enseignement pour le secteur de l'Economie a fortement évolué entre 2018-2019 et 2022-2023 :

- La formation en Technicien en informatique a été remplacé par le Technicien en programmation. Cependant, l'école a fait marche arrière et réorganise, depuis 2023-2024, le Technicien en informatique.
- Le Technicien en image numérique n'est plus organisé.
- Le Technicien de bureau a évolué vers le Technicien en bureautique. En 2018-2019, les deux formations coexistaient encore. Le Technicien en bureautique n'est plus organisé qu'en un seul endroit (auparavant, deux occurrences).
- Le Technicien commercial est une nouvelle section.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2021-2022
					2021-2022	2022-2023		
Habillement	HABILLEMENT : TECHNIQUES SPÉCIFIQUES	ND	1	35	0	8	100%	105,9%
	Total Habillement		SO	35	0	8	100%	105,9%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 et 2022-2023

Le secteur Habillement compte une section : Habillement : techniques spécifiques. Les apprenants sont exclusivement féminins. En termes d'inscriptions, il y a une nette augmentation. En revanche, le nombre d'épreuves intégrées en 2022-2023 reste similaire à 2018-2019 (7). L'enseignement de Promotion sociale propose également des Unités d'enseignement relatives aux techniques de base de l'Habillement.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2021-2022
					2021-2022	2022-2023		
Hôtellerie - Alimentation	AGENT DE SERVICE EN RESTAURATION DE COLLECTIVITÉS (CONVENTION)	ND	1	30	29	23	0%	-48,3%
	CHOCOLATIER - CONFISEUR	ND	1	11	2	0	63,6%	10,0%
	RESTAURATEUR	ND	1	21	5	2	71,4%	23,5%
	Total Hôtellerie - Alimentation		SO	62	36	25	35,5%	-27,1%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 et 2022-2023

Bien que l'offre d'enseignement n'ait pas changé pour le secteur de l'Hôtellerie-Alimentation, les inscriptions ont diminué d'un peu plus d'un quart. Le nombre d'inscriptions aux épreuves intégrées ont, quant à elles, chuté de deux tiers de 2018-2019 (78) à 2022-2023 (25).

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2021-2022
					2021-2022	2022-2023		
Industrie	ÉLECTRICIEN-AUTOMATICIEN	ND	1	9	11	8	0%	12,5%
	Total Industrie		SO	9	11	8	0%	12,5%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 et 2022-2023

Les inscriptions pour le secteur de l'Industrie ont chuté. Les sections de dessinateur polyvalent en bureau d'étude et de métallier industriel ne sont plus organisés.

En revanche, l'enseignement de promotion sociale organise toujours plusieurs unités d'enseignement lié à la soudure (maximum de 30 inscriptions) et une unité d'enseignement de Connaissance de base du conseiller en prévention du service interne (22 inscriptions).

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2021-2022
					2021-2022	2022-2023		
Sciences appliquées	ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE	ND	1	39	0	12	69,2%	-15,2%
	AUXILIAIRE DE L'ENFANCE	ND	1	42	24	25	100%	SO
	Total Hôtellerie - Sciences appliquées		SO	81	24	37	85,2%	76,1%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 et 2022-2023

Le secteur des Sciences appliquées connaît une forte croissance grâce à l'organisation de la formation Auxiliaire de l'enfance.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2021-2022
					2021-2022	2022-2023		
Services aux personnes	AIDE-SOIGNANT	ND	1	69	76	69	85,5%	3,0%
	AIDE-SOIGNANT : ACTU. EN VUE DE EX. DES NOUV. ACT. INF. DÉL.(AR2702019)	ND	1	216	0	0	94,4%	SO
	AMBULANCIER DE TRANSPORT NON URGENT DE PATIENTS (CONVENTION)	ND	1	55	61	0	58,2%	SO
	ASSISTANT EN LOGISTIQUE UNITÉ SOINS ET/OU SERVICE D'URGENCES	ND	1	31	37	25	90,3%	-22,5%
	PÉDICURE SPÉCIALISÉE	ND	2	6	10	2	100%	SO
	Total Services aux personnes		SO	377	184	96	87,3%	199,2%

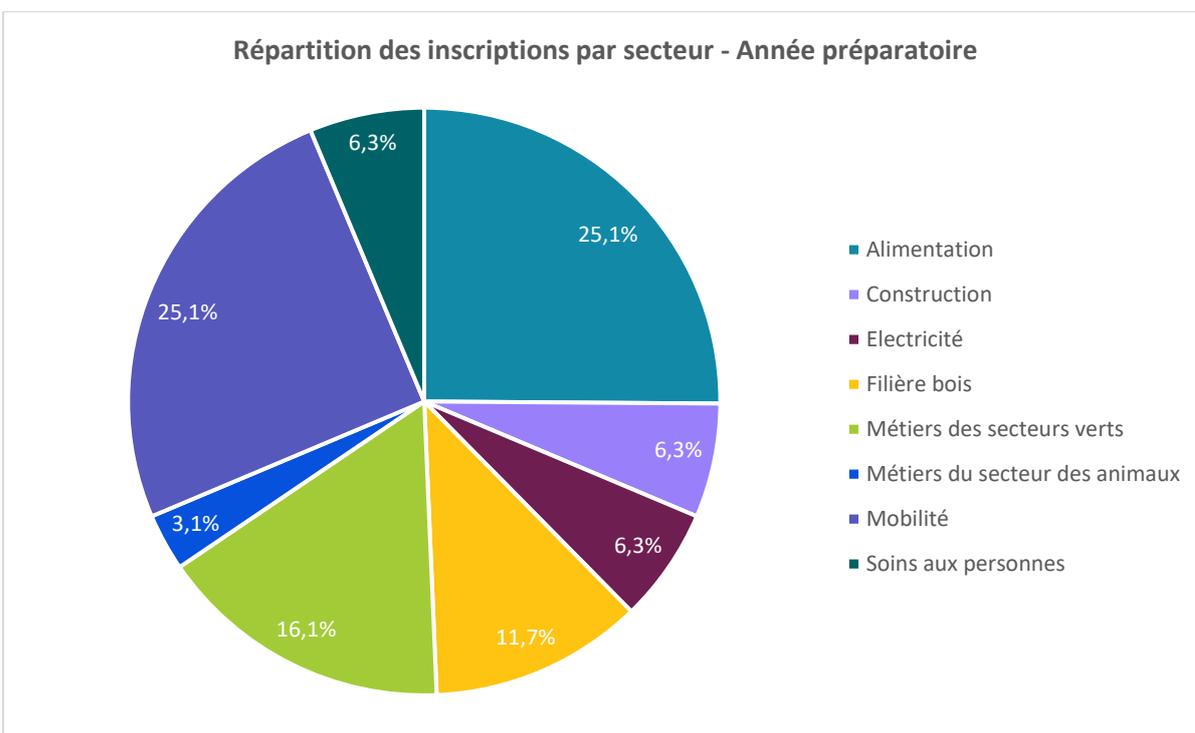
Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 et 2022-2023

Le nombre d’inscriptions du secteur des Services aux personnes ont connu un boom grâce à la nouvelle formation aux nouveaux actes infirmiers destinés aux aides-soignants. Cette formation permet dorénavant aux infirmiers de déléguer certains actes aux aides-soignants.

Deux nouvelles sections sont également dispensées : ambulancier de transport non urgent de patient (convention) et pédicure spécialisé.

**IFAPME– Année préparatoire**

Pour les apprenants qui ne répondent pas aux conditions d’accès à certaines formations Chefs d’entreprise ou en Coordination et encadrement, une année préparatoire est proposée et permet d’acquérir les compétences nécessaires. L’offre est dès lors directement liée à celle des formations Chefs d’entreprise et en Coordination et encadrement. C’est pourquoi, peu de commentaires sont rédigés dans cette rubrique.



Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Alimentation	Boucher - Charcutier - Traiteur	D1101	1	2	0%	SO
	Boucher (A41 Trancheur préparateur vendeur de viande et A42 Boucher de grande distribution)	D1101	1	1	0%	SO
	Boucher de grande distribution	D1101	1	3	0%	SO
	Boucher spécialisé	D1101	1	1	0%	SO
	Boulangier - Pâtissier artisan	D1102	2	10	50%	SO

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

<b>Alimentation</b>	Cuisinier travaillant seul	G1602	2	12	41,7%	SO
	Garçon-serveuse de restaurant	G1803	2	4	50%	-300%
	Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	2	19	84,2%	SO
	Restaurateur – Traiteur organisateur de banquets et de réceptions	G1402 G1602 E1107	2	7	28,6%	12,5%
	<b>Total Alimentation</b>		SO	59	50,8%	20,4%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Construction</b>	Installateur en chauffage central	F1603	1	14	0%	-22,2%
	<b>Total Construction</b>		SO	14	0%	-22,2%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Electricité</b>	Installateur - Electricien	F1602	1	17	0%	-19%
	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	9	11,1%	SO
	<b>Total Electricité</b>		SO	26	3,8 %	23,8 %

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Filière bois</b>	Ebéniste	H2207	1	1	0%	-92,9%
	Entrepreneur menuisier	H2206	1	1	0%	SO
	Entrepreneur menuisier - Menuisier d'intérieur	H2206	1	24	16,7%	SO
	<b>Total Filière bois</b>		SO	26	15,4%	-25,7%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

La formation Entrepreneur menuisier - Menuisier d'intérieur remplace la formation Entrepreneur Menuisier – Charpentier.

Rapport Analytique et Prospectif 2024 – Bassin EFE du Brabant wallon

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers des secteurs verts	Entrepreneur de jardins	A1203	1	30	6,7%	30,4%
	Fleuriste	D1209	1	6	66,7%	-25,0%
	Total Métiers des secteurs verts		SO	36	16,7%	16,1%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers du secteur des animaux	Exploitant de manège	G1403	1	7	85,7%	-12,5%
	Total Métiers du secteur des animaux		SO	7	85,7%	-12,5%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

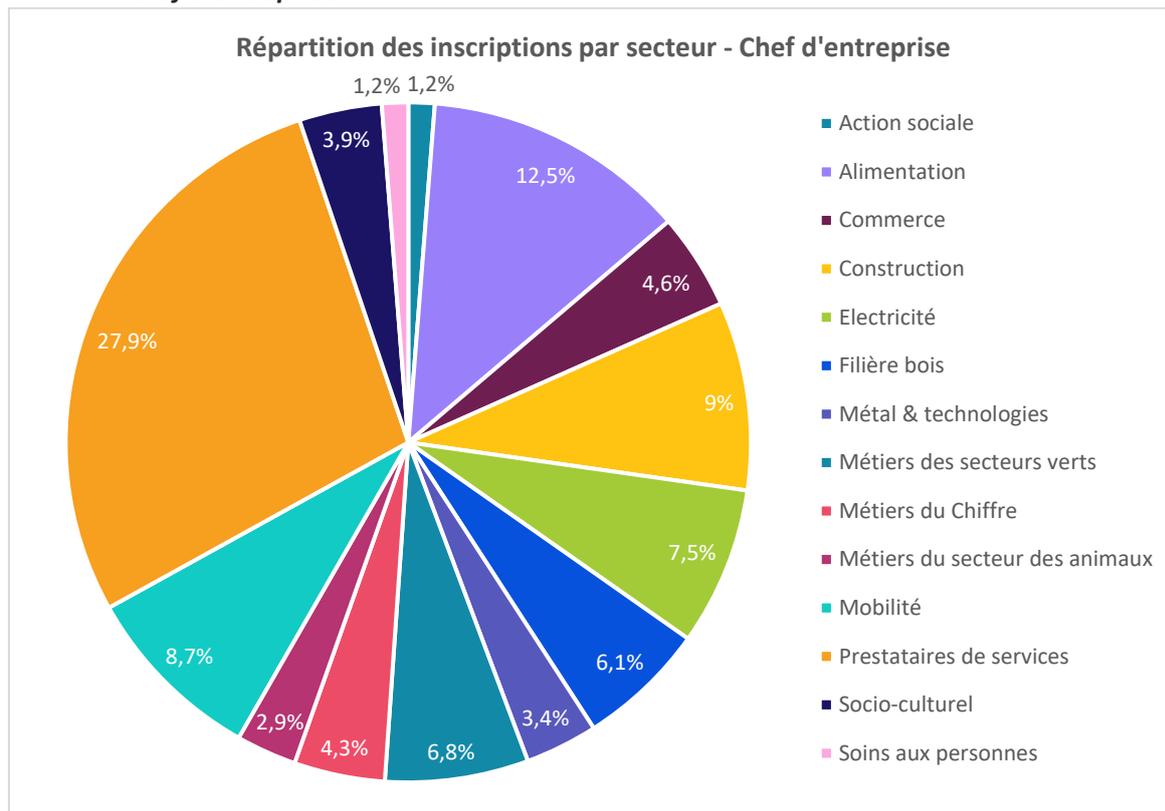
Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Mobilité	Carrossier - Réparateur	I1606	1	5	40,0%	SO
	Garagiste - Réparateur	I1604	1	15	6,7%	66,67%
	Mécanicien de cycles	I1607	1	19	10,5%	26,67%
	Mécanicien de cyclomoteurs et motos	I1607	2	12	0%	71,43%
	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	I1603	1	8	0%	-11,11%
	Mécanicien d'entretien automobile	I1604	2	1	0%	0%
	Total Mobilité		SO	60	8,3%	46,3%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Soins aux personnes	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	4	100%	33,3%
	Coiffeur	D1202	1	6	83,3%	-14,3%
	Total Soins aux personnes		SO	10	90%	0%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

**IFAPME – Chef d’entreprise**



Source : IFAPME, 2022-2023

L’offre de formation Chef d’entreprise de l’IFAPME concerne 14 secteurs différents sur notre territoire. Plus d’un quart des inscriptions a trait aux Prestataires de services. Les secteurs avec le plus de diversité en termes d’offre, c’est-à-dire l’Alimentation et la Mobilité, représentent 1/5 des inscriptions. L’Action sociale et les Soins aux personnes rassemblent peu d’inscrits avec une part de 1,2% chacun.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Action sociale	Accueillant d’enfants autonome	K1303	1	13	100%	41,7% <sup>41</sup>
	Total Action sociale		SO	13	100%	41,7% <sup>42</sup>

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Le secteur de l’Action sociale comprend une seule formation : Accueillant d’enfants autonome. Précédemment, elle était organisée coordination et encadrement. S’en suit une période de transition, où les apprenants qui ont commencé en coordination et encadrement, finissent dans ce type de formation. En 2022-2023, trois élèves étaient encore inscrits en Coordination et encadrement. En chef d’entreprise, la formation est complétée par des cours de gestion.

Après une forte diminution des inscriptions entre 2016-2017 et 2019-2020 (-53,8% - formations chefs d’entreprises et coordination et encadrement confondues), le nombre d’inscription réaugmente (+41,7%).

<sup>41</sup> L’évolution prend en compte les apprenants inscrits en chefs d’entreprises et en coordination et en encadrement, tant pour les années 2019-2020 et 2022-2023.

<sup>42</sup> Ibidem

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023	
<b>Alimentation</b>	Boucher charcutier artisan	D1101	1	6	16,7%	SO	
	Boulangier - Pâtissier	D1102	1	3	33,3%	-88,46%	
	Boulangier - Pâtissier artisan	D1102	2	4	75%	SO	
	Caviste	G1804 D1106 A1413	1	2	50%	SO	
	Confiseur - Chocolatier	D1104	1	4	25%	33,33%	
	Distillateur	ND	1	10	20%	SO	
	Gestionnaire de friterie	G1603	1	9	33,3%	0,00%	
	Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie	G1801	1	3	100%	-25%	
	Herboriste	K1103	1	29	82,8%	-27,5%	
	Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	1	5	80%	SO	
	Pizzaïolo	G1604	1	5	0%	25%	
	Restaurateur – Traiteur organisateur de banquets et de réceptions	G1402 G1602 E1107	2	9	33,3%	-40,00%	
	Viti-viniculteur	A1405 A1413 (Référentiel : A1405 A1413 G1804 D1106)	1	42	19%	31,25% <sup>43</sup>	
	<b>Total Alimentation</b>			SO	131	41,2%	-11,5%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

L'offre de formation pour le secteur de l'Alimentation a connu certains changements :

- La formation Boulanger-Pâtissier s'est transformé en deux formations distinctes : Boulanger - Pâtissier artisan et Ouvrier boulanger-pâtissier. 3 apprenants sont encore inscrits en Boulanger – Pâtissier. Pour ces formations liées à la Boulangerie-Pâtisserie, le nombre d'inscrits a diminué à 53,9%.
- La formation de viticulteur œnologue s'est transformée en viti-viniculteur.
- De nouvelles formations sont organisées sur notre territoire : Caviste (seule occurrence pour les formations IFAPME), Distillateur et Boucher-charcutier artisan.

Malgré ces nouvelles formations, le nombre d'inscriptions des formations Chef d'entreprise du secteur connaît une légère diminution. Elle s'explique par le fait que la formation de Glacier est devenue une formation Coordination et encadrement et qu'auparavant elle était une formation Chef d'entreprise. Par ailleurs, l'offre de formation en Coordination et encadrement et ses

<sup>43</sup> Evolution par rapport à la formation viticulteur œnologue

Chapitre III – Fréquentation de l’offre d’enseignement, de formation et de validation des compétences

inscriptions a fortement augmenté en 2022-2023 (+47 personnes, ce qui représente +361,5%). Si on globalise les deux types de formations, le secteur de l’Alimentation augmente de 14,3%.

Les formations les plus fréquentées sont les formations de Viti-viniculteur (42) et Herboriste (29).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Commerce	Antiquaire	D1201	1	13	69,2%	-7,1%
	Entrepreneur e-commerce	M1707	1	11	63,6%	10%
	Gestionnaire d'un point de vente	D1301	2	24	66,7%	-45,5%
	Total Commerce		SO	48	66,7%	-29,4%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Le secteur du Commerce connaît une diminution d’un tiers des inscriptions. L’offre de formation reste identique.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Décorateur d'intérieur	F1102	1	63	92,1%	43,2%
	Installateur en chauffage central	F1603	1	31	3,2%	-38,7% <sup>44</sup>
	Total Construction		SO	94	62,8%	11,9%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Les inscriptions du secteur de la Construction croissent fortement grâce à l’augmentation marquée dans la formation Décorateur d’intérieur. La formation Constructions gros-œuvre (anciennement Entrepreneur de maçonnerie et de béton), n’est plus organisée en Brabant wallon.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Electricité	Installateur - Electricien	F1602	1	19	0%	-38,7%
	Réalisateur audio-visuel	L1304	1	60	20%	-4,8%
	Total Electricité		SO	79	15,2%	-16,8%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Le secteur de l’Electricité connaît une diminution de 16,8% en raison de la forte diminution des formations liées à l’installation électrique (-58%)<sup>45</sup>.

<sup>44</sup> En prenant en compte les 3 inscriptions dans la formation Installateur électrique résidentiel (2019-2020).

<sup>45</sup> La formation Installateur électrique résidentiel s’est transformée en Installateur – Electricien. En 2019-2020, les deux cohabitaient encore.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Filière bois	Entrepreneur menuisier	H2206	1	32	6,3%	SO
	Luthier guitare	B1501	1	18	11,1%	-10%
	Restaurateur de meubles anciens	H2207	1	13	53,8%	8,3%
	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	1	0%	-95,5%
	Total Filière bois		SO	64	17,2%	-9,9%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

La Filière bois en Chef d'entreprise connaît une petite diminution des inscriptions car la formation d'Ebéniste est devenue une formation Coordination et encadrement. Si on ne la prend pas en compte, le nombre d'inscriptions augmente de 16,4%

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métal & technologies	Graphic Designer	E1205	1	26	34,6%	62,5% <sup>46</sup>
	Conseiller en Cybersécurité	M1802	1	10	0%	SO
	Total Métal & technologies		SO	36	25%	125%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Dans le secteur des Technologies, la formation Infographiste s'est transformée en Graphic Designer. L'IFAPME a ouvert la formation Conseiller en cybersécurité. Ce secteur est en pleine croissance.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers du Chiffre	Comptable	M1203	1	45	57,8%	15,4%
	Total Métiers du Chiffre		SO	45	57,8%	15,4%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Le secteur des Métiers du chiffre reprend la formation de comptable qui compte 45 inscrits.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers du secteur des animaux	Exploitant de manège	G1403	1	19	100%	26,7%
	Soigneur animalier	A1501	1	11	100%	SO
	Total Métiers du secteur des animaux		SO	30	100%	100,0%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

<sup>46</sup> Evolution par rapport aux inscriptions de l'ancienne formation Infographiste.

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

Une nouvelle formation apparaît dans l'offre en Brabant wallon : Soigneur animalier.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Métiers des secteurs verts</b>	Entrepreneur de jardins	A1203	1	42	7,1%	20%
	Entrepreneur et créateur d'espaces verts	A1203	1	8	25%	100%
	Fleuriste	D1209	1	11	100%	266,7%
	Grimpeur - Elagueur	A1201	1	10	0%	SO
	<b>Total Métiers des secteurs verts</b>			SO	71	22,5%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Les inscriptions évoluent de 69% pour les Métiers verts. Une nouvelle formation est proposée : le Grimpeur – Elagueur.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Mobilité</b>	Carrossier - Réparateur	I1606	1	3	0%	SO
	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	16	6,3%	-58,97%
	Garagiste - Réparateur	I1604	1	14	0%	16,67%
	Mécanicien de cycles	I1607	1	4		-42,86%
	Mécanicien de cyclomoteurs et motos	I1607	1	2	0%	SO
	Mécanicien de motocyclettes	I1103	1	1		-88,89%
	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	I1603	1	25	0%	47,06%
	Mécanicien d'entretien automobile	I1604	1	9	11,1%	SO
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	2	0%	SO
	Négociant en cycles	I1607	1	5		0,00%
	Négociant en véhicules d'occasion	D1404	1	9	0%	0%
	Négociant-réparateur en cyclomoteurs et motos	D1404	1	1	0%	SO
	<b>Total Mobilité</b>			SO	91	2,2%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Avec le secteur de l'Alimentation, le secteur de la Mobilité est le secteur pour lequel il y a la plus grosse offre de formation. Son offre continue à se diversifier.

La formation de Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles, organisées par l'IFAPME, est organisée uniquement à Perwez. Il s'agit de l'unique occurrence wallonne.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Prestataires de services</b>	Agent commercial	D1402	1	9	0%	SO
	Agent immobilier	C1504	2	270	45,9%	5,5%
	Conseiller en relations publiques	E1103	1	14	57,1%	SO
	Total Prestataires de services		SO	293	45,1%	11%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

L'offre de formation de Prestataires de services a évolué :

- Il n'y a plus d'inscriptions dans la formation d'Expert en biens immobiliers. Cependant, elle est toujours présente dans l'offre de formation du centre de Perwez<sup>47</sup>
- Deux nouvelles formations sont organisées en Brabant wallon : Agent commercial et Conseiller en relations publiques

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Socio-culturel</b>	Organisateur - animateur d'évènements musicaux	E1107	1	25	16%	13,6%
	Restaurateur de peintures de chevalet	B1302	1	16	93,8%	23,1%
	Total Socio-culturel		SO	41	46,3%	-16,3%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

La fréquentation des formations du Secteur Socio-culturel diminue légèrement, bien qu'elle augmente dans les deux formations ci-dessus. Cela s'explique : La formation Animateur–Réalisateur radio n'est plus organisée sur notre territoire.

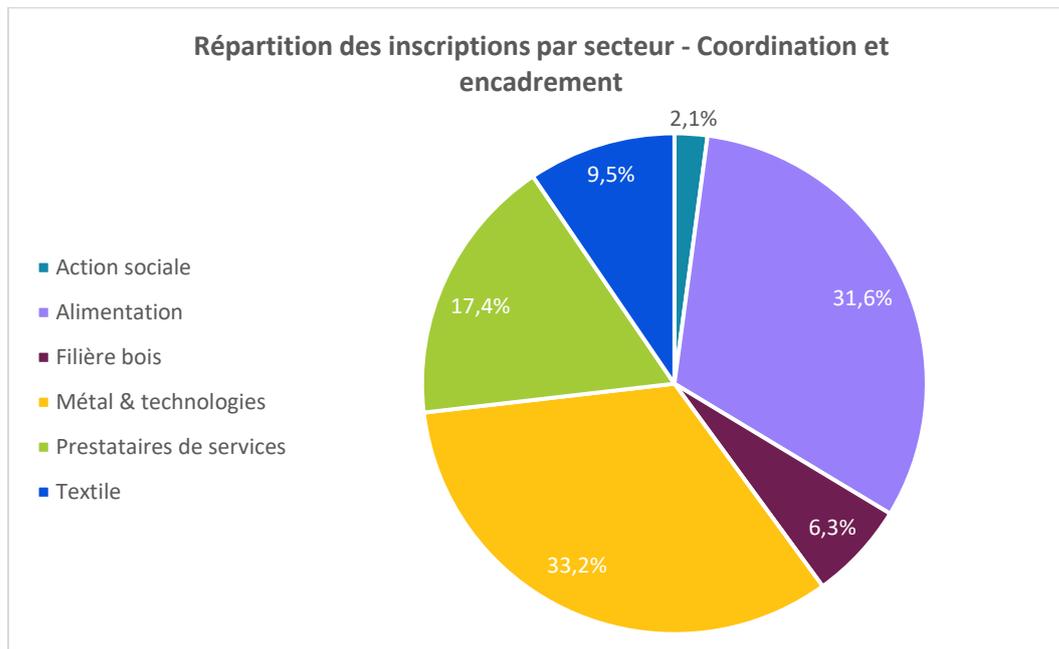
Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Soins aux personnes</b>	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	6	100%	20%
	Coiffeur	D1202	1	7	85,7%	40%
	Total Soins aux personnes		SO	13	92,3%	30%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

<sup>47</sup> <https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/expert-en-biens-immobiliers-hfx>

Bien qu'il s'agisse d'un secteur peu fréquenté, l'offre de formation en Soins aux personnes est stable et le nombre d'inscriptions en légère augmentation.

**IFAPME – Encadrement et Coordination**



Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Action sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	4	100%	SO
	Total Action sociale		SO	4	100%	SO

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

La formation d'accueillant d'enfants autonome est organisée dorénavant en Chef d'entreprise<sup>48</sup>.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Alimentation	Barman	G1801	1	12	33,3%	0% <sup>49</sup>
	Boucher charcutier artisan	D1101	1	3	66,7%	SO
	Boucher de grande distribution	D1101	1	2	0%	SO
	Boulangier - Pâtissier	D1102	2	4	75%	SO
	Boulangier - Pâtissier artisan	D1102	2	11	81,8%	SO

<sup>48</sup> Cf. supra la formation en chef d'entreprise

<sup>49</sup> Par rapport à l'ancienne formation Chef Barman

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Alimentation</b>	Confiseur - Chocolatier	D1104	1	5	100%	SO
	Confiseur - Chocolatier Artisan	D1104	1	1		SO
	Cuisinier travaillant seul	G1602	1	1	100%	SO
	Glacier	D1104	1	5		SO
	Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	1	2	50%	SO
	Pâtissier	D1104	1	1	0,0%	SO
	Restaurateur – Traiteur organisateur de banquets et de réceptions	G1402 G1602 E1107	2	10		SO
	Technico-commercial en vins et spiritueux	G1804 D1106 A1413	1	3		SO
	<b>Total Alimentation</b>			SO	60	56,7%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

Auparavant, seule la formation Chef Barman était organisée en Coordination et encadrement pour le secteur de l'Alimentation. Elle a été transformée en Barman.

En 2022-2023, certains apprenants se sont formés en Coordination et encadrement pour des métiers dont la formation était également dispensée en chef d'entreprise. Depuis lors, toute l'offre de formation est en évolution afin de mieux scinder l'offre de formation en Chef d'entreprise et Coordination et encadrement.

Seules les formations de Barman, Boucher de grande distribution (qui s'est transformé en 2023-2024 en Boucher spécialisé), Technico-commercial en vins et spiritueux était spécifiquement des formations en coordination et encadrement.

Aujourd'hui, le site internet de l'IFAPME renseigne ces formations en coordination et encadrement sur notre territoire : Barman, Boucher, Boulanger, Confiseur-Chocolatier, Cuisinier de collectivité, Cuisinier travaillant seul, Glacier, Pâtissier, Premier chef de rang, Technico-commercial en vins et spiritueux.<sup>50</sup>

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
<b>Filière bois</b>	Ebéniste	H2207	1	12	25%	29,4% <sup>51</sup>
	<b>Total Filière bois</b>		SO	12	25%	SO

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

<sup>50</sup> [www.ifapme.be](http://www.ifapme.be)

<sup>51</sup> Par rapport à la formation Ebeniste en chef d'entreprise 2022-2023

En 2019-2020, il n’y avait pas de formation dans la Filière bois. La formation d’Ébéniste se trouvait dans les formations chefs d’entreprise.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métal & technologies	Administrateur réseaux et systèmes	M1801	1	32	6,3%	SO
	Community manager	E1101	1	9	55,6%	-18,2%
	Développeur web front end	M1805	1	22	31,8%	SO
	Total Filière bois		SO	63	22,2%	472,7%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

L’offre relatives aux Technologies se développent avec deux nouvelles formations en 2022-2023 (Administrateur réseaux et systèmes, Développeur web front end) et, actuellement, en Administrateur en Infrastructure IT, Développer web back end.<sup>52</sup>

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Prestataires de services	Conseiller en gestion du personnel	M1503	1	11	81,8%	10,0%
	Employé administratif	M1607	1	14	85,7%	-39,1%
	Gestionnaire de projet en marketing digital	M1705	1	8	50%	SO
	Total Prestataires de services		SO	33	75,8%	0%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

La fréquentation des apprenants reste stable pour le secteur des Prestataires de service. Cependant, on observe une diminution marquée pour la formation Employé administratif et l’apparition de la formation Gestionnaire de projet en marketing digital.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution Inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Textile	Couturier retoucheur textiles	B1803 D1207 B1806 H2402	1	18	94,4%	28,6%
	Total Textile		SO	18	94,4%	28,6%

Source : IFAPME, 2019-2020, 2022-2023

L’unique section du secteur Textile connaît une augmentation d’un peu plus d’un quart d’inscriptions.

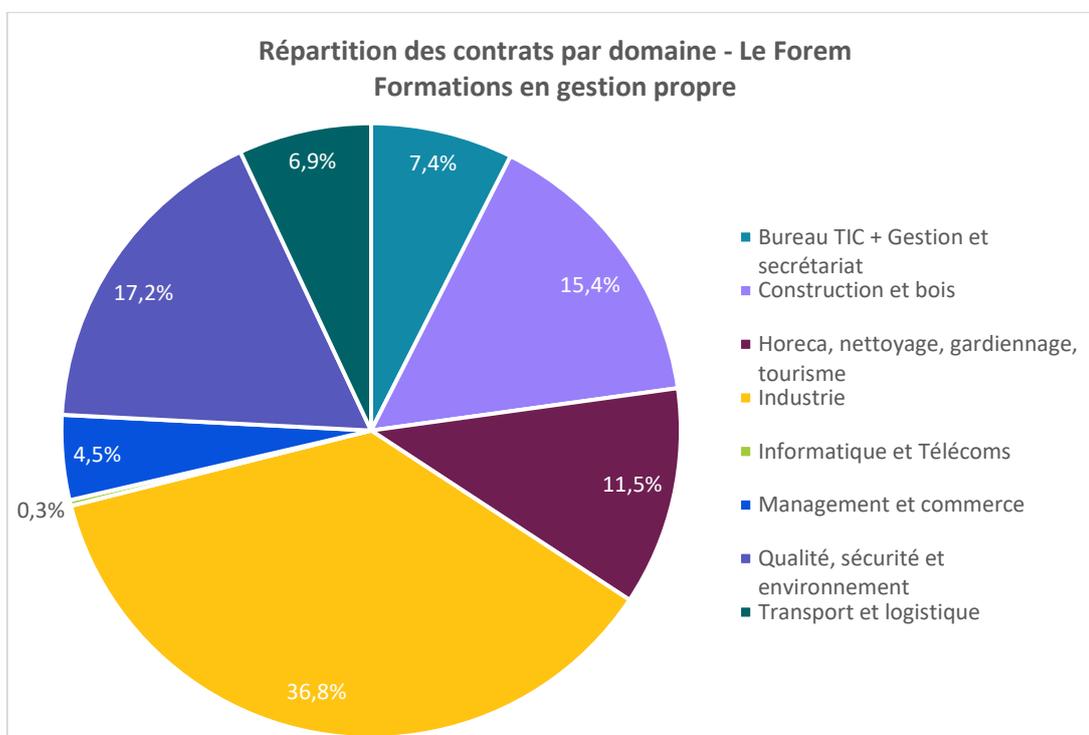
<sup>52</sup> <https://www.ifapme.be/catalogue?domaine=informatique-numerique>

**Le Forem (hors centres de compétence) – Gestion propre**

Seules les formations qualifiantes / professionnelles en gestion propre sont reprises. Ne sont pas pris en compte les formations en langues, les formations compétences clés, les formations pour la recherche d'emploi, le numérique, la communication, etc. Ne se retrouvent pas non plus les formations des cellules de reconversion, les formations « Partenariat d'insertion Forem conseil » et les formations « Partenariats Forem Formation », qui sont reprises, pour la plupart, dans ce rapport chez d'autres opérateurs de formation.

Le nombre de contrat pour les formations qualifiantes / professionnelles par rapport à 2020 a presque doublé (+74,2%). Ce constat est néanmoins à nuancer car l'année 2020 a été touchée par la crise du COVID et, par conséquent, par plusieurs confinements.

Notons également que les données concernent le nombre de contrats liés à une formation et non le nombre d'apprenants inscrits. Un même apprenant peut être inscrit à plusieurs formations pour une même année et avoir dès lors conclu plusieurs contrats. Comme vu dans les données de cadrage, les formations s'adressent majoritairement à des demandeurs d'emploi (95.3% pour les formations en gestion propre), mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants.



Source : Le Forem, 2020-2023

Un total de 8 domaines de formation sont présentés ci-dessous. Informatique et Télécoms est un nouveau domaine de formation. Comme stipulé plus haut, les formations en Langues et Techniques de communication n'ont pas été comptabilisées contrairement au rapport précédent (2021 pour les données 2020).

Le secteur pour lequel le Forem organise le plus de formations en Brabant wallon et pour lequel on comptabilise le plus de contrats reste l'Industrie (36,8%). S'en suivent Qualité, sécurité et environnement (17,2%) la Construction et Bois (15,4%), et Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme (11,5%).

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

Domaine Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
<b>Bureau TIC + Gestion et secrétariat<sup>53</sup></b>	Agent d'accueil	M1601	6	83,3%	SO
	Applications comptables informatisées	M1203	4	50%	SO
	Assistant comptable	M1203	22	77,3%	SO
	Collaborateur administratif <sup>54</sup>	M1808	28	89,3%	62,5%
	Conseiller en assurances	C1103	9	66,7%	SO
	Secrétaire comptable	M1608	6	100%	20%
				75	81,3%

Source : Le Forem, 2020-2023

L'offre de formation des domaines Bureau TIC, Gestion et secrétariat ont complètement été revue entre 2020 et 2023. Seule la formation de Secrétaire comptable est maintenue. La formation de Collaborateur administratif et comptable a évolué vers la formation Collaborateur administratif. Le nombre de contrats a évolué de 63%.

Domaine Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
<b>Construction et bois</b>	Agent de sauvegarde du patrimoine	ND	20	10%	SO
	Carreleur	F1608	59	18,6%	SO
	Convention : CCP - monteur technicien en isolation industrielle	F1613	11	9,1%	SO
	Dessinateur en HVAC	H1202	14	21,4%	SO
	Maçon	F1703	13	0%	SO
	Peintre décorateur	F1606	38	31,6%	123,5%
				155	18,7%

Source : Le Forem, 2020-2023

L'offre de formation du secteur de la Construction et bois a également été modifiée depuis 2020. Les formations de Carreleur et de Peintre décorateur sont maintenues. La formation de Plafonneur-Cimentier n'est plus dispensée. La formation de Dessinateur DAO a été remplacée par Dessinateur en HVAC. Les formations de Maçon et d'Agent de sauvegarde du patrimoine ont été ajoutées.

Domaine Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
<b>Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme</b>	Agent saisonnier en tourisme	G1101	1	100%	0%
	Aide-ménager titres-services	K1304	12	75%	SO
	Technicien de surface	K2204	103	32%	212,1%
				116	37,1%

Source : Le Forem, 2020-2023

On peut noter la création de la formation « Aide-ménager titres-services » ; le secteur connaît une progression du nombre de contrats contrairement aux années précédentes. Ce nombre est particulièrement élevé pour la formation Technicien de surface.

<sup>53</sup> Pour faciliter les évolutions de contrats entre 2020 et 2023, les deux secteurs du Forem ont été rassemblés.

<sup>54</sup> Evolution par rapport à la formation Collaborateur administratif et comptable

Domaine Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
Industrie	Additive manufacturing	ND	9	11,1%	SO
	Automaticien en automates programmables (API)	I1302	7	0%	-53,3
	Convention : CPP - poseur de réseaux télécom	ND	21	0%	SO
	Convention : partenariat Forem nivelles (Gosselies 1) 2023- appel à projet 2023	ND	5	0%	SO
	Dessinateur vectorisation réseaux distrib.gaz-elec	F1104	12	16,7%	SO
	Électromécanicien de maintenance	I1304	41	0%	28,1%
	Installateur électriciens industriel	F1602	12	0%	SO
	Installateur électricien résidentiel	F1603	92	4,3%	100,0%
	Poseur câbleur fibre optique et hybride fibre coax	ND	8	25%	SO
	Soudeur électrodes enrobées	H2913	47	12,8%	SO
	Soudeur MAG	H2913	7	42,9%	SO
	Soudeur TIG	H2913	2	0%	SO
	Technicien automaticien	I1302	22	0%	-18,5%
	Technicien en installations électriques	F1602	15	6,7%	SO
	Technicien en pneumatique et hydraulique	ND	3	0%	SO
	Technicien frigoriste	I1306	8	0%	SO
	Technicien plasturgiste éco-responsable	ND	56	32,1%	SO
	Web designer - modulaire	E1101	4	50%	SO
				371	10,5%

Source : Le Forem, 2020-2023

L'offre de formation pour l'Industrie a également fortement évolué entre 2020-2023. Par exemple, la formation de Soudeur mixte a été scindée en trois : Soudeur électrodes enrobées, Soudeur mag et Soudeur TIG. On observe également de nombreuses nouvelles formations : Technicien frigoriste, Technicien plasturgiste éco-responsable, Technicien en pneumatique et hydraulique, Poseur câbleur...

Domaine Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
Informatique et Télécoms	Convention : business analyst ICT- appel à projet 2023	M1802	1	0%	SO
	Convention : data scientist- appel à projet 2023	M1805	1	100%	SO
	Technicien de maintenance pc/réseaux	I1401	1	0%	SO
			3	33,3%	SO

Source : Le Forem, 2020-2023

En 2020, aucune formation était organisée pour le secteur de l'Informatique et Télécoms. Il s'agit de nouvelles formations.

Chapitre III – Fréquentation de l’offre d’enseignement, de formation et de validation des compétences

Domaine Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
<b>Management et commerce</b>	Convention : conseiller commercial nivelles	D1707	1	0%	SO
	Conseiller technico-commercial	D1407	2	0%	SO
	Consultant en recrutement et sélection	ND	12	66,7%	SO
	Vendeur en magasin	D1106	30	70%	7,1%
			45	124,4%	-19,6%

Source : Le Forem, 2020-2023

La formation de vendeur en magasin est une formation structurelle en Brabant wallon. Après une chute des contrats entre 2017-2020 (-39,1%), le nombre a légèrement augmenté. Les autres formations n’étaient pas présentes en 2020. L’évolution des contrats pour le domaine du Management et commerce est en diminution à la suite de la disparition de la formation Gestion opérationnelles de projets.

Domaine Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
<b>Qualité, sécurité et environnement</b>	Conseiller en énergie tertiaire	F1103	2	50%	SO
	Conseiller en prévention	H1302	1	0%	SO
	Intégration qualité sécurité environnement	ND	1	0%	SO
	Package sécurité	ND	3	33,3%	SO
	Travaux en hauteur	ND	31	12,9%	SO
	VCA	ND	136	7,4%	76,6%
			174	9,2%	112,2%

Source : Le Forem, 2020-2023

La formation VCA est la formation pour laquelle on comptabilise le plus de contrats en Brabant wallon, parmi tous les domaines. Elle a connu une forte augmentation (+76,6%). Parmi les 136 contrats, 134 concernent des DEI. La formation est organisée à Tubize et Nivelles. On peut noter la disparition des formations Ouvrier agricole et Sauveteur du patrimoine en hauteur, cordiste.

Domaine Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
<b>Transport et logistique</b>	Magasinier	N1103	70	2,9%	4,5%
			70	2,9%	-11,4%

Source : Le Forem, 2020-2023

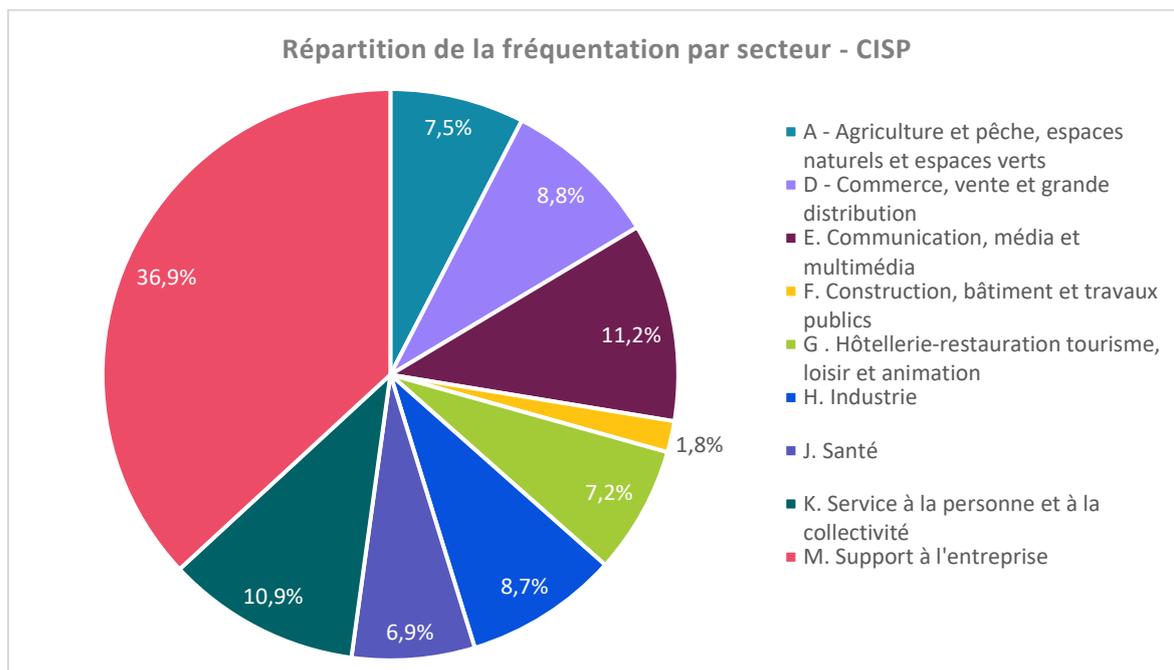
La formation Magasinier est également une formation bien ancrée en Brabant wallon. La fréquentation est assez stable (+4,5%). Cependant, le nombre de contrats a diminué pour le secteur car la formation de Conducteur de chantier élévateur n’a pas été organisée en 2023. Selon le Forem, la priorité est mise sur la formation Magasinier mais il n’est pas exclu que la formation de Conducteur de chantier élévateur soit à nouveau réorganisée.

### CISP

Globalement, la diminution des inscriptions dans les formations professionnelles ou métiers des CISP s’est accentuée, passant de -7,1% entre 2017-2019, à -18,9% entre 2019-2022. L’offre de formation est restée globalement la même entre 2017 et 2022 vu que la plupart des agréments sont octroyés pour une période de 6 ans. En revanche, de nombreux CISP ont fonctionné avec des nouveaux agréments à partir de 2023. Les changements notables seront indiqués en commentaires.

Les formations professionnelles ou métiers sont classifiés suivant la classification ROME V3. L’ordre des codes ROME V3 ne détermine pas de prépondérance de l’un envers l’autre. Certaines

formations pourraient être inscrites font référence à plusieurs secteurs mais, afin d'éviter les doublons, ne sont repris que dans un secteur.



Source : SPW, 2022

Un total de 9 secteurs est présenté ci-dessous.

36,9% de l'offre de formation professionnalisante concerne la famille professionnelle Support à l'entreprise.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
<b>A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts</b>	Entretien et aménagement de jardins, terrasses et accès	A1203 F1202 F1702 F1704	10	0%	-41,2%
	Maraîchage Bio	A1414 A1405	19	26,3%	216,7%
	Ouvrier horticole en entretien de parcs et jardins	A1414	7	0%	-30,0%
	Ouvrier horticole en maraîchage bio sur petite surface	A1203	11	45,5%	-26,7%
	Total Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux		47	21,3%	-2,1%

Source : SPW, 2019-2022

La fréquentation entre 2019-2022 est restée relativement stable pour l'Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts.

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
<b>D - Commerce, vente et grande distribution</b>	Employé commercial interne ou externe	M1605 D1401 D1402 D1403 M1601 M1602	23	69,6%	-62,3%
	Vente – Manutention	D1211 D1212 D1214 D1201 D1505 D1507 N1103 N1105	6	0%	-33,3%
	Vente / Manutention	D1505 N1103 D1106 D1214 D1507 N1405	26	38,5%	18,2%
	Total Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux		55	47,3%	-46,6%

Source : SPW, 2019-2022

En 2019, le CISP Cadreci organisait la filière Techniques de vente qui n'a pas été organisée en 2022 (-11 inscriptions pour le secteur).

Depuis 2023, le CISP SJB a revu son offre de formation : l'offre Employé commercial interne ou externe a été scindée en deux filières : « Assistant comptable » (dans le secteur M.) et « Techniques de vente » dans ce secteur D.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
<b>E. Communication, média et multimédia</b>	Accès aux métiers de l'informatique	E1205 M1810 M1601 M1606 I1401 I1307	22	22,7%	-21,4%
	Création de site Internet (Web Design)	E1104 E1101	24	45,8%	-4%
	Filière de formation en communication graphique	E1205	24	58,3%	-11,1%
			70	42,9%	-12,5%

Source : SPW, 2019-2022

Le contenu de l'offre de formation concernant ce secteur évolue en 2023 et en découle des nouveaux intitulés :

- La formation Création de site internet devient Les métiers du Web
- La formation Filière de formation en communication graphique devient Communication d'entreprise
- La formation Accès aux métiers de l'informatique devient Accès aux métiers du numérique

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
F. Construction, bâtiment et travaux publics	Ouvrier(ère) en rénovation écologique et classique	F1703 F1608 F1613 F1704	11	72,7%	-31,3%
			11	72,7%	-31,3%

Source : SPW, 2019-2022

Pour la famille professionnelle qui a trait à la Construction, une seule formation est organisée : l'Ouvrier en rénovation écologique et classique. La formation rencontre également une baisse de stagiaires.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
G. Hôtellerie-restauration tourisme, loisirs et animation	Formation pré-qualifiante de commis de salle et commis de cuisine	G1602 G1803	23	69,6%	-17,9%
	Horeca	G1602 G1803	22	50%	100%
			45	60%	15,4%

Source : SPW, 2019-2022

Deux formations sont organisées dans le secteur de l'HORECA. Les inscriptions augmentent de 15,4%

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022	
H. Industrie	Menuiserie	H2206	22	18,2%	-15,4%	
	Menuiserie – Ebénisterie	H2206 H2207 H2209 F1608	6	16,7%	-25%	
		Menuisier d'atelier (formation prison)	H2207	19	0%	SO
		Ouvrier en menuiserie intérieure et extérieure	H2206 H2207 F1608 H2201	7	14,3%	-41,7%
				54	11,1%	72%

Source : SPW, 2019-2022

Toutes les formations du secteur de l'Industrie ont trait à la menuiserie. Malgré une chute d'inscriptions dans toutes les formations, le nombre global est en augmentation grâce à l'apparition de la formation Menuisier d'atelier dans le cadre de l'appel à projet Prison 2021.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
J. Santé	Aide-soignant	J1501	43	88,4%	72%
			43	88,4%	72%

Source : SPW, 2019-2022

Avec les secteurs de l'Industrie, et de l'Horeca, c'est un des trois secteurs qui connaît une évolution positive. La fréquentation de la formation Aide-soignant a augmenté de ¾.

Chapitre III – Fréquentation de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
<b>K. Service à la personne et à la collectivité</b>	Aide-ménager(ère) à domicile et en collectivité	K1304	19	84,2%	0%
	Auxiliaire de l'enfance	K1303	37	91,9%	-47,9%
	Ouvrier(ère) valoriste en ressourcerie (ouvrier(ère) spécialisée en seconde main)	K2304 H2207	12	33,3%	-14,3%
			68	79,4%	-34,6%

Source : SPW, 2019-2022

Un nouvel agrément a été octroyé pour une formation Aide-ménager social. Cette formation sera vraisemblablement dispensée en alternance avec la formation aide-ménager à domicile et en collectivité.

Le nombre d'inscriptions à la formation Auxiliaire de l'enfance a chuté de près de la moitié, à la suite de l'arrêt de la formation organisée par un des deux CISP. Suite à la réforme Milac et la future obligation d'obtention du CESS, aucun renouvellement de l'agrément a été demandé par le second CISP.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
<b>M. Support à l'entreprise</b>	Agent administratif	M1602 M1607	39	87,2%	-36,1%
	Agent d'accueil et de secrétariat	M1602 M1601 M1607	55	89,1%	-1,8%
	Auxiliaire administratif(ve) et d'accueil	M1601 M1602 M1607	17	88,2%	21,4%
	Filière de formation en bureautique	M1601 M1602 M1607 M1605	28	75%	-22,2%
	Travaux de bureau	M1602 M1607 M1601 M1605 M1606 M1609	91	96,7%	-36,4%
			230	90%	-25,8%

Source : SPW, 2019-2022

La famille professionnelle Support aux entreprises est celle qui compte la plus grande fréquentation. La formation Travaux de bureautique est la formation qui attire le plus d'apprenants (91), tout secteur confondu. La filière de formation en bureautique possède un agrément valable jusque 2023 compris. Depuis 2023, la formation Assistant comptable est également dispensée, à la suite de la scission et transformation de la formation Employé commercial interne ou externe.

**Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ - CFISPA**

Il n'y a pas de formation qualifiante organisée en Brabant wallon.

### 3.2.3. Formation complémentaire

#### Centres de compétences – Gestion propre

Sur notre territoire, est organisée une décentralisation du CdC Technobel mais l'IBEFE ne possède pas les chiffres de fréquentation.

### 3.2.4. Validation des compétences

Intitulé du métier	Code(s) ROME V3	Épreuves 2023	Personnes présentes 2023	% Femmes <sup>55</sup>	Evolution épreuves 2020-2023
Employé administratif	M1602	145	73	88,97%	55,91%
Peintre décorateur	F1606	49	23	2,04%	122,73%

Source : CVDC, 2020-2023

Les épreuves de validation de compétences de l'Employé administratif sont organisées par le Centre IFAPME de Charleroi sur le site du CESEP à Nivelles. 73 personnes se sont présentées, dont 63 ont réussi, 145 épreuves ont été réalisées.

Les épreuves de validation des compétences pour le Peintre décorateur ont été organisées par le Forem à Tubize. 23 personnes se sont présentées, dont 14 ont réussi. 49 épreuves ont été réalisées.

Les validations pour le métier d'Employé administratif sont majoritairement passées par des femmes alors que celles pour le métier de Peintre décorateur sont presque exclusivement passées par des hommes (1 femme en 2023, il n'y en avait pas en 2020).

Par rapport à l'année 2020, le nombre d'épreuves de validation de compétences réalisées en 2023 dans le Bassin du Brabant wallon est en nette augmentation (+ 2/3), en majorité dû au nombre d'épreuves réalisées pour le métier de Peintre décorateur qui a plus que doublé.

### 3.2.5. Formation initiale – Mobilité sortante

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3ème et 4ème degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3ème degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	7.596	231	155	292	50
Bruxelles	543	14	0	221	6
Hainaut centre	275	21	46	49	2
Hainaut sud	120	3	13	17	1
Huy-Waremme	180	0	7	67	0
Liège	27	4	6	0	1
Luxembourg	4	0	1	1	0
Namur	794	23	25	50	6
Verviers	3	0	0	0	50
Wallonie Picarde	195	0	0	11	0
<b>Total</b>	<b>9.737</b>	<b>296</b>	<b>253</b>	<b>708</b>	<b>16</b>

Sources : pour les données relatives à l'enseignement ordinaire et spécialisé : DGEO (2022-2023)

Pour l'IFAPME : IFAPME, 2022-2023

Pour les CTA : DGEO, FWB

Dans l'enseignement ordinaire, environ  $\frac{3}{4}$  des élèves résidant en Brabant wallon y sont scolarisés (78% pour l'enseignement de plein exercice et également 78% pour l'alternance). Ces chiffres sont

<sup>55</sup> Par rapports aux épreuves

pratiquement identiques à ceux relevés les années précédentes. La tendance est inférieure pour l’IFAPME (61,3%).

Les élèves brabançons inscrits dans l’enseignement spécialisé sont très « mobiles » : 58,8% se forment dans un établissement situé dans un autre bassin : près de 31,2% à Bruxelles et 9,5% dans le bassin de Huy-Waremme.

De manière globale, les bassins qui attirent le plus nos jeunes (enseignement ordinaire, spécialisé et IFAPME) sont des bassins proches géographiquement : Namur (892 apprenants), Bruxelles (778) et Hainaut Centre (391).

Durant l’année civile de 2022, 16 écoles du Brabant wallon ont visité un CTA (6 situés sur le bassin de Bruxelles, également 6 sur le bassin de Namur, 2 sur le Hainaut Centre, 1 sur le Hainaut sud, également 1 à Liège). Comme vu précédemment, le Brabant wallon ne dispose pas de CTA sur son territoire.

### 3.2.6. Formation pour adultes – Mobilité sortante

Remarques :

Pour le Forem, seules les formations en gestion propre sont reprises.

L’ensemble des formations CISP sont comptabilisées : formations qualifiantes, de base et d’orientation.

Pour l’IFAPME, seules les formations qualifiantes sont prises en compte (chef d’entreprise, coordination et encadrement et année préparatoire) et la formation accélérée à la gestion. Les formations continues ne sont donc pas reprises.

L’ensemble des formations CFISPA sont reprises : formations qualifiantes, de base et d’orientation.

Les chiffres des centres de compétences proviennent du Forem. Ils ne sont pas exhaustifs car le Forem ne possède pas l’ensemble des données. Dans notre base de données, aucun apprenant se forme en Brabant wallon. Or, Technobel a une implantation décentralisée à Louvain-la-Neuve.

Bassin de formation	Forem	CISP	IFAPME Formation adultes	Promotion sociale	CFISPA <sup>56</sup>	Centre de compétence <sup>57</sup>	Validation des compétences
Brabant wallon	902	898	926	ND	32	0	58
Bruxelles	50	50	50	ND	50	50	46
Hainaut centre	55	10	195	ND	2	412	1
Hainaut sud	87	3	76	ND	5	713	54
Huy-Waremme	5	10	20	ND	2	13	15
Liège	23	3	44	ND	0	92	9
Luxembourg	21	0	4	ND	0	188	2
Namur	235	16	232	ND	9	0	4
Verviers	0	1	0	ND	0	0	5
Wallonie Picarde	46	0	4	ND	0	111	7
<b>Total</b>	<b>1.374</b>	<b>941</b>	<b>1.501</b>	<b>ND</b>	<b>50</b>	<b>1.529</b>	<b>201</b>

Source : Administration générale de l’enseignement - Direction de l’enseignement de promotion sociale, 2022-2023 – Le Forem, 2023 – SPW, 2022 – IFAPME, 2022-2023 – AVIQ, 2023, CVDC, 2023 ; Calculs : IBEFE Bw

Un tiers des apprenants brabançons suit une formation Forem dans un autre bassin. C’est le bassin de Namur qui est le plus attractif suivi du Hainaut centre.

La même tendance est observée pour l’IFAPME, 37,7% des apprenants se forment en dehors du bassin. 15,5% se forment dans le bassin de Namur et 13% dans le Hainaut centre.

<sup>56</sup> Sont repris, en plus des formations qualifiantes, les formations de base et l’orientation.

<sup>57</sup> Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.

Le public cible des CISP est beaucoup « moins mobile » : 95,4% des apprenants se forment dans le bassin du Brabant wallon. L'offre de formation du public CISP couvre-t-elle les besoins ? Le public dispose-t-il de moins de ressources en termes de véhicule, permis de conduire, lignes de bus... ?

Concernant les CFISPA, on peut observer uniquement des formations non qualifiantes (par exemple, en orientation) sur notre territoire.

De nombreux brabançons se forment en Centres de compétence (1.529 – pourtant ce chiffre est sous-évalué<sup>58</sup>), dont près de la moitié (46,6%) se forment dans le Hainaut sud.

La plupart des brabançons (71,1%) passent leurs épreuves de validation de compétences dans un autre bassin : Hainaut sud et Bruxelles sont les bassins les plus attractifs.

### 3.2.7. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2021-2022
Brabant wallon	2.294
Bruxelles	3.988
Hainaut centre	395
Hainaut sud	214
Huy-Waremme	29
Liège	252
Luxembourg	26
Namur	715
Verviers	8
Wallonie Picarde	68
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND
Étranger	ND
<b>Total des effectifs étudiants du supérieur domiciliés dans le bassin de Brabant wallon</b>	<b>7.989</b>

Source : ARES, Open Data

Les étudiants brabançons inscrits dans l'enseignement supérieur non universitaire sont mobiles et vont majoritairement se former en dehors du bassin. La moitié (49,9%) étudie à Bruxelles et près d'un dixième (8,9%) se rend dans le bassin de Namur.

### 3.2.8. Formation en alternance – Mobilité sortante

#### Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du Bassin du Brabant wallon (2022)

Source : OFFA

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	628
Bassin de Hainaut Centre	35
Bassin de Hainaut Sud	12
Bassin de Wallonie Picarde	3
Bassin de Huy-Waremme	7
Bassin de Liège	0
Bassin de Verviers	0
Bassin du Luxembourg	5
Bassin de Namur	27
Bassin de Bruxelles	39
Autre	10
<b>TOTAL</b>	<b>766</b>

<sup>58</sup> Ne possédant pas l'ensemble des données

La grande majorité des apprenants résidant en Brabant wallon (CEFA et apprentissage à l'IFAPME) se forme en entreprise dans le bassin du Brabant wallon (82%).

### 3.3. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

#### 3.3.1. Formation initiale – Mobilité entrante

Bassin de domicile	Ordinaire PE	Ordinaire ALT	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA
	3ème et 4ème degré	3ème degré			(Nb écoles)
	(Nb élèves)	(Nb élèves)			
Brabant wallon	7.596	231	155	292	SO
Bruxelles	304	18	8	88	SO
Hainaut centre	431	10	5	43	SO
Hainaut sud	449	16	10	54	SO
Huy-Waremme	37	2	7	0	SO
Liège	4	0	0	3	SO
Luxembourg	9	0	6	3	SO
Namur	144	21	23	22	SO
Verviers	2	0	3	1	SO
Wallonie Picarde	16	0	5	1	SO
Communauté germanophone	0	0	0	0	0
Flandre	532	12	8	31	SO
Étranger	2	0		0	SO
<b>Total</b>	<b>9.526</b>	<b>310</b>	<b>230</b>	<b>538</b>	<b>SO</b>

Sources : pour les données relatives à l'enseignement ordinaire et spécialisé : AGE-DED- 2019

Pour les données relatives aux CTA : DGEO-DREMT 2019

IFAPME, 2019-2020

Calculs : IFAPME Bw

Le Brabant wallon est attractif pour les jeunes habitant la Région flamande, 532 étaient inscrits dans l'enseignement ordinaire de plein exercice, ce qui représente 5,6%. Dans l'enseignement ordinaire de plein exercice, 449 proviennent du Hainaut sud, 431 élèves proviennent du Hainaut centre et 304 élèves de Bruxelles.

Les formations en apprentissage de l'IFAPME du bassin attirent plutôt les namurois (10%) et l'enseignement spécialisé attire les élèves de Bruxelles (16,4%).

Aucun élève ne peut suivre une formation en CTA en Brabant wallon, car aucun CTA n'existe sur le territoire du Brabant wallon.

#### 3.3.2. Formation des adultes – Mobilité entrante

Pour le Forem, seules les formations en gestion propre sont reprises.

L'ensemble des formations CISP sont reprises : formations qualifiantes, de base et d'orientation.

Pour l'IFAPME, les formations qualifiantes sont prises en compte (chef d'entreprise, coordination et encadrement et année préparatoire) et la formation accélérée à la gestion. Les formations continues ne sont donc pas reprises.

L'ensemble des formations CFISPA sont reprises : formations qualifiantes, de base et d'orientation.

Nous ne possédons pas les données relatives au domicile des apprenants se formant sur notre territoire à Technobel.

Bassin de formation	Enseignement de Promotion Sociale	Forem	CISP	IFAPME	CFISPA <sup>59</sup>	CDC <sup>60</sup>	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	902	898	926	32	ND	58
Bruxelles	ND	68	45	101	0	ND	18
Hainaut centre	ND	304	56	34	2	ND	54
Hainaut sud	ND	228	41	40	9	ND	37
Huy-Waremme	ND	17	4	47	0	ND	
Liège	ND	33	3	17	0	ND	7
Luxembourg	ND	14	0	20	0	ND	11
Namur	ND	112	36	303	2	ND	6
Verviers	ND	16	0	4	0	ND	3
Wallonie Picarde	ND	52	19	10	0	ND	
Communauté germanophone	ND	0	0	0	0	ND	
Flandre	ND	24	12	82	0	ND	
Étranger	ND	0	0	0	0	ND	
<b>Total</b>	<b>ND</b>	<b>1.770</b>	<b>1.114</b>	<b>1.584</b>	<b>45</b>	<b>ND</b>	<b>194</b>

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 – Le Forem, 2020 – SPW, 2019 – IFAPME, 2019-2020 – AVIQ, 2019, CVDC, 2020 ; Calculs : IBEFE Bw

Près de la moitié (49%) des apprenants du Forem proviennent d'un autre bassin. C'est une augmentation de 12,4 points de pourcentage par rapport à 2020. 17,2% proviennent du Hainaut centre et 12,9% du Hainaut sud.

80,6% des apprenants inscrits aux formations des CISP de notre territoire sont des brabançons. 5% proviennent du Hainaut centre, 4% Bruxelles et 3,7% Hainaut sud

58,5% des apprenants adultes de l'IFAPME sont des brabançons. Les formations IFAPME du bassin attirent les namurois (19,1% des apprentis inscrits en Brabant wallon).

Pour les épreuves de validation de compétences, 29,9% des candidats qui se présentent proviennent du Brabant wallon, 27,8% du Hainaut centre.

Concernant les chiffres des CFISPA, 71% des apprenants proviennent du Brabant wallon.

### 3.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante

Bassin de domicile	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2021-2022
Brabant wallon	2.294
Bruxelles	763
Hainaut centre	296
Hainaut sud	511
Huy-Waremme	54
Liège	40
Luxembourg	182
Namur	434
Verviers	24
Wallonie Picarde	154
Non-déterminé	663
<b>Total des effectifs étudiants dans le bassin du Brabant wallon</b>	<b>5.415</b>

Source : ARES, Open Data

<sup>59</sup> Toutes les formations sont prises en compte.

<sup>60</sup> Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre en convention Forem.

Sur les 5.415 étudiants sur le bassin en Haute école ou dans une Ecole Supérieure des Arts, une petite moitié de ceux-ci (42,4%) sont des brabançons. 14,1% des étudiants sont issus du bassin de Bruxelles, 9,4% de Hainaut sud et 8% De Namur.

#### 3.3.4. Formation en alternance – Mobilité entrante

Le tableau qui suit affiche l’ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d’établissement du Bassin du Brabant wallon, selon le lieu de résidence de l’apprenant.

Remarque : les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d’autres pays ou pour lesquels aucun code postal n’a été encodé, ne sont donc pas repris ici.

#### *Localisation des apprenants selon l’ensemble des contrats débutés dans une unité d’établissement du Bassin du Brabant wallon - 2022*

Source : OFFA

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	628
Bassin de Hainaut Centre	51
Bassin de Hainaut Sud	59
Bassin de Wallonie Picarde	6
Bassin de Huy-Waremme	9
Bassin de Liège	6
Bassin de Verviers	0
Bassin du Luxembourg	1
Bassin de Namur	32
Bassin de Bruxelles	36
Hors bassin	25
<b>TOTAL</b>	<b>853</b>

En 2022, 73,6% des contrats d’apprentissage (enseignement qualifiant et apprentissage) débutés en Brabant wallon concernaient des jeunes brabançons. Ces chiffres sont relativement stables.

## CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE

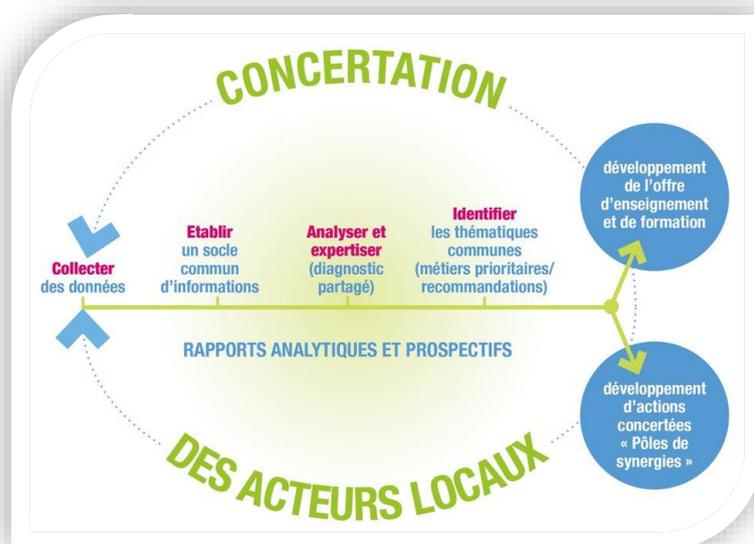
Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

### 4.1. Cadrage méthodologique

Le processus d'élaboration des thématiques communes est un processus en 4 étapes (voir schéma).



- Collecter des données** : les IBEFE réalisent une collecte annuelle de données quantitatives sur l'offre (données fournies par chaque famille d'opérateurs) et les besoins socio-économiques du Bassin (IWEPS, Statbel, Walstat, Forem, ...).
- Etablir un socle commun d'informations** : cette deuxième étape consiste à harmoniser et à retravailler ces données. L'objectif est de constituer un socle commun d'informations, partagé par tous. Ainsi, les rapports analytiques et prospectifs des IBEFE sont établis au départ d'une trame commune, validée par l'Assemblée des Instances Bassin.
- Analyser et expertiser** : il suit une phase d'analyse collective et d'expertise de ces informations. Il s'agit de favoriser une véritable approche concertée des membres de

## Chapitre IV – Thématiques communes : liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre

l'IBEFE et la récolte d'avis d'experts externes pour établir le diagnostic de l'offre au regard des besoins socio-économiques du Bassin.

- d) **Identifier des thématiques communes et des recommandations** : cette dernière étape consiste à définir des thématiques communes et à établir des recommandations pour l'offre et/ou l'action. Ce processus de concertation permet également d'identifier des projets/actions concrètes qui seront travaillés dans les pôles de synergie.

Un groupe de travail interbassins s'est penché sur la dénomination des intitulés des métiers afin d'assurer une cohérence entre les différents bassins. Lorsque le profil SFMQ existe, la dénomination du SFMQ est privilégiée.

Les tables de correspondance vers le ROME V3 competent permettent de décliner les métiers prioritaires dans les catégories (OBG – Option de Base Groupée, section, domaine, métier) propres à chaque opérateur impliqué dans la dynamique Bassins EFE. Un intitulé ROME V3 peut regrouper plusieurs métiers. C'est pourquoi, il existe parfois des correspondances entre des métiers et des formations, même si celles-ci ne mènent pas spécifiquement aux métiers visés.

Fin 2023, l'Observatoire du qualifiant, des métiers et des technologies (OQMT – Fédération Wallonie-Bruxelles) a revu la table de correspondances entre les options et les codes ROME V3.

Afin de rendre la lecture plus fluide, nous avons opté pour une présentation des intitulés au masculin, ces intitulés devant être lus de manière épïcène.

La liste des métiers prioritaires et les recommandations vous sont proposées ci-dessous. En annexe, se trouvent, pour chaque métier, la correspondance avec le code ROME V3, les recommandations détaillées, les constats synthétiques, les sources, ainsi que des données concernant l'emploi et l'offre de formation.

La création d'une offre de formation et d'enseignement qualifiant, nouvelle ou supplémentaire est recommandée lorsque celle-ci est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours sont estimés incomplets.

Le maintien de l'offre de formation et d'enseignement qualifiant existante est recommandé lorsque celle-ci est estimée suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation et l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socioéconomiques identifiés dans le bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE recommande le soutien à la création d'une nouvelle offre équivalente.

Pour chaque métier prioritaire, l'IBEFE du Bw recommande au moins le maintien de l'offre de formation et d'enseignement existante. Vu les changements de nomenclature, les recommandations en termes de maintien pour certains métiers ont changé par rapport à l'année passée.

La Formation initiale (FI) correspond à l'ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME).

La Formation pour adultes (FA) correspond à l'ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP).

## 4.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

### A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Précisions concernant le maintien ou la création	Justifications
			FI	FA	FI	FA		
A1101	Conduite d'engins agricoles et forestiers	Conducteur de machines agricoles	X	X	X	X	Création d'une formation spécifique au métier qui permet, entre autres, l'obtention du permis G. La formation pour laquelle il existe une correspondance métier ne forme pas spécifiquement à ce métier et ne permet pas l'obtention du permis G (option Agent technique de la nature et des forêts).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon le secteur, les entreprises éprouvent des difficultés à engager des conducteurs. L'offre actuelle est insuffisante. La fonction est critique.</li> <li>• Seule la FJA propose une formation qui permet l'obtention du permis G (tracteur) sur notre territoire. Il n'y a pas assez de places de formation par rapport au nombre de candidats à suivre la formation.</li> <li>• Il n'existe pas de formation globale au métier. La formation d'Agent de la technique de la nature et des forêts n'amène pas spécifiquement à la conduite de machines agricoles.</li> </ul>
A1203	Aménagement et entretien des espaces verts	Jardinier d'entretien (JE) en parcs et jardins		X	X	X	Création pour les zones non couvertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreuses opportunités d'emploi existent.</li> <li>• Il s'agit de fonctions critiques. De nombreux DEI sont positionnés sur le métier mais ils ne correspondent pas toujours aux attentes des employeurs ; il leur manque souvent certaines compétences nécessaires à l'exercice de la fonction (compétences techniques et soft skills).</li> <li>• Il existe également un décalage entre l'image que se fait le demandeur d'emploi ou les futurs apprenants et la réalité de terrain.</li> <li>• Différents opérateurs proposent des formations : enseignement secondaire et spécialisé, IFAPME, Le Forem (avec des partenariats), CISP, Services d'activités citoyennes des Régies des quartiers.</li> <li>• Certaines zones ne sont pas couvertes par l'offre de formation (centre Bw). Pourtant, des demandes concrètes d'entreprises, qui souhaitent engager dans les parcs et jardins ont été émises</li> </ul>
		Jardinier d'aménagement (JA) en parcs et jardins		X	X	X		

								auprès d'opérateurs de formations (Cf. Chambre emploi formation) et certains stagiaires manquent de mobilité pour se déplacer sur le bassin. C'est pourquoi, l'IBEFE recommande une ouverture pour le public adulte dans les zones non couvertes par une offre de formation
A1205	Sylviculture	Ouvrier forestier			X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occurrence unique en Brabant wallon. Métier de niche.</li> </ul>
A1414	Horticulture et maraîchage	Agent horticole en culture maraîchère			X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Brabant wallon est spécialisé dans l'horticulture (dont les cultures maraîchères) et ce sous-secteur est en pleine croissance dans notre bassin.</li> <li>• Plusieurs opérateurs de formation et d'enseignement se positionnent sur le métier.</li> </ul>
A1416	Polyculture, élevage	Agriculteur				X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bien qu'il ne s'agisse pas d'un métier reconnu, par le Forem, en pénurie, comme fonction critique ou porteur d'emploi pour la Wallonie, les engagements ont fortement augmenté ces dernières années. Les agriculteurs trouvent essentiellement leur personnel via le bouche-à-oreille et l'on observe également des difficultés à trouver des repreneurs à la suite du vieillissement des agriculteurs.</li> <li>• Les DEI positionnés sur ces métiers ne disposent souvent pas des compétences attendues (dont le permis tracteur G) et ne se rendent pas toujours compte des conditions de travail difficiles (horaire, métier physique, salaire, etc.).</li> <li>• La FJA organise les cours A et B d'agriculture (+ stage) et l'ASBL Crabe organise la formation d'installation en maraîchage (cours A et B + stage). Pour la FJA, l'offre est suffisante mais il est important de la maintenir.</li> <li>• Les formations donnent les bases pour travailler dans le secteur de manière plus large.</li> </ul>

## D - Commerce, Vente et Grande distribution

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Précisions concernant le maintien ou la création	Justifications
			FI	FA	FI	FA		
D1101	Boucherie	Boucher-Charcutier	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction critique. Offre de formation limitée en Bw (IFAPME)</li> </ul>
D1101	Boucherie	Boucher de grande distribution		X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>La grande distribution recherche davantage des profils de boucher de grande distribution.</li> <li>La formation est plus courte que le boucher et permet donc une mise à l'emploi plus rapide.</li> </ul>
D1102	Boulangerie - viennoiserie	Boulangier	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction critique. Offre de formation limitée en Bw (IFAPME)</li> </ul>
D1106 D1211 D1212 D1213 D1214	Vente en alimentation	Vendeur						<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier porteur d'emploi (beaucoup d'opportunités d'emploi) et offre de formation et enseignement assez limitée.</li> <li>Cependant, de nombreux DEI sont positionnés sur ces métiers.</li> </ul>
	Vente en articles de sport et loisirs							
	Vente en décoration et équipement du foyer				X	X		
	Vente en gros de matériel et équipement Vente en habillement et accessoires de la personne							
D1202	Coiffure	Coiffeur	X	X	X	X	FI : création dans les zones non couvertes par l'offre actuelle. Cette nuance a pour objectif de ne pas déformer l'offre déjà existante, pour	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bien que le secteur de la Coiffure ait été touché par les différentes crises ces dernières années et que les habitudes des clients ont changé, il peine à trouver du personnel qualifié : le métier de Coiffeur est une fonction critique pour l'ensemble de la Wallonie. Les principales raisons sont essentiellement</li> </ul>

							laquelle les inscriptions sont en forte diminution.	<p>d'ordre qualitatif : manque d'expérience, manque de compétences techniques et liées aux savoir-être, conditions de travail, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Brabant wallon, spécialisé dans les activités de la coiffure et des soins de beauté, semble également éprouver des difficultés de recrutement d'ordre quantitatif. Le Brabant wallon est le bassin pour lequel le Forem comptabilise le plus d'opportunités d'emploi en 2023 (70), ce qui correspond à 26,9% des opportunités d'emploi wallonnes.</li> <li>• Très peu de formations en coiffure sont dispensées en Brabant wallon : deux écoles proposent l'option professionnelle Coiffeur, l'IFAPME dispense une formation Coiffeur en apprentissage et les formations Gestionnaire d'un salon de coiffure et Coiffeur en chef d'entreprise. Le nombre d'inscriptions dans ces filières est assez limité, et est en chute pour l'offre initiale (à destination d'un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes).</li> </ul>
D1402	Relation commerciale grands comptes et entreprises	Délégué commercial		X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune offre de formation spécifique à ces fonctions pour les adultes sur notre territoire. Or, l'expérience, la maturité et les soft skills sont essentielles pour ces fonctions. Les employeurs éprouvent des difficultés à trouver des personnes ayant les compétences en communication nécessaires.</li> </ul>
D1403	Relation commerciale auprès de particuliers							
D1407	Relation technico-commerciale	Attaché technico-commercial		X	X			

#### E – Communication, média et multimédia

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Justifications
			FI	FA	FI	FA	
E1101	Animation de site multimédia	Community manager				X	Il y a un développement et une professionnalisation de la fonction de Community manager. Il s'agit d'un métier d'avenir.

## F - Construction, Bâtiment et travaux publics

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Précisions concernant le maintien ou la création	Justifications
			FI	FA	FI	FA		
F1104	Dessin BTP et paysage	Dessinateur de la construction			X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier en pénurie.</li> <li>Le Forem organise la formation Dessinateur DAO et celle de Dessinateur en HVAC qui se rapportent à l'Industrie.</li> <li>L'enseignement propose une option en technique de qualification "dessinateur de la construction". Au-delà de la possibilité de trouver un emploi, cette filière peut être un tremplin vers l'enseignement supérieur dans le secteur de la construction.</li> </ul>
F1202	Direction de chantier du BTP	Chef de chantier de la construction		X			FA à créer : créer un module de management pour des DEI ou des travailleurs ayant une expérience dans le secteur (formation d'adultes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les chefs de chantier ont généralement commencé leur parcours en tant qu'ouvrier. Les DEI, qui se réorientent vers le métier de chef de chantier, sont, souvent, des personnes qui ont une expérience dans le secteur et qui rencontrent des problèmes de santé.</li> <li>Il n'y a pas de formation spécifique aux fonctions d'encadrement sur notre territoire. Il serait intéressant, pour les petites structures, d'organiser une formation axée sur les compétences managériales.</li> <li>Il n'existe pas de formation menant à ces métiers sur notre territoire. En revanche d'autres formations existent sur d'autres bassins, dont le Chef de chantier (Construform), Gestionnaire de chantier (IFAPME)</li> </ul>
F1202	Direction de chantier du BTP	Chef d'équipe dans la construction		X				
F1301	Conduite de grue	Conducteur de grue à tour	X	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>Ces métiers sont en pénurie. L'offre de formation est limitée en Wallonie et absente du Bw.</li> <li>Les entreprises de construction (bâtiment et voirie) éprouvent des difficultés à trouver du personnel. Les chantiers en Brabant wallon proviennent essentiellement de marchés publics</li> </ul>

F1302	Conduite d'engins de terrassement et de carrière	Conducteur d'engins de terrassement	X	X				communaux.
		Conducteur d'engins de chantier	X	X				
F1602	Électricité bâtiment	Installateur électricien résidentiel	X	X	X	X	<p>FA à créer : créer un module de courte durée de remise à niveau préalable à la formation qualifiante (formation d'adultes)</p> <p>FI et FA à créer : créer des spécialisations en installateur électricien industriel ou tertiaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les trois types d'installateurs sont recherchés.</li> <li>• L'enseignement, l'IFAPME et le Forem proposent des formations / filières menant au métier d'électricien (résidentiel).</li> <li>• Les compétences de base de l'installateur électricien sont les mêmes, qu'il travaille dans le résidentiel, l'industriel ou le tertiaire. Les employeurs engagent des installateurs électriciens, quel que soit le « sous-secteur » pour lequel ils sont formés ou ils ont de l'expérience. Il est même courant que les stages ne se fassent pas dans le « sous-secteur » de la formation. La différenciation entre les sous-secteurs peut être pertinente seulement dans le cadre d'une formation de spécialisation.</li> <li>• Le métier est porteur et multiple. Les connaissances en électricité servent de base à une série d'autres métiers (installateur en système de sécurité, électricien en maintenance industrielle, etc.).</li> <li>• Une remise à niveau, préalable à la formation qualifiante du Forem, sur les notions de base en électricité permettrait de rendre la formation qualifiante plus dynamique et plus spécialisée. Trop de temps est actuellement passé sur les rappels des notions théoriques de base.</li> </ul>
		Installateur électricien industriel	X	X	X	X		
		Installateur électricien tertiaire	X	X	X	X		
F1603	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Monteur en chauffage et sanitaire			X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier en pénurie</li> <li>• Brabant wallon spécialisé.</li> <li>• Offre d'enseignement et de formation assez étoffée sur le territoire.</li> </ul>

F1604 H2206 F1607	Montage d'agencements Pose de fermetures menuisées	Menuisier d'intérieur	/	/	X	X	FI ou FA spécifique à la pose de fermetures menuisées à créer (FI actuelle non spécifique à part dans l'enseignement spécialisé)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande croissante pour ces métiers. Métiers en pénurie. Offre de formation et d'enseignement présente sur le territoire (enseignement ordinaire, IFAPME, CISP).</li> <li>• Il existe de plus en plus d'entreprises spécialisées dans la pose de fermetures menuisées. La demande de ce profil croît vu les réglementations en matière d'environnement. Le métier est accessible.</li> </ul>
		Menuisier d'extérieur	X	X	X			
F1610	Pose et restauration de couvertures	Couvreur	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le métier de couvreur de toit incliné connaît une pénurie structurelle. Les employeurs rencontrent de réelles difficultés de recrutement.</li> <li>• Il n'y a aucune offre spécifique au métier sur le territoire si ce n'est « Poseur de couvertures non métalliques » dans l'enseignement.</li> </ul>
F1613	Travaux d'étanchéité et d'isolation	Poseur en Isolation thermique <sup>61</sup>	X	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier de plus en plus recherché au vu des défis énergétiques actuels. Des entreprises se spécialisent dans l'isolation.</li> <li>• Plusieurs actions en Brabant wallon ou Namur (par exemple, coup de poing pénurie).</li> <li>• Métier différent de l'étanchéité : l'étanchéité et l'isolation relèvent de deux étapes différentes de la construction.</li> <li>• Pénurie. Cependant, peu d'opportunités d'emploi dans les données chiffrées en notre possession (nouveau métier)</li> </ul>
F1702	Construction de routes et voies	Ouvrier de voirie	X	X		X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'IFAPME souhaite ouvrir la formation Constructeur - réparateur de voirie à Perwez pour l'année 2024-2025. Il s'agit de la seule formation spécifique au métier.</li> <li>• Le Complément en techniques spécialisées en construction-gros œuvre offert dans l'enseignement qualifiant n'est plus organisé.</li> <li>• Il s'agit d'un métier en pénurie. Les entreprises en Brabant wallon éprouvent de réelles difficultés de recrutement et la demande va s'accroître dans les années à venir. Il s'agit de</li> </ul>

<sup>61</sup> L'année passée, il était repris sous la dénomination « Isolateur de gros œuvre et toiture ». L'intitulé a été changé après le travail d'harmonisation des intitulés entre les IBEFE et l'intitulé ROME a été retenu.

									grosses entreprises qui engagent beaucoup de main d'œuvre.
F1703	Maçonnerie	Maçon		X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• On observe de réelles difficultés de recrutement. Métier en pénurie.</li> <li>• Seule la formation "Ouvrier en rénovation écologique et classique" est organisée pour un public adulte sur notre territoire.</li> <li>• Difficultés à recruter des candidats en formation.</li> </ul>

### G - Hôtellerie-restauration, tourisme, loisir et animation

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Justifications
			FI	FA	FI	FA	
G1602	Personnel de cuisine	Premier commis de cuisine			X	X	De manière générale, ce secteur a beaucoup souffert de la crise sanitaire. Selon la Fédération, certains travailleurs sont partis et ne sont pas revenus (cuisine et salle). Le secteur ne récupère pas le volume de travailleurs d'avant la crise (partis dans le secteur de la logistique, agro-alimentaire et grande distribution, où il y a moins de contraintes (horaires, flexibilité, etc.)). Des difficultés de recrutement sont toujours observées pour les métiers de cuisine et de service. Différents opérateurs de formation / d'enseignement observent également des difficultés d'attirer des apprenants dans leurs filières.
G1602	Personnel de cuisine	Cuisinier/Cuisinier travaillant seul			X	X	
G1801	Café, bar, brasserie	Barman/barmaid				X	
G1803	Service en restauration	Garçon/Serveuse de restaurant			X	X	

## H - Industrie

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Précisions concernant le maintien ou la création	Justifications
			FI	FA	FI	FA		
H1202	Conception et dessin de produits électriques et électroniques	Dessinateur en électricité				X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une offre de formation du Forem.</li> <li>• L'offre de l'enseignement permet de favoriser les passerelles vers l'enseignement supérieur (métiers relevant davantage de l'enseignement supérieur).</li> </ul>
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	X	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métiers recherchés par les entreprises du secteur. Même si cela se reflète peu dans les chiffres du Brabant wallon, les difficultés sont davantage présentes chez le conducteur, car davantage de compétences techniques sont nécessaires. Le conducteur est devenu un métier en pénurie.</li> <li>• Aucune formation dispensée sur notre territoire.</li> </ul>
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	X	X				
H2301	Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	Opérateur de production en industrie biopharmaceutique	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bassin spécialisé dans le secteur pharmaceutique. Opportunités d'emploi dans le bassin et à proximité du bassin (dont Bruxelles) pour les deux opérateurs.</li> <li>• Le Conducteur d'installation en industrie chimique est en pénurie et le Conducteur d'installation en industrie pharmaceutique est une fonction critique.</li> <li>• A part le Technicien chimiste, aucune offre de formation ou d'enseignement dispensée sur notre territoire.</li> </ul>
		Opérateur de production en Industrie chimique	X	X	X			
H2903	Conduite d'équipement d'usinage	Technicien en système d'usinage	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier en pénurie.</li> <li>• L'enseignement ne propose qu'une seule occurrence pour l'option "Technicien en systèmes d'usinage" (deux fermetures récentes par manque d'élève).</li> </ul>

									<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune formation destinée aux adultes.</li> </ul>
H2913	Soudage manuel	Soudeur			X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier en pénurie.</li> <li>Offre de formation ou d'enseignement présente sur notre territoire chez plusieurs opérateurs (enseignement ordinaire, promotion sociale et le Forem).</li> </ul>

### I - Installation et maintenance

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Précisions concernant le maintien ou la création	Justifications
			FI	FA	FI	FA		
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Electromécanicien en maintenance industrielle	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier en pénurie.</li> <li>Offre existante mais limitée dans l'enseignement ordinaire et pour les adultes</li> </ul>
I1305	Installation et maintenance électronique	Technicien de maintenance en électronique	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier en pénurie.</li> <li>Seul l'enseignement propose une filière de technicien en électronique.</li> </ul>
I1306	Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Monteur frigoriste	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier en pénurie.</li> <li>Peu de formation sur notre territoire.</li> </ul>
		Technicien frigoriste	X	X	X			

I1307	Installation et maintenance télécoms et courants faibles	Technicien en Installation de sécurité	X	X			FI ou FA à créer pour ceux qui ont des bases en électricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier en pénurie (profil des candidats).</li> <li>• Absence de formation sur notre territoire.</li> </ul>
I1308	Maintenance d'installation de chauffage	Technicien en chauffage et sanitaire	X	X	X		Créer des formations de spécialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier en pénurie.</li> <li>• Seule une 7P sur notre territoire.</li> </ul>
I1309	Maintenance électrique	Electricien de maintenance industrielle			X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier en pénurie.</li> <li>• Option "Electricien-automaticien" dans l'enseignement de technique de qualification et en promotion sociale sur notre territoire</li> </ul>
I1310	Maintenance mécanique industrielle	Mécanicien de maintenance industrielle <sup>62</sup>	X	X	X		FI à maintenir FI ou FA spécifique au métier à créer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier en pénurie.</li> <li>• Offre de formation présente dans l'enseignement sur notre territoire</li> </ul>
I1401	Maintenance informatique et bureautique	Technicien de maintenance en informatique			X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une pénurie est constatée pour différents métiers de l'informatique</li> <li>• L'option Technicien en informatique est proposée dans l'enseignement ordinaire et dans l'enseignement de promotion sociale. L'opérateur de maintenance se lance à l'IFAPME. Cependant un grand nombre de DEI est positionné sur ce métier sur notre territoire (137 DEI).</li> <li>• De ce fait, en 2019, l'IBEFE avait débattu à propos du maintien de ce métier dans nos métiers prioritaires. Cette formation apporte de la polyvalence. Il a été supposé (au niveau de l'option TQ) qu'une partie des élèves poursuit des études car ceux-ci obtiennent leur CESS en fin de 6e année. De plus, ce métier pourrait être un tremplin pour résoudre la pénurie dans les métiers de l'informatique pour un certain type de public.</li> <li>• L'école d'enseignement de promotion sociale qui propose la formation affirme que cette formation mène davantage à</li> </ul>

<sup>62</sup> En 2023, il était repris sous l'intitulé « Mécanicien d'entretien industriel ». Dans le cadre de l'harmonisation des intitulés entre les différentes IBEFE il a changé d'intitulé.

									l'emploi que le technicien en programmation (niveau secondaire).
I1402	Réparation de biens électrodomestiques et multimédia	Dépanneur d'appareils électroménagers			X				<ul style="list-style-type: none"> <li>L'enseignement professionnel propose cette option en 7e professionnelle. Elle permet d'obtenir le CESS.</li> <li>Pour le moment, pas d'indicateur indiquant de réels besoins. Cependant, avec la tendance vers la récupération et le développement durable, l'IBEFE a décidé de classer ce métier en maintien.</li> </ul>
I1603	Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	Mécanicien de véhicules agricoles ou de génie civil			X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier en pénurie.</li> <li>La seule occurrence de l'IFAPME en apprentissage et chef d'entreprise se situe sur notre territoire. Les apprenants proviennent de toute la Wallonie.</li> </ul>
I1604	Mécanique automobile et entretien de véhicules	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)	X	X	X	X		FI et FA à maintenir pour l'offre de formation de mécanicien automobile afin de permettre aux apprenants d'accéder aux formations de technicien. FI et/ou FA à créer : créer une spécialisation en technicien automobile	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le métier de technicien est en pénurie.</li> <li>Offre de formation présente sur notre territoire mais pas assez de spécialisation (Technicien).</li> </ul>
I1604	Mécanique automobile et entretien de véhicules	Mécanicien poids lourds	X	X	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier en pénurie.</li> <li>Pas de formation spécifique destinée aux poids lourds sur notre territoire.</li> </ul>
I1606	Réparation de carrosserie	Carrossier			X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier en pénurie.</li> <li>Offre de formation dans l'enseignement ordinaire professionnel et à l'IFAPME.</li> </ul>

## J - Santé

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Justifications
			FI	FA	FI	FA	
J1307	Préparation en pharmacie	Assistant pharmaceutico-technique				X	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'IBEFE a soutenu l'ouverture d'une filière de formation en promotion sociale en janvier 2019. Des difficultés locales de recrutement étaient observées. Cette filière permet de répondre aux besoins du secteur.</li> </ul>
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	Aide-soignant			X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bien que le Brabant wallon ne soit pas spécialisé dans le secteur de la santé, un manque global de soignants est observé dans tout le pays, quel que soit le bassin, tant dans les hôpitaux, les maisons de repos et les soins à domicile. Cette pénurie était déjà observée avant la crise du COVID et s'est fortement accentuée avec celle-ci. Les difficultés de trouver des Aides-soignants sont apparues plus tardivement que pour d'autres métiers du soin.</li> <li>Avec les nouveaux actes infirmiers qui peuvent être délégués aux Aides-soignants (sous certaines conditions) et la grande pénurie d'Infirmiers (accentuée par la crise), les Aides-soignants sont davantage recherchés dans les hôpitaux et en maison de repos qu'auparavant. Dans les maisons de repos, la majorité du personnel est composée d'Aides-soignants.</li> </ul>
J1506	Soins infirmiers généralistes	Infirmier de soins généraux	X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>Métiers en pénurie.</li> <li>La pénurie s'est davantage accentuée avec la crise COVID.</li> <li>Le brevet n'est pas organisé sur notre territoire.</li> </ul>

## K - Services à la personne et à la collectivité

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Précisions concernant le maintien ou la création	Justifications
			FI	FA	FI	FA		
K1207	Intervention socioéducative	Educateur	X		X	X	FI à maintenir FI ou FA (option Agent d'éducation) à créer pour les zones non couvertes du centre/est du Bw	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ouverture dans les zones non couvertes permettrait de répondre aux difficultés de déplacement des élèves au niveau du bassin.</li> <li>De plus, l'option peut être considérée comme un tremplin ou une passerelle vers des études supérieures, entre autres, de</li> </ul>

								<p>type social et éducatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'éducateur peut travailler dans de multiples secteurs et est confronté à des problématiques différentes. Les compétences exigées sont dès lors parfois très spécifiques ; le marché du travail demande des qualifications de niveau supérieur.</li> </ul>
K1302	Assistance auprès d'adultes	Aide familial		X	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• En Brabant wallon, les services d'aide à domicile connaissent des difficultés de recrutement.</li> <li>• Jusqu'à présent les aides-soignants ont accès à ces métiers. Or, les nouveaux profils de formation risquent de supprimer cette accessibilité.</li> <li>• Enfin, il n'existe pas de formation pour adultes pour ce métier en Brabant wallon</li> </ul>
		Garde à domicile			X			
K1303	Assistance auprès d'enfants	Accueillant d'enfants			X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble des experts rencontrés tirent la sonnette d'alarme : il existe des difficultés de recrutement dans le secteur. Elles touchent autant les crèches que les services d'accueil d'enfants, le subventionné que le non subventionné.</li> </ul>
K1304	Services domestiques	Aide ménager titre-service			X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aide ménager à domicile est une fonction critique. Cette tension est qualitative (profil du candidat et conditions de travail) et structurelle. De plus en plus d'agences titres-services doivent refuser des nouveaux clients par manque de personnel.</li> <li>• Le métier d'aide-ménager est un métier accessible à un public peu qualifié. Sont essentiellement recherchées des compétences transversales : ponctualité, mobilité, bonne présentation, etc.</li> <li>• De nombreux aide-ménagers sont recherchés en Brabant wallon : le Forem compte 1329 opportunités d'emploi. Il y avait 175 DEI positionnés sur le métier.</li> </ul>

K1304	Services domestiques	Aide ménager social		X	X		FA à créer, dont la formation aide ménager social qui a reçu un nouvel agrément (CISP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En Brabant wallon, les services d'aide à domicile enregistrent une forte demande d'AMS de la part de leurs bénéficiaires. Il s'agit, en effet, de la première tâche qu'une personne en perte d'autonomie délègue.</li> <li>• Le secteur accuse toutefois des difficultés de recrutements. Il y a peu de candidats disponibles sur le Brabant wallon. Les recrutements se font à l'Ouest du territoire via la région de Charleroi.</li> <li>• De plus, les candidats manquent de compétences sociales indispensables pour travailler dans ce secteur.</li> <li>• Le métier d'aide-ménager social est un métier accessible à un public peu qualifié. La fonction n'est pas protégée mais le secteur recherche les compétences sociales essentielles à la fonction. Une formation est importante pour obtenir ces compétences (déontologie, travail en équipe, relais d'informations, etc.).</li> </ul>
K1701	Personnel de la Défense	Collaborateur de la défense	X	X	X		FI et FA à créer : préparation aux épreuves de sélection + orientation Formation commune à plusieurs métiers afin d'éviter de cloisonner à un seul métier où des épreuves de sélections sont organisées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur notre territoire, se trouve la base aérienne Lieutenant-colonel Roman à Beauvechain où travaillent 1.322 militaires et 26 civils. Cependant, la Défense engage pour l'ensemble de la Belgique. La Défense cherche tant des personnes non diplômées que déjà diplômées (les militaires sont engagées avant, pendant ou après leur formations/études).</li> <li>• Bien que la formation militaire soit dispensée en interne à la Défense, les options d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et d'Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité sensibilisent les élèves aux métiers de la Défense et les préparent aux épreuves de sélection. La Défense est favorable à l'organisation de celle-ci. Elle en est d'ailleurs partenaire.</li> <li>• Métier en pénurie</li> </ul>

K1706	Sécurité publique	Assistant de surveillance pénitentiaire	X	X	X		Création d'une préformation : compétence professionnelle + orientation. Formation commune à plusieurs métiers afin d'éviter de cloisonner à un seul métier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Brabant wallon comporte deux prisons : celle de Ittre et celle de Nivelles.</li> <li>Bien que les fonctions de surveillance restent accessibles avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, que les salaires sont attractifs et que les emplois sont stables, ces métiers attirent peu. Les conditions de travail restent difficiles. L'environnement est fermé et surveillé. Travailler en prison dans la sécurité est rarement un premier choix. Pourtant, le SPF Justice est en permanence en recherche de ces fonctions.</li> <li>Les options d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité permettent, entre autres, de découvrir les métiers de la prison, permettent à certains élèves de s'orienter positivement vers le métier assistant de surveillance pénitentiaire et d'acquérir des compétences utiles à la fonction.</li> </ul>
K2503	Sécurité et surveillance privées	Agent de gardiennage	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction critique</li> <li>Offre de formation assez limitée en Brabant wallon.</li> </ul>

### M – Support à l'entreprise

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Justifications
			FI	FA	FI	FA	
M1602 M1605 M1607	Opérations administratives Assistanat technique et administratif Secrétariat	Collaborateur administratif				X	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'offre présente sur le territoire permet aux adultes qui souhaitent s'orienter vers ce métier ou qui sont positionnés sur ce métier mais qui n'ont pas les compétences mises à jour d'acquérir un minimum de compétences nécessaires pour espérer décrocher un emploi.</li> </ul>

M1801	Expertise et support technique en systèmes d'information	Administrateur système <sup>63</sup>	X	X		X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il s'agit de métiers qui semblent accessibles à un public non issu de l'enseignement supérieur.</li> <li>• Ce sont des métiers en pénurie.</li> <li>• Le Brabant wallon est fortement spécialisé dans le secteur.</li> <li>• L'IBEFE recommande également une ouverture en FI pour le Web développer (reconnaissance sociale + porte d'entrée pour les métiers de l'informatique).</li> </ul>
M1802	Expertise et support technique en systèmes d'information	Expert en sécurité informatique				X	
M1805	Études et développement informatique	Analyste fonctionnel	X	X		X	
		Développeur informatique	X	X		X	
		Web développeur	X			X	
M1805	Études et développement informatique	Codeur	X	X			
M1806	Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information	Business analyste				X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il s'agit d'un métier qui nous semble accessible à un public non issu de l'enseignement supérieur.</li> <li>• Il est en pénurie.</li> <li>• Le Brabant wallon est fortement spécialisé dans le secteur.</li> </ul>

<sup>63</sup> A la suite à l'harmonisation entre les intitulés dans les différentes IBEFE, l'intitulé du SFMQ a été modifié. En 2023, il était repris sous Administrateur réseau et système.

## N - Transport et logistique

CODE ROME V3	Intitulé ROME V3	Métier	Création 2024		Maintien 2024		Précisions concernant le maintien ou la création	Justifications
			FI	FA	FI	FA		
N1103	Magasinage et préparation de commandes	Magasinier	X	X	X	X	FI ou FA à créer en alternance FI et FA à maintenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction critique (profil des candidats et conditions de travail)</li> </ul>
		Préparateur de commande en logistique	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>Métier en développement.</li> <li>Difficulté de recrutement ressentie par le secteur.</li> <li>Formation assez courte</li> </ul>
N1104	Manoeuvre et conduite d'engins lourds de manutention	Conducteur de grue <sup>64</sup>	X	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>Conducteur à grue (mobile). Métier en pénurie.</li> <li>Offre de formation absente en Brabant wallon.</li> <li>Selon le secteur de la construction, les entreprises éprouvent des difficultés de recrutement.</li> </ul>
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	Conducteur poids lourd	X	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>Métiers en pénurie structurellement.</li> <li>Forte demande d'emploi.</li> <li>Liste d'attente dans les formations des bassins avoisinants</li> </ul>

<sup>64</sup> Avec l'harmonisation des intitulés métiers entre les IBEFE, le conducteur de grue mobile est devenu conducteur de grue, en cohérence avec les intitulés ROME. Le mobile est sous-entendu car le métier est classé dans le secteur du transport et de la logistique.

## CHAPITRE 5 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Les recommandations par rapport à des thématiques transversales, points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques spécifiques abordés lors de réunions « Pôles de synergie » ou groupes de travail sectoriels sont présentées dans ce chapitre. Les acteurs participant aux pôles de synergie ou groupes de travail ont été interrogés par rapport à la mise à jour des recommandations « métiers » et « transversales ». Figurent dans le tableau les recommandations auxquelles ces acteurs ont apporté des nuances par rapport aux recommandations des années précédentes qui restent d'actualité. Nous vous invitons à vous y référer. De « nouveaux » métiers ont fait l'objet d'une analyse exploratoire en 2024 : les métiers de la sécurité et l'impact de l'e-commerce. Une note d'information a été réalisée sur le métier de coiffeur.

Comme les années précédentes, les « nouvelles » technologies (numérisation, robotisation, automatisation, électrification croissante, impression 3D, intelligence artificielle...) impactent et transforment l'exercice des métiers. De ce fait, une veille permanente de leur impact sur le contenu des formations doit être assurée de façon continue. Dans ce contexte, la formation des demandeurs d'emploi peu qualifiés et la formation continue des travailleurs constituent une priorité.

Travailler la représentation des métiers reste un enjeu fondamental pour une orientation réussie tant du public étudiant que demandeur d'emploi. La valorisation de certains métiers par les acteurs professionnels est essentielle afin d'augmenter leur attractivité. Enfin, la sensibilisation aux sciences/technologies en y intégrant une dimension genrée est toujours souhaitée.

Au niveau de la mobilité, la possession du permis de conduire ainsi que d'un véhicule sont souvent demandés et favorisent l'obtention d'un emploi pour de nombreux métiers exigeant des déplacements fréquents, des horaires de travail flexibles, ou dont les lieux de travail sont décentrés.

Le sens accordé au travail est souvent questionné ; les acteurs seront alors amenés à davantage interroger les valeurs, les attentes, les représentations des individus vis-à-vis du monde du travail.

## 5.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

D – Commerce, vente et grande distribution	
<b>E-commerce</b>	<p>Le commerce en ligne, un secteur avec un grand potentiel de croissance mais qui peine actuellement à se développer en Belgique, va plutôt exiger des profils très qualifiés en métiers du marketing et, surtout, de l’informatique. Or, les entrepreneurs, dans l’écrasante majorité, n’emploient aucun salarié. Aussi, pour eux, l’important n’est pas tant de connaître les profils à recruter que de développer eux-mêmes leurs compétences dans la vente en ligne.</p> <p>Dès lors, nous recommandons une large diffusion de l’offre de formations à destination des différents publics (entrepreneurs, mais également demandeurs d’emploi, enseignants ou encore étudiants). L’offre des Centres de compétences, notamment, est présente et en constante évolution. “Community manager” est, par ailleurs, un métier pour lequel des formations sont de plus en plus développées (CISP, IFAPME, Promotion sociale...).</p>
J - Santé	
<b>Le métier d’aide-soignant</b>	<p>Les actions de promotions ont permis un regain d’intérêt pour le métier d’aide-soignant ainsi qu’une réhausse des inscriptions.</p> <p>Le secteur encourage la reprise d’étude en apportant des aides financières.</p> <p>Nous recommandons de maintenir ces actions de promotions et d’axer celles-ci autour du partage et de la rencontre entre (futur) étudiants, employeurs, travailleurs et opérateur de formation.</p> <p>Nous recommandons de continuer d’appuyer la collaboration entre les partenaires du secteur de la santé et ce, afin, d’apporter un contenu cohérent adapté au contexte du bassin.</p>

K - Services à la personne et à la collectivité	
<b>Les métiers de la sécurité</b>	<p>Les options d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité, en plus d'être certifiantes, sont « orientantes » et préparent à des examens d'entrée. L'élève découvre les différents métiers de la sécurité publique et privée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les métiers de la Défense, de la Police, au sein des prisons, de Securail, des services de secours (pompiers et protection civile), de la douane, le métier de gardien de la paix, etc.</li> <li>• Les métiers de gardiennage, de cybersécurité, etc.</li> </ul> <p>Grâce à cette année d'orientation, l'élève peut consolider son projet d'orientation, se diriger vers un autre métier de la sécurité ou remarquer que ces métiers ne lui conviennent pas.</p> <p>Ces options préparent aux examens d'entrée à la Police, à la Défense ou chez les Pompiers. Elles préparent tant aux épreuves physiques, psychologiques, logiques qu'aux entretiens de motivation.</p> <p>Au-delà de la certification, plusieurs experts prônent la création d'autres occurrences dans notre bassin.</p> <p>Il serait également intéressant que, dans le cadre de cette formation, un maximum de métiers de la sécurité puisse être découverts vu le nombre important de possibilités.</p>
<b>Les métiers de la sécurité – les prisons</b>	<p>Bien que les fonctions de surveillance restent accessibles avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, que les salaires sont attractifs et que les emplois sont stables, ces métiers attirent peu. Les conditions de travail restent difficiles. L'environnement est fermé et surveillé. Travailler en prison dans la sécurité est rarement un premier choix. Pourtant, le SPF Justice est en permanence en recherche de ces fonctions. La promotion et une sensibilisation vers les métiers de la prison pourrait mener à de l'orientation positive vers le milieu carcéral.</p>
<b>Aide à domicile – aide-ménager social</b>	<p>La formation d'aide-ménager social constitue un atout pour exercer le métier.</p> <p>Il est important de continuer à soutenir les formations d'aide-ménager social dans le bassin.</p>

<p><b>Les métiers de la petite enfance</b></p>	<p>Le secteur est de plus en plus en souffrance face aux problèmes de recrutements actuels et à venir (<i>cf.</i> Plan Cigogne)</p> <p>Il est nécessaire de revaloriser les métiers ainsi que les filières de formations.</p> <p>Nous recommandons plus de collaboration entre le secteur et les acteurs de l’insertion socioprofessionnel ainsi que la mise en place de projet d’actions dans le cadre de la promotion et de la valorisation des métiers de la petite enfance.</p>
<p><b>M – Support à l’entreprise</b></p>	
<p><b>Les métiers de l’informatique</b></p>	<p>Durant les études secondaires, il est important de donner le goût à l’informatique en intégrant des cours de codage afin de favoriser une orientation vers les études du supérieur (par exemple, la programmation). Les cours de codage pourraient être intégrés dès la fin de la primaire en axant sur la ludo-pédagogie.</p> <p>Les métiers de l’informatique sont à valoriser dès le plus jeune âge : sensibiliser en proposant des modules courts permettrait d’attirer le public jeune et adulte, mettre l’accent sur l’intérêt au numérique très tôt en veillant à capter un public féminin.</p> <p>Davantage de réactivité dans la programmation des options permettrait d’avoir un impact positif sur l’emploi et sur le PIB/PNB du territoire.</p> <p>Des bases de codage seraient utiles pour bien utiliser l’IA et ainsi ne pas lui faire aveuglement confiance. Développer des compétences numériques favorise le développement de l’esprit critique par rapport à l’information véhiculée.</p>

## 5.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation

<b>A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux</b>	
<b>Jardinier d'entretien (JE) en parcs et jardins</b> <b>Jardinier d'aménagement (JA) en parcs et jardins</b>	<p>Dans les référentiels actuels, peu voire pas de référence aux techniques biologiques d'entretien et d'aménagement en parcs et jardins s'y retrouvent. Les apprenants inscrits dans des filières de « bio jardinier » (par exemple, la formation « Ouvrier en éco-jardinage ») n'ont pas la possibilité de valider leurs compétences car ces dernières diffèrent fortement des formations de jardiniers « traditionnels ». Pourtant, ce genre de formation répond à des enjeux sociétaux.</p> <p>Dans les formations de base de jardinier d'entretien et d'aménagement, il serait intéressant d'y ajouter une approche/ des modules bio.</p>
<b>H - Industrie</b>	
<b>Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)</b>	<p>Au-delà d'une formation d'opérateur de production en industrie alimentaire « classique », une formation de micro-transformation alimentaire (découpe, techniques et traitement de conservation, etc.) pourrait répondre à certains besoins locaux de niche (alimenter des cantines, des restaurants, etc.) où le local et le circuit court seraient valorisés. Les apprenants acquerraient également des compétences utiles à l'opérateur de production plus traditionnel et au commis de cuisine.</p>
<b>F – Construction, bâtiment et travaux publics</b>	
<b>Dessinateur de la construction</b>	<p>La demande des recruteurs porte sur la connaissance et la maîtrise du BIM (Building Information Modeling). Il est donc intéressant d'aborder le BIM dans les formations de dessinateurs.</p>
<b>K - Services à la personne et à la collectivité</b>	
<b>Les métiers de la sécurité – Les prisons</b>	<p>Un manque de certaines formations spécifiques au contexte carcéral pour les travailleurs provenant d'organismes externes est pointé. Ces travailleurs sont formés à leurs métiers de base (formateur, animateur, psychologue, etc.) mais ils ne sont pas formés aux codes de la prison (rôles de chacun, normes de sécurité, etc.).</p>

<b>Aide à domicile – aide-ménager social</b>	Il est nécessaire de soutenir l’insertion des aide-ménagers sociaux en offrant un appui pour l’obtention du permis B.
<b>Les métiers de la petite enfance</b>	Le contenu de formation doit être revu afin de mieux correspondre à la réalité de terrain (voir la validation du profil SFMQ).
<b>M – Support à l’entreprise</b>	
<b>Les métiers de l’informatique</b>	<p>Le diplôme restant une porte d’entrée pour l’engagement en entreprise, les certifications type « open badge » constituent une piste à poursuivre ; toutefois, certaines certifications privées accessibles ne sont pas reconnues par les entreprises.</p> <p>Il est important de mettre l’accent sur l’ « upskilling », la mise à jour des compétences. La capacité d’adaptation est essentielle : faire évoluer ses pratiques, continuer à vouloir apprendre, corriger ses erreurs. De plus, il est essentiel de travailler les leviers pour être autodidacte : confiance en soi (dédramatisation sur base de défis à relever), réagir à l’imprévu. L’importance du travail en équipe est également soulignée : l’entraide devrait faire partie de manière systématique de la formation, ainsi que se préparer à démontrer ses compétences avec enthousiasme.</p> <p>L’intégration des parcours est une piste à épinglez : les candidats sont « accrochés » grâce à une préformation en CISP pour ensuite poursuivre leur parcours en Centre de compétences ou à l’IFAPME, tout en assurant des complémentarités avec l’enseignement supérieur. En effet, la maîtrise de la technologie ne relève pas que de l’enseignement supérieur.</p> <p>Le profil des candidats en formation évoluant, les reconversions professionnelles étant parfois très complexes, il est recommandé de davantage prendre en charge au niveau de l’encadrement les aspects psychosociaux.</p>

### 5.3. Places de stage et alternance

K - Services à la personne et à la collectivité	
<b>Aide à domicile</b>	<p>On constate de moins en moins de demandes de stage en aide familial. De plus, les employeurs ne sont pas subventionnés pour rémunérer les stagiaires.</p> <p>Il est nécessaire de soutenir et de maintenir le lien entre les écoles et les employeurs.</p> <p>Nous recommandons également de promouvoir les stages en alternances.</p>
M – Support à l’entreprise	
<b>Les métiers de l’informatique</b>	<p>Impliquer les entreprises dans la formation permet une meilleure insertion en stage et à l’emploi. Or, certaines entreprises ne s’inscrivent pas dans le dispositif de l’alternance, par exemple.</p> <p>La reconnaissance par les entreprises des certifications obtenues à l’issue des formations fait parfois défaut ; de ce fait, il est important d’établir des partenariats dès le début de la formation avec les entreprises ou de miser sur l’alternance.</p> <p>Le taux d’insertion des Centres de compétence s’approche des 80% quand on travaille sur base d’un partenariat public/privé. De ce fait, l’importance des partenariats publics/privés est soulignée: ceux-ci permettent d’augmenter les taux d’insertion à l’emploi.</p> <p>Les possibilités d’insertion à l’emploi sont parfois limitées pour les stagiaires du niveau secondaire : les entreprises ne leur laisseraient pas suffisamment la chance de prouver leurs compétences. Il y aurait donc un gros décalage entre la demande (métiers en pénurie) et la réalité du terrain où on ne laisse pas suffisamment la possibilité aux candidats de trouver un stage qui pourrait mener à l’emploi après une formation.</p> <p>Par ailleurs, il serait intéressant de se pencher sur la réalité couverte par l’appellation « métier en pénurie » et d’analyser le vocabulaire utilisé par les entreprises. Les besoins des entreprises sont parfois plus élevés que le niveau obtenu par les stagiaires, par exemple, le programmeur de niveau secondaire.</p> <p>Il est essentiel de poursuivre la réflexion avec l’entreprise et les opérateurs de formation sur les possibilités de continuum des formations. Des « coups de poing pénurie » pourraient davantage être organisés.</p>



## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Dans sa 9<sup>ème</sup> édition du Rapport analytique et prospectif, l'IBEFE Brabant wallon a identifié des métiers prioritaires au départ de 11 « familles professionnelles » sur 14 de la nomenclature ROME V3 Competent.

L'absence de métiers identifiés dans les « familles professionnelles » : • B. - *Arts et façonnage d'ouvrages d'art*, • C. - *Banque, Assurances et Immobilier*, • L. – *Spectacle*, ne signifie pas qu'il n'y a pas d'offre d'enseignement ou de formation à créer, à maintenir ou à adapter. Ces autres secteurs feront l'objet d'une analyse ultérieure.

L'Instance bassin EFE du Brabant wallon relève **52 métiers prioritaires pour l'ouverture d'une option dans l'enseignement ou la création d'une filière de formation**. Le plus grand nombre de métiers pour lesquels l'offre de formation et/ou d'enseignement est insuffisante ou manquante appartient aux secteurs de la construction, bâtiment et travaux publics (13), de l'installation et de la maintenance (9). 6 métiers ont été identifiés dans le secteur du commerce, vente et grande distribution, de même que dans le secteur des services à la personne et à la collectivité.

Pour certains métiers, la recommandation de renforcement ou de création concerne les zones géographiques non couvertes par une option dans l'enseignement ou une offre de formation sur le territoire du Brabant wallon (*Jardinier d'entretien (JE) en parcs et jardins, Jardinier d'aménagement (JA) en parcs et jardins, Coiffeur, Educateur*).

**5 métiers ont été ajoutés dans la liste 2024 (Vendeur, Coiffeur, Collaborateur de la défense, Assistant de surveillance pénitentiaire, Conducteur poids lourd).**

Le métier de Coiffeur fait l'objet d'une note exploratoire disponible sur notre site internet. Les métiers de l'informatique ont fait l'objet d'une rencontre interbassins<sup>65</sup>.

Pour deux métiers, la recommandation de maintien s'est étendue à une recommandation de création (*Jardinier d'entretien (JE) en parcs et jardins, Jardinier d'aménagement (JA) en parcs et jardins*).

Le rapport met également en exergue **66 métiers prioritaires pour lesquels un maintien de l'offre de formation ou d'enseignement existante est nécessaire**.

**Parmi ceux-ci, 39 sont présents à la fois dans la liste des thématiques communes « création » et « maintien »**. En effet, des nuances sont apportées quant au public cible.

Un travail d'harmonisation des intitulés métiers est fait entre les IBEFE : quand un profil SFMQ existe, l'intitulé est repris ; l'intitulé ROME est ensuite privilégié. Trois métiers ont un changement de dénomination : « *Isolateur de gros œuvre et toiture* » devenu « *Poseur en isolation thermique* », « *Mécanicien d'entretien industriel* » devenu « *Mécanicien de maintenance industrielle* » et « *Administrateur réseau et système* » devenu « *Administrateur système* ».

Une attention particulière sera portée à la diffusion de nos thématiques communes ainsi qu'à un échange avec chaque type d'opérateur quant à l'utilisation qui en est faite dans l'évolution de leur offre d'enseignement ou de formation.

---

<sup>65</sup> Lien vers les présentations : [bassinefe-bw.be/rencontre-sectorielle-interbassins-les-m-tiers-de-l-informatique---869--single](https://bassinefe-bw.be/rencontre-sectorielle-interbassins-les-m-tiers-de-l-informatique---869--single)







## Données relatives aux métiers prioritaires

**Glossaire****Opportunités d'emploi en 2023**

Nombre d'opportunités d'emploi (OE) publiées en 2023 du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, qui sont répertoriées par le Forem, dont le lieu de travail est le Brabant wallon.

Pour certaines opportunités d'emploi, seul le code ROME V3 est indiqué, sans correspondance avec un code / intitulé Sjabloon (nomenclature utilisée par le Forem). Dans ce cas, se trouve une addition dans les données : OE selon le code Sjabloon + OE selon le code ROME V3 lorsqu'il y a une absence de Sjabloon.

**OE intérim**

Parmi ces opportunités d'emploi, le nombre d'opportunités proposant des contrats d'intérim.

**Nbre de DEI = demandeurs d'emploi inoccupés en 2023**

Nombre de DEI positionnés sur le métier en décembre 2023. Le DEI peut être positionné sur plusieurs métiers.

**Métier en pénurie et fonction critique 2024**

En Wallonie, les métiers en pénurie et les fonctions critiques sont déterminés par le Forem, en concertation avec les secteurs. Le travail a été réalisé en 2024, sur la base des données 2023.

Les métiers en pénurie représentent les métiers pour lesquels la réserve de main-d'œuvre (c'est-à-dire les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem) est insuffisante au regard des besoins du marché de l'emploi (pénurie quantitative).

Les fonctions sont considérées comme critiques lorsque les employeurs rencontrent des difficultés à trouver des candidats. Les causes possibles des tensions observées sont qualitatives : liées au profil du candidat et/ou aux conditions de travail :

- Le profil du candidat n'est pas en adéquation avec le profil recherché par l'entreprise : diplôme requis, expérience professionnelle, langues à maîtriser, mobilité, etc.
- Les conditions de travail, réelles ou perçues, n'incitent pas le candidat potentiel à postuler ou accepter l'emploi (type de contrat, régime de travail, salaire, statut, horaire, distance/déplacement, charge physique et/ou mentale, etc.).

**Formations initiales**

Formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire et spécialisé, de plein exercice et en alternance, et apprentissage IFAPME).

Nombre d'occurrences / nombre d'inscriptions

Enseignement ordinaire : inscriptions 2022-2023 (source : DGEO-OQMT)

Enseignement spécialisé : inscriptions 2022-2023 (source : DGEO-OQMT)

TQ : technique de qualification

P : professionnel

7P : 7<sup>e</sup> année en professionnel

PE : plein exercice

Art. 45 : en alternance article 45

Art. 47 : en alternance article 47

Art. 49 : en alternance article 49

### **Formation pour adultes**

Formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale secondaire, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.).

Nombre d'occurrences / nombre d'inscriptions

IFAPME : inscriptions 2022-2023 (Source : IFAPME)

AP : année préparatoire

CE : chef d'entreprise

COEN : Coordination et encadrement

Le Forem : inscriptions en 2023

CISP : inscriptions 2022

Pro. Soc. = enseignement de promotion sociale (Source: Administration générale de l'enseignement – Direction de l'enseignement de promotion sociale)

Max : inscription maximale dans un cours de l'unité d'apprentissage en 2022-2023

E : nombre d'inscriptions à l'épreuve intégrée en 2022-2023

### **Recommandations**

FI = Formation initiale

FA = Formation pour adulte

Raisons principales pour le maintien de l'offre de formation :

- Manque qualitatif (manque de candidats formés) ou quantitatif de main d'œuvre. Ne sont pas repris les métiers pour lesquels on observe un manque qualitatif de main d'œuvre pour des raisons de qualité de la formation. Dans ce cas, le bassin recommandera plutôt une adaptation de l'offre.
- Nombre d'occurrence faible par rapport à la demande d'emploi, ou nombre d'inscrits peu élevés par rapport à la demande d'emploi.

NB : parfois, l'offre de formation et d'enseignement semble large mais, par rapport aux opportunités d'emploi, cela reste faible. Par exemple, installateur électricien.

## A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE intérim	DEI positionnés	En pénurie ?	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	2023	2023	2024		
A1414	Conduite d'engins agricoles et forestiers	A110101-1	Conducteur de machines agricoles et forestières	2	1	7	Conducteur de machines agricoles et forestières : Critique	Agent de la technique de la nature et des forêts (TQ - PE : 1/7)	Permis G (FJA)
A1203	Aménagement et entretien des espaces verts	A120301-1	Agent d'entretien des parcs et jardins	121 + 421	55 + 418	415		Ouvrier qualifié en horticulture (P - PE : 1/9 ; P - alt. 49 : 1/4) Jardinier d'aménagement (Ens. Spec. : 1/2) Jardinier d'entretien (Ens. spec. : 2/10 ; alt. 47 : 1/2) Entrepreneur de jardins (IFAPME : 1/29)	Entrepreneur de jardin (IFAPME - AP : 1/30 ; CE : 1/42) Entrepreneur et créateur d'espaces verts (CE : 1/8) Entretien et aménagement de jardins, terrasses et accès (CISP : 10) Formation en ouvrier horticole en entretien de parcs et jardins (Ouvrier en éco jardinage) (CISP : 11)
A1205	Sylviculture	A120501-1	Agent d'exploitation forestière	2	0	0	/	Agent de la technique de la nature et des forêts (TQ - PE : 1/7)	
A1414	Horticulture et maraîchage	A141401-1	Horticulteur/maraîcher	4	2	116		Ouvrier qualifié en horticulture (P - PE 1/9 ; P - alt. 49 : 1/4) Ouvrier exploitation horticole (Ens. Spec. : 1/3)	Formation en ouvrier horticole en maraîchage bio sur petite surface (CISP : 11) Maraîchage Bio (CISP : 19) Formation en ouvrier

		A140501-1	Arboriculteur	2	0	11		horticole en entretien de parcs et jardins (CISP : 7) Maraichage biodiversifié sur petite surface (Prom. Soc. - new septembre 2023)
		A140101-1	Aide agricole en production fruitière	20	0	15		
		A140201-1	Horticulteur	15	15	18		
A1416	Polyculture, élevage	A141601-1	Agriculteur	0	0	9	/	Installation en maraichage biologique - Crabe asbl Cours A+B + stage (FJA)
		A141601-2	Ouvrier agricole	81	75	24		

Remarque : L'Agent d'entretien des parcs et jardins et l'Agent horticole ne sont plus des fonctions critiques. Ils l'étaient en 2023.

**Sources non exhaustives :**

- Contact téléphonique avec Leny Bette, Secrétaire général de la Mission Wallonne des Secteurs Verts, 6/10/2023
- Formulaires de consultation concernant les thématiques communes 2022, 2023 et 2024, envoyés au pôle de synergie les Métiers verts, 09/2022, 08/2023 et 09/2024
- IBEFE Bw, Analyse des métiers verts, 2021
- IBEFE Bw, Pôle de synergie Métiers verts, 12/03/2021 et 09/11/2021
- IBEFE Bw, Rapport analytique et prospectif 2021 et 2022
- Chambre emploi-formation (IBEFE Bw), avis sur les agréments des CISP, le 19/09/2024
- Chambre emploi-formation (IBEFE Bw), avis concernant les agréments des CISP, avril et mai 2023
- Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023

## D - Commerce, Vente et Grande distribution

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE	DEI	En pénurie ?	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	intérim 2023	positionnés 2023	2024		
	Boucher-Charcutier	D110101-1	Boucher	41 + 41	28 + 26	10	Boucher : critique	Boucher - Charcutier (IFAPME : 1/3) Boucher (IFAPME : 1/7)	Boucher de grande distribution (IFAPME - AP :1/3) → devient Boucher spécialisé (AP : 1/1) Boucher (AP : 1/1) Boucher charcutier artisan (IFAPME - CE : 1/6 ; Coen : 1/3)
D1101	Boucher de grande distribution	D110101-1	Boucher	41	28	10			
D1102	Boulangier	D110201-1	Boulangier	27 + 196	17 + 171	40	Boulangier : critique	Boulangier - Pâtissier (IFAPME : 1/1) Ouvrier boulangier-pâtissier (IFAPME : 1/4)	Boulangier - Pâtissier (IFAPME - COEN : 1/4 ; CE : 1/3) Boulangier - Pâtissier artisan (IFAPME - AP : 2/10 ; CE : 1/4 ; COEN : 2/11) Ouvrier boulangier-pâtissier (IFAPME - AP : 2/19 ; COEN : 1/2 ; CE : 1/5)
		D110201-2	Aide-boulangier	11	6	20			
D1106 D1211 D1212 D1213 D1214	Vendeur	D110601-1	Vendeur / Vendeuse de denrées alimentaires dans le commerce de détail	351 + 116	206 + 113	599	/	Vendeur (P : 2/30 ; Alt. 49 : 2/81) Commerçant - détaillant (IFAPME : 1/3)	Vente - Manutention (CISP : 6) Vente manutention (CISP : 26)
		D121101-1	Vendeur / Vendeuse d'articles de sports et de loisirs	36	1	408			
		D121201-1	Vendeur / Vendeuse en Bricolage	164 + 15	121 + 13	137			

		D121201-2	Vendeur / Vendeuse en décoration intérieure	68	46	195			
		D121201-3	Vendeur / Vendeuse d'appareils électriques	23	17	120			
		D121301-1	Vendeur / Vendeuse en gros de matériel et d'équipement	6		28			
		D121401-1	Vendeur / Vendeuse en habillement et accessoires	85 + 1	34	919			
D1202	Coiffeur	D120201-1	Coiffeur	59 + 11	5 + 8		Coiffeur : critique	Coiffeur (P - 2/20) Coiffeur manager (7P : 1/10) Coiffeur (IFAPME : 1/11)	Gestionnaire d'un salon de coiffure (IFAPME - AP : 1/4 ; CE : 1/6) Coiffeur (IFAPME - AP : 1/6 + CE 1/7)
D1402	Délégué commercial	D140201-1	Délégué commercial grands comptes et entreprises	117 + 200	46 + 104	303		Technicien commercial (TQ : 2/45)	Employé commercial interne ou externe (CISP : 23) Agent commercial (IFAPME - CE : 1/9 - NEW) Technicien commercial (Prom. Soc. - E : 0 ; S : 4)
D1403		D140301-1	Délégué commercial / Déléguée commerciale auprès de particuliers	33	17	82			
D1407	Attaché technico-commercial	D140701-1	Délégué technico-commercial	32+70	7	88	Délégué technico-commercial : Pénurie		

**Remarque** : En 2023, le Boucher était un métier en pénurie et est, en 2024, devenu critique. En 2023, le métier commercial grands comptes et entreprises se trouvait dans la liste des métiers en pénurie et fonctions critiques mais n'y est plus en 2024.

**Sources non exhaustives :**

- Analyse exploratoire sur l'e-commerce (2024)
- Note d'information sur le coiffeur (octobre 2024)
- Formulaire de consultation concernant les thématiques communes 2022, 2023, 2024 pour les métiers de l'alimentation, envoyés au pôle de synergie Industrie et Métiers technologiques, 09/2022, 09/2023, 10/2024

- *Formulaires de consultation concernant les thématiques communes 2022 et 2023 du secteur du commerce, envoyés à experts sectoriels, 09/2022 et 09/2023*
- *Rencontre Teams avec Dylan Geerings et Véronique Van Camp de Commerce Training, 22/10/2022*
- *Contact téléphonique avec Laurent Gall (Boucher, Boulanger, Charcutier), représentant d'Alimento, 06/09/2021*
- *Echange d'emails avec Nathalie Detremmerie concernant le métier de délégué commercial, 10/2020*
- *Rencontres sectorielles Inter-Bassins « SECTEURS COMMERCE » 26 AVRIL 2018*
- *IBEFE Bw, Rapport analytique et prospectif 2021 et 2022*
- *IBEFE Bw, Analyse du secteur de l'industrie alimentaire, 2017*
- *Chambre emploi-formation (IBEFE Bw), avis concernant les agréments des CISP, avril et mai 2023*
- *Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023*

### **E – Communication, média et multimédia**

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE	DEI	En	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	intérim	positionnés	pénurie ?		
					2023	2023	2024		
E1101	Community manager	E110101-1	Gestionnaire de site Internet	1	1	108	/		Community manager (IFAPME - COEN : 1/9 + à Wavre depuis septembre 2023) Création de site internet (Xeb Design (CISP : 24))

#### **Sources non exhaustives :**

- *Analyse exploratoire sur l'e-commerce (2024)*
- *Formulaires de consultation concernant les thématiques communes 2022 et 2023 du secteur du commerce, envoyés à experts sectoriels, 09/2022 et 09/2023*
- *IBEFE Bw, Rapport analytique et prospectif 2021 et 2022*
- *IBEFE Bw, Analyse du secteur de l'industrie alimentaire, 2017*
- *Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023*

**F - Construction, Bâtiment et travaux publics**

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE	DEI	En pénurie ?	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	2023	2023	2024		
F1104	Dessinateur de la construction	F110401-1	Dessinateur de la construction	42 + 9	20 + 3	28	Dessinateur de la construction : Pénurie	Dessinateur en construction (TQ : 1/14)	Dessinateur vectorisation réseaux distrib.gaz-elec (Le Forem : 12)
F1202	Chef de chantier de la construction	F120201-1	Chef de chantier	32 + 19	2 + 8	28	Chef de chantier : Pénurie		
F1301	Conducteur de grue à tour	F130101-1	Conducteur de grue à tour	14 + 64	12 + 58	5	Conducteur de grue à tour : Pénurie		
F1302	Conducteur d'engins de terrassement	F130201-1	Conducteur d'engins de chantier	16	13 + 9	23	Conducteur d'engins de chantier : Pénurie		
F1302	Conducteur d'engins de chantier								
F1602	Installateur électricien résidentiel	F160201-1	Electricien installateur résidentiel	98 + 37	41 + 18	76	Installateur électricien résidentiel : Pénurie	Installateur - Electricien (IFAPME : 1/1) Installateur électricien résidentiel (IFAPME : 1/11) Installateur électricien (P - Alt.49 : 1/14 ; PE : 5/50)	Installateur - Electricien (IFAPME - AP : 1/27 ; CE : 1/19) Installateur électricien résidentiel (IFAPME - AP : 1/9) Installateur électricien résidentiel / industriel (Le Forem)
F1602	Installateur électricien industriel	F160202-1	Electricien installateur industriel	77	41	8	Installateur électricien industriel : Pénurie		
F1602	Installateur électricien tertiaire	/	/	/	/	/			

F1603	Monteur en chauffage et sanitaire	F160301-2	Monteur d'installations de chauffage central	37 + 70	27 + 60	53	Installateur sanitaire et Monteur d'installations de chauffage central : Pénurie	Monteur en chauffage (P - Alt.45 : 1/6) Monteur en sanitaire (Ens. Spec. : 1/6) Installateur en chauffage central (7P - Alt.49 : 1/3) Monteur en chauffage et sanitaire (P - Alt.49 :1/23) Monteur en chauffage et sanitaire (IFAPME : 1/9)	Installateur en chauffage central (IFAPME, AP : 1/14 ; CE : 1/31)
		F160301-1	Installateur / Installatrice sanitaire	26	5	34			
F1604 H2206 F1607	Menuisier d'intérieur Menuisier d'extérieur	H220601-1	Menuisier d'atelier	58 + 21	40 + 21	112	Monteur d'aménagement intérieur et Menuisier de chantier d'extérieur : Pénurie	Cuisiniste (7P - PE : 1/8) Menuisier d'intérieur et d'extérieur (P - PE : 5/62 ; Alt.49 : 1/15) Monteur-placeur d'éléments menuisiers (Ens. Spec. - PE : 1/5 ; Art.47 : 1/1) Menuisier d'intérieur (IFAPME : 1/3)	Entrepreneur Menuisier - Charpentier (IFAPME - CE : 1/1) Entrepreneur menuisier (IFAPME - AP : 1/1 ; CE : 1/32) Menuiserie (CISP : 22) Menuiserie - Ebénisterie (CISP : 6) Menuisier d'atelier (formation prison) (CISP : 19) Ouvrier en menuiserie intérieure et extérieure (CISP : 7)
		F160401-1	Monteur / Monteuse d'aménagement intérieur	27	23				
		F160701-2	Menuisier de chantier d'intérieur	13	8				
		F160701-1	Menuisier d'extérieur	10 + 3	9 + 3	48			
F1610	Couvreur	F161001-1	Couvreur de toits inclinés	35 + 144	23 + 144	40	Couvreur de toits inclinés : Pénurie Couvreur de toits plats et Monteur d'éléments de façade et de toit en métal : fonction critique	Poseur de couvertures non métalliques (P - Alt.45 : 1/3) Couvreur (IFAPME : 1/1)	
		F161001-2	Couvreur de toits plats	1	1	6			

F1613	Poseur en Isolation thermique	F161301-1	Isolateur de gros œuvre et toiture	1	0	6	Isolateur de gros œuvre et toiture : Pénurie		
F1702	Ouvrier de voirie	F170201-1	Ouvrier de voirie	55 +	29 +	42	Ouvrier de voirie : Pénurie	Constructeur - réparateur de voirie (IFAPME : new en septembre 2023)	Entretien et aménagement de jardins, terrasses et accès (CISP : 10)
F1703	Maçon	F170301-1	Maçon	52 +	27 +	72	Pénurie	Maçon (P - PE : 3/27 ; Alt.49 : 1/10 ; Ens. Spec. - Alt.47 : 1/2 ; PE : 1/1) Maçon (IFAPME : 1/10)	Ouvrier en rénovation écologique et classique (CISP : 11)

**Sources non exhaustives :**

- *Contacts téléphoniques avec Arnaud Jullien, IFAPME, 10/10/2023 et 04/10/2024*
- *Contacts téléphoniques avec Stéphanie Demarche, Embuild Namur Brabant-wallon, 09/2023 et 10/10/2023*
- *Contact téléphonique avec Naima Boussar, Volta, 21/09/2023*
- *Formulaires de consultation concernant les thématiques communes 2022, 2023 et 2024, envoyés au pôle de synergie Construction, 09/2022 et 09/2023*
- *Chambre emploi-formation (IBEFE Bw), avis concernant les agréments des CISP, avril et mai 2023*
- *Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023*
- *Pôle de synergie construction, 24/06/2021*
- *Pôle de synergie construction, 20/06/2022*
- *Visite virtuelle de Construfarm Gembloux organisée par l'IBEFE Bw, 29/06/2021*
- *Pôle de synergie commun Industrie – Métiers technologiques et Construction, 16/09/2021*
- *Constructiv, Analyse sectorielle des métiers en tension de recrutement en 2023*
- *IBEFE Bw, Rapports analytiques et prospectifs 2021 et 2022*
- *IBEFE Bw, Focus sur le métier de dessinateur de la construction, 2018*
- *IBEFE Bw, Focus sur les métiers relatifs à la voirie (2017)*
- *IBEFE Bw, Focus sur les métiers du chauffage (2017)*
- *IBEFE Bw, Le secteur de la construction (2016)*

## G - Hôtellerie-restauration, tourisme, loisir et animation

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE	DEI	En	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	intérim 2023	positionnés 2023	pénurie ? 2024		
G1602	Premier commis de cuisine	G160201-2	Commis de cuisine	151 + 546	5 + 504	242	Commis de cuisine : Critique	Commis de cuisine (Ens. Spec. - PE : 1/35) Chef de cuisine de collectivité (7P - Alt. 49 : 1/7) Commis de cuisine (P - Alt.45 : 1/4) Cuisinier de collectivité (P - PE : 1/14)	Restaurateur – Traiteur organisateur de banquets et de réceptions (IFAPME - AP : 2/7 ; COEN : 2/10 ; CE : 2/9) Cuisinier travaillant seul (IFAPME - AP : 1/12 ; COEN : 1/1) HORECA (CISP : 22)
G1602	Cuisinier/Cuisinier travaillant seul	G160201-1	Cuisinier	119	52	198	Cuisinier : Critique Chef de partie : Pénurie	Restaurateur (P - PE : 3/40 ; Art.49 : 1/13) Hôtelier-Restaurateur (TQ : 2/51) Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P - PE : 1/9 ; 7P - Art.49 : 1/3)	Formation pré-qualifiante de commis de salle et commis de cuisine (CISP : 23) Restaurateur (Prom. Soc. - max : 21; E : 2 ) Garçon-serveuse de restaurant (IFAPME - AP : 2/12)
G1803	Garçon/Serveuse de restaurant	G180301-1	Serveur dans un restaurant	140 + 193	55 + 78	230	Serveur dans un restaurant : Critique	Commis de salle (Ens. Spec. - PE : 1/3 ; Alt.47 : 1/2) Cuisinier de collectivité (IFAPME : 1/2)	Premier chef de rang (IFAPME - en septembre 2023 à Wavre et Perwez) Formation pré-qualifiante de commis de salle et commis de cuisine (CISP : 23) HORECA (CISP : 22)
G1801	Barman/barmaid	G180101-1	Barman	42 + 121	6 + 67	155	Serveur dans une brasserie : Critique		Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie (IFAPME - CE : 1/3) Barman (IFAPME ; CE : 12)

**Sources non exhaustives :**

- *Formulaires de consultation concernant les thématiques communes 2022, 2023, 2024, envoyés à des experts sectoriels de l'HORECA, 09/2022, 09/2023 et 09/2024*
- *Rencontre interbassins Horeca-Tourisme-Culture, 15 juin 2023*
- *Chambre emploi-formation (IBEFE Bw), avis concernant les agréments des CISP, avril et mai 2023*
- *Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023*
- *IBEFE Bw, Analyse des métiers de l'HORECA, 2017*
- *IBEFE Bw, Rapport analytique et prospectif 2021*
- *Contact en vision conférence avec le service AMEF (service études du FOREM), 14/09/2021*
- *Contact téléphonique avec Quentin Bonheur, Vice-président de la Fédération HoReCa Brabant wallon/Namur, 20/09/2021*
- *Séance IBEFE Bw, Les profils métiers au sein de l'entreprise BURGER BRANDS Belgium : Présentation par Madame Gaëlle HENRION, HR Recruitment Officer, 12/02/2021*
- *Contact téléphonique avec André Pollet, Président de la Fédération Horeca Brabant wallon/Namur, 11/10/2024*

**H - Industrie**

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE	DEI	En	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	2023	positionnés	pénurie ?		
				2023	2023	2023	2024		
H1202	Dessinateur en électricité	H120201-1	Dessinateur-concepteur en électricité et électronique	7 + 11	0	3	/		Dessinateur en HVAC (Le Forem : 14)
H2102	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	H210201-1	Opérateur de production en industrie alimentaire	66 + 124	65 + 22	71	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire : Critique		
H2102	Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)						/		
H2301	Opérateur de production en industrie biopharmaceutique	H230101-1	Conducteur d'installation en industrie chimique	63	23	16	Conducteur d'installation en industrie chimique : pénurie	Technicien chimiste (TQ : 4/39)	
	Opérateur de production en Industrie chimique	H230101-2	Conducteur / Conductrice d'installation en industrie pharmaceutique	10 + 29	0 + 11		Conducteur d'installation en industrie pharmaceutique : critique		
H2903	Technicien en système d'usinage	H290301-7	Régleur-opérateur machines-outils conventionnelles	37 + 24	35 + 7	13	Régleur-opérateur machines-outils conventionnelles	Technicien en systèmes d'usinage (TQ : 2/18)	

		H290301-3	Régleur-opérateur machines-outils CN	37	28	7	et Régleur-opérateur machines-outils CN : Pénurie		
		H290301-6	Régleur-opérateur machine d'usinage par électroérosion	1	1	0			
H2913	Soudeur	H291301-2	Soudeur à l'électrode enrobée	2	1	13	Soudeur à l'électrode enrobée : Critique Soudeur semi-automatique : Pénurie Soudeur TIG : Pénurie	Complément en soudage sur tôles et tubes (7P - PE : 1/6 ; 7P - Alt.49 : 1/3) Métallier - soudeur (P - PE : 2/13 ; Alt. 1/9)	Soudure (Prom. Soc. ; max 30) Soudeur électrodes enrobées (Le Forem : 47) Soudeur MAG (Le Forem :7) Soudeur TIG (Le Forem : 2)
		H291301-3	Soudeur semi-automatique	93	89	40			
		H291301-4	Soudeur TIG	120 +	98 +	20			
				329	278				

Remarque : Le Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire était auparavant un métier en pénurie et est devenu une fonction critique.

**Sources non exhaustives :**

- Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023
- Formulaire de consultation concernant les thématiques communes 2022 et 2023, envoyés à des experts sectoriels de l'Industrie, 09/2022 et 09/2023
- Rencontre avec la Défense, 05/09/2023
- Contact téléphonique avec Laurent Gall (Opérateur de production et Conducteur en industrie alimentaire), représentant d'Alimento, 06/09/2021
- Pôle de synergie commun Industrie – Métiers technologiques et Construction, 16/09/2021
- Formulaire de consultation concernant les thématiques communes 2021, envoyé au pôle de synergie Industrie et Métiers technologiques, 09/2021
- Webinaire : « Les nouvelles filières de l'enseignement dans l'industrie alimentaire » organisé par Alimento, 13/10/2021
- Contact téléphonique avec Laurent Gall (Boucher, Boulanger, Charcutier), représentant d'Alimento, 06/09/2021
- IBEFE Bw, Rapport analytique et prospectif 2021
- IBEFE Bw, Analyse du secteur de l'industrie alimentaire, 2017
- Le secteur chimique et pharmaceutique (2017)
- Le secteur de l'industrie (2016)

*I - Installation et maintenance*

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE	DEI	En	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	intérim 2023	positionnés 2023	pénurie ? 2024		
I1304	Electromécanicien en maintenance industrielle	I130401-1	Electromécanicien de maintenance industrielle	207 + 247	100 + 153	36	Electromécanicien de maintenance industrielle : Pénurie	Mécanicien-automaticien (TQ : 2/12) Electricien-automaticien (TQ : 4/67)	Electromécanicien de maintenance (41)
I1305	Technicien de maintenance en électronique	I130501-1	Technicien de maintenance en électronique industrielle	73 + 776	60 + 727	23	Technicien de maintenance en électronique industrielle : Pénurie	Technicien en électronique (TQ : 2/8)	
I1306	Monteur frigoriste	I130601-1	Technicien en froid et climatisation	37 +	27 +	16	Technicien en froid et climatisation : pénurie	Technicien du froid (TQ : 1/10)	Technicien frigoriste (Le Forem 1/8 - New)
	Technicien frigoriste			277	259				
I1307	Technicien en Installation de sécurité	I130701-1	Technicien de réseaux de communication et en système de sécurité	73 + 2	12 + 1	30	Technicien de réseaux de communication et en système de sécurité : Pénurie		
I1308	Technicien en chauffage et sanitaire	I130801-2	Technicien de maintenance en systèmes de chauffage	34 + 21	19 + 21	15	Technicien de maintenance en systèmes de chauffage : Pénurie	Installateur en chauffage central (7P - alt.49 : 1/3)	

I1309	Electricien de maintenance industrielle	I130901-1	Électricien de maintenance	177	124 + 618	81	Électricien de maintenance : Pénurie	Electricien-automaticien (TQ : 4/67)	Electricien-automaticien (Prom. Soc. E : 8 ; Max : 9)
I1310	Mécanicien de maintenance industrielle	I131001-1	Mécanicien de maintenance	126 + 219	92 + 123	17	Mécanicien de maintenance : Pénurie	Mécanicien-automaticien (TQ : 1/12) Mécanicien d'entretien (P : 1/8)	
I1401	Technicien de maintenance en informatique	I140101-1	Technicien PC et matériel de bureau	45 + 1	17 + 1	137	/	Technicien en informatique (TQ : 3/67) Assistant de maintenance informatique (IFAPME : 1/1) Opérateur de maintenance (IFAPME - NEW septembre 2023)	Technicien en informatique (Prom Soc - New septembre 2023)
I1402	Dépanneur d'appareils électroménagers	I140201-2	Technicien de maintenance d'appareils électroménagers électriques et électroniques "Blanc"	1	1	4	/	Installateur-réparateur d'appareils électroménagers (P - PE : 2/8)	
		I140201-1	Technicien / Technicienne de maintenance d'appareils électroménagers électriques et électroniques "Brun"	4	0	5			
I1603	Mécanicien de véhicules agricoles ou de génie civil	I160301-1	Mécanicien de maintenance d'engins de chantier, agricoles et levage	28 + 9	14 + 1	5	Mécanicien de maintenance d'engins de chantier, agricoles et levage : Pénurie	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (IFAPME : 1/19)	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (IFAPME - AP : 1/8 ; CE : 1/25)
I1604	Technicien de maintenance et de	I160401-4	Technicien automobile	58	45	11	Technicien automobile : Pénurie	Mécanicien d'entretien automobile (P - PE : 2/31) Mécanicien polyvalent	Garagiste - Réparateur (IFAPME - AP : 1/15 ; CE : 1/14)

	diagnostic automobile (MDA)	I160401-3	Mécanicien pour voitures et véhicules utilitaires légers (- 3,5 T)	131 + 817	100 + 757	89		automobile (TQ : 2/21) Technicien en maintenance et diagnostic automobile (7TQ : 1/2)	Mécanicien d'entretien automobile (IFAPME - AP : 1 ; CE : 9) Mécanicien polyvalent automobile (IFAPME - CE : 1/2)
I1604	Mécanicien poids lourds	I160401-1	Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds (+ 3,5 T)	42	37	5	Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds (+ 3,5 T) : Pénurie	Mécanicien polyvalent automobile (IFAPME : 1/10) Mécanicien poids lourds (IFAPME : 1/4)	
I1606	Carrossier	I160601-1	(Dé)monteur / (Dé)monteuse de carrosserie	39 + 117	36 + 55	8	Tôlier en carrosserie, Préparateur en carrosserie et Peintre en carrosserie : Pénurie	Carrossier - Réparateur (IFAPME : 1/1) Préparateur-peintre en carrosserie (IFAPME : 1/13) Carrossier (P/PE : 2/23) Carrossier spécialisé (7P/PE : 2/6)	Carrossier - Réparateur (IFAPME AP : 1/5 ; CE : 1/3)
		I160601-2	Tôlier / Tôlière en carrosserie	63	58	13			
		I160601-3	Préparateur / Préparatrice en carrosserie	14	12	12			
		I160601-4	Peintre en carrosserie	33	30	14			

**Sources non exhaustives :**

- Contact téléphonique avec Rose-May Delrue, Volta, 26/09/2023
- Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023
- Formulaires de consultation concernant les thématiques communes 2022 et 2023, envoyés à des experts sectoriels de l'Industrie, 09/2022 et 09/2023
- Rencontre avec la Défense, 05/09/2023
- Séance IBEFE Bw, ENGIE Academy : Présentation par Monsieur Eddy NOBEN, HR Director Engie Academy, 18/12/2020
- Pôle de synergie commun Industrie – Métiers technologiques et Construction, 16/09/2021
- Formulaire de consultation concernant les thématiques communes 2021, envoyé au pôle de synergie Industrie et Métiers technologiques, 09/2021
- Contact téléphonique avec Laurent Gall (Boucher, Boulanger, Charcutier), représentant d'Alimento, 06/09/2021
- IBEFE Bw, Rapport analytique et prospectif 2021
- IBEFE Bw, Analyse du secteur de l'industrie alimentaire, 2017
- Le secteur chimique et pharmaceutique (2017)
- Le secteur automobile (2017)
- Le secteur de l'industrie (2016)

### J - Santé

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE	DEI	En	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	intérim 2023	positionnés 2023	pénurie ? 2024		
J1506	Soins infirmiers généralistes	J150601-1	Infirmier	234 + 48	19 + 23	43	Infirmier : Pénurie		
J1307	Préparation en pharmacie	J130701-1	Assistant pharmaco-technique	33 + 1	27	18			Assistant pharmaceutico-technique (Prom. Soc. : E : 12 ; Max : 39)
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	J150101-1	Aide-soignant	202 + 1	8	61	Aide-soignant : Pénurie	Aide-soignant (7P - PE : 5/25 ; Alt.49 : 1/8)	Aide-soignant (Prom. Soc. - E : 69 ; max : 69) Aide-soignant (CISP : 43)

#### Sources non exhaustives :

##### Secteur Santé

- Pôle de synergie Assistant pharmaceutico-technique, 11/06/2021, 09/07/2021, 17/09/2021
- Formulaires concernant les thématiques communes 2022, 2023, 2024, envoyé au Pôle de synergie, Santé / Aide et soins à domicile, 09/2022, 09/2023 et 09/2024

##### Aides et soins à domicile

- Pôle de synergie Aide et soins à domicile / Santé, Sous- groupe de travail Aide ménager social, 2020-2024
- Groupe de travail interbassins Services aux personnes/Petite enfance, 2020-2024
- IBEFE Bw, Rapports analytiques et prospectifs 2021 et 2022
- Colloque "Quel avenir pour le secteur de l'aide à domicile" (12/04/2024)
- Rencontre interbassins avec les fédérations du secteur de l'aide à domicile (FASD/FCSD/Fedom) : « Evolution des métiers », 03/05/2021
- Webinaire sur le métier d'aide ménagèr(e) social(e) organisé par la Cité des Métiers de Liège et le CEFO de Verviers, 25/02/2021
- Séance d'information sectorielle locale « Services d'aide et de soins à domicile », 27/10/2021
- Formulaire concernant les thématiques communes 2022, 2023 et 2024, envoyé au Pôle de synergie, Santé / Aide et soins à domicile, 09/2022, 09/2023 et 09/2024
- Chambre emploi-formation (IBEFE Bw), avis concernant les agréments des CISP, avril et mai 2023
- Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023
- IBEFE Bw, Analyse du secteur de la santé et de ses métiers, 2020

**K - Services à la personne et à la collectivité**

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE intérim	DEI positionnés	En pénurie ?	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	2023	2023	2024		
K1207	Intervention socioéducative	K120701-1	Éducateur-accompagnateur	179	0	222	Éducateur-accompagnateur : Critique	Agent d'éducation (TQ : 6/325)	
K1302	Assistance auprès d'adultes	K130201-1	Aide familial	60	0	101	Aide familial : critique	Aide familiale 8123 (P - Alt.49: 1/17 ; PE: 6/79)	
K1303	Assistance auprès d'enfants	K130301-1	Auxiliaire de l'enfance	208	0	281	Accueillant d'enfant : critique	Aspirant en nursing (TQ : 2/79) Puériculteur (7P : 5/36) Puériculture (P - PE : 5/79)	Auxiliaire de l'enfance (Prom. Soc. - E:25, Max. : 42) Bachelier en accueil et éducation du jeune (Prom. Soc. - New septembre 2023) Accueillant d'enfants (COEN : 1/4 ; CE :1/13) Auxiliaire de l'enfance (CISP : 37)
K1304	Services domestiques	K130401-2	Aide ménager à domicile	1.329 + 77	7 + 14	175	Aide ménager à domicile : pénurie	Aide familiale (P - Alt.49 : 1/17 ; PE: 6/79)	Aide ménager(ère) à domicile et en collectivité (CISP : 19) Aide-ménager titres-services (Le Forem : 12) Technicien de surface (Le Forem : 103)
K1701	Personnel de la Défense	K170101-1	Collaborateur à la défense	680	0	12		Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité (TQ : 1/14)	
K1706	Sécurité publique	K170601-1	Agent de la sécurité publique	1	0	17			
K2503	Sécurité et surveillance privées	K250301-1	Agent de gardiennage	5	0	88	Agent de gardiennage : critique		Agent de gardiennage (Fact Training Center)

### **Sources non exhaustives :**

- *Analyse exploratoire sur les métiers de la sécurité, octobre 2024*

### Petite enfance

- *Analyse exploratoire sur le secteur de la petite enfance, juillet 2023*
- *Groupe de travail interbassins Services aux personnes/Petite enfance, 2020-2024*
- *Formulaires concernant les thématiques communes 09/2024*

### Métier d'éducateur

- *Rencontres bilatérales avec des experts concernant le métier d'Éducateur (Aide à la jeunesse et Enseignement, Fédération des CPAS, AVIQ, SEGEC) : mai – juillet 2021*
- *Formulaire de consultation concernant les thématiques communes 2021, envoyé à certains représentants de Fédérations et de Fonds, 09/2021*
- *Formulaire de consultation concernant les thématiques communes 2022, 2023, 2024 sur le métier d'éducateur, envoyé aux experts, 09/2022, 09/2023 et 09/2024*

### Aides et soins à domicile

- *Pôle de synergie Aide et soins à domicile / Santé, Sous- groupe de travail Aide ménager social, 2020-2024*
- *Groupe de travail interbassins Services aux personnes/Petite enfance, 2020-2024*
- *IBEFE Bw, Rapports analytiques et prospectifs 2021 et 2022*
- *Colloque "Quel avenir pour le secteur de l'aide à domicile" (12/04/2024)*
- *Rencontre interbassins avec les fédérations du secteur de l'aide à domicile (FASD/FCSD/Fedom) : « Evolution des métiers », 03/05/2021*
- *Webinaire sur le métier d'aide ménagèr(e) social(e) organisé par la Cité des Métiers de Liège et le CEFO de Verviers, 25/02/2021*
- *Séance d'information sectorielle locale « Services d'aide et de soins à domicile », 27/10/2021*
- *Formulaire concernant les thématiques communes 2022, 2023 et 2024, envoyé au Pôle de synergie, Santé / Aide et soins à domicile, 09/2022, 09/2023 et 09/2024*
- *Chambre emploi-formation (IBEFE Bw), avis concernant les agréments des CISP, avril et mai 2023*
- *Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023*
- *IBEFE Bw, Analyse du secteur de la santé et de ses métiers, 2020*
- *IBEFE Bw, Analyse du métier d'éducateur, 2021*
- *Une vision à 360° sur les titres-services, IDEA Consult, juillet 2018,*  
[https://federqon.be/fileadmin/media/pdf/fr/Une\\_vision\\_a\\_360\\_sur\\_les\\_titres-services\\_-\\_Rapport\\_final.pdf](https://federqon.be/fileadmin/media/pdf/fr/Une_vision_a_360_sur_les_titres-services_-_Rapport_final.pdf)

## M – Support à l'entreprise

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE intérim	DEI positionnés	En pénurie ?	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	2023	2023	2024		
M1602 M1605 M1607	Collaborateur administratif	M160201-1	Agent administratif	789 + 1.034	152 + 625	1.181	/	Technicien de bureau (TQ : 6/140) Auxiliaire administratif et d'accueil (P - PE : 7/115 ; P - Alt.49 : 1/16 ; ens. spec. : 1/5 )	Employé administratif (IFAPME - COEN : 1/14) Collaborateur administratif (Le Forem : 28) Agent d'accueil (Le Forem : 6) Secrétaire comptable (Le Forem : 6) Technicien de bureau (Prom. Soc. - E : 0 ; Max. : 85) Auxiliaire administratif et d'accueil (CISP : 17) Filière de formation en bureautique (CISP : 28) Agent d'accueil et de secrétariat (CISP : 55) Agent administratif (CISP : 39) Travaux de bureau (CISP : 91) Employé commercial interne ou externe (CISP : 23)
		M160501-1	Assistanat technique et administratif	72 + 156	29 + 122	278			
		M160701-1	Secrétaire	92 + 69	14 + 55	661			
M1801	Administrateur système	M180101-1	Administrateur de base de données	27 + 22	18 + 9	24	Expert en intégration et	Administrateur réseaux et systèmes (IFAPME - COEN : 1/32- )	

		M180101-2	Gestionnaire de réseau	10	1		implémentation TIC : Pénurie		Administrateur en infrastructure IT (IFAPME - Coen : new en septembre 2023) Administrateur Système orienté sécurité (Technobel)
M1802	Expert en sécurité informatique	M180601-1	Expert en intégration et implémentation ICT	4 + 32	0 + 4	47	Expert en intégration et implémentation ICT : Pénurie		Conseiller en cybersécurité (IFAPME – CE : 1/10) Administrateur Système orienté sécurité (Technobel)
M1805	Analyste fonctionnel	M180501-1	Analyste-développeur ICT	323 + 121	5 + 83	317	Analyste-développeur / développeuse TIC : Pénurie		Analyste développeur (Technobel) Développeur web front end (IFAPME - COEN : 1/22)) Développeur web back end (IFAPME - COEN : new en septembre 2023) Création de site internet (CISP : 24)
	Développeur informatique								
M1805	Web développeur								
M1805	Codeur	/	/	/	/	/	/		
M1806	Business analyste	M180201-1	Business Analyst TIC	29 + 16	3	79	Business Analyst TIC : pénurie		Business analyst ICT (Technobel)

**Sources non exhaustives :**

- Rencontre sectorielle interbassins sur les métiers de l'informatique, le 11 juin 2024
- Carrefour des métiers Arlon, webinar métiers du web développement et de l'administration réseaux et systèmes, 04/09/2023
- Formation Point CoM (interne au Forem) sur l'Informatique et le numérique, 21/01/2021
- Groupe de travail Métiers de l'informatique (IBEFE), le 24 mai 2022
- IBEFE Bw, Analyse du secteur du transport et de la Logistique (2019)
- IBEFE Bw, Note exploratoire sur les métiers de l'informatiques (2022)
- Chambre emploi-formation (IBEFE Bw), avis concernant les agréments des CISP, avril et mai 2023
- Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023
- Séance IBEFE Bw, Présentation NSI IT Software & Services, 29 juin 2023

**N - Transport et logistique**

CODE ROME V3	Métier	Code Sjabloon	Libellé métier Sjabloon	OE	OE intérim	DEI positionnés	En pénurie ?	Formation initiale	Formation pour adultes
				2023	2023	2023	2024		
N1103	Magasinier	N110301-1	Magasinier	558	434	702		Equipier logistique (Ens. spec. - PE : 1/9 ; alt.47 : 1/1)	Magasinier (Le Forem : 70)
	Préparateur de commande en logistique								
N1104	Conducteur de grue	N110401-1	Conducteur de grue mobile	15	13	5	Conducteur de grue mobile : Pénurie		
N4101	Conducteur poids lourd	N410101-1	Conducteur de poids-lourd permis C	150 + 738	134 + 610	53	Conducteur de poids-lourd permis C : pénurie		
		N410101-3	Conducteur de poids-lourd permis CE	85	85	25	Conducteur de poids-lourd permis CE : pénurie		
		N410101-4	Conducteur de poids-lourd permis CE - convoi exceptionnel	1	1	0	Conducteur de poids-lourd permis CE - convoi exceptionnel : pénurie		
		N410101-2	Conducteur de poids-lourd permis CE - multibennes	22	11	12	Conducteur de poids-lourd permis CE - multibennes : pénurie		

**Sources non exhaustives :**

- *IBEFE Bw, Note d'information sur le Dispatcheur, octobre 2023*
- *Contact téléphonique avec Steve Libert (Le Forem), 03/10/2023*
- *Rencontre via Teams avec Laurie Delstanche, 14/09/2023*
- *Rencontre interbassins sectorielle sur le Transport et la Logistique de marchandises, 04/10/2022*
- *Formulaires concernant les thématiques communes 2021, 2022 et 2024, envoyés au Pôle de synergie Transport et Logistique, 09/2021, 09/2022 et 09/2024*
- *IBEFE BW, Analyse du secteur du transport et de la Logistique (2019)*
- *Séances IBEFE Bw, Métiers prioritaires, 24 septembre 2021, 20 octobre 2022, 19 octobre 2023*





**BASSIN EFE**  
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI  
**BRABANT WALLON**

**Instance Bassin EFE Brabant wallon**  
Avenue R. Schuman, 10 – 1401 NIVELLES  
+32 (0) 67 88 03 20  
[www.bassinefe-bw.be](http://www.bassinefe-bw.be)  
[info@bassinefe-bw.be](mailto:info@bassinefe-bw.be)

